

Juillet 2013

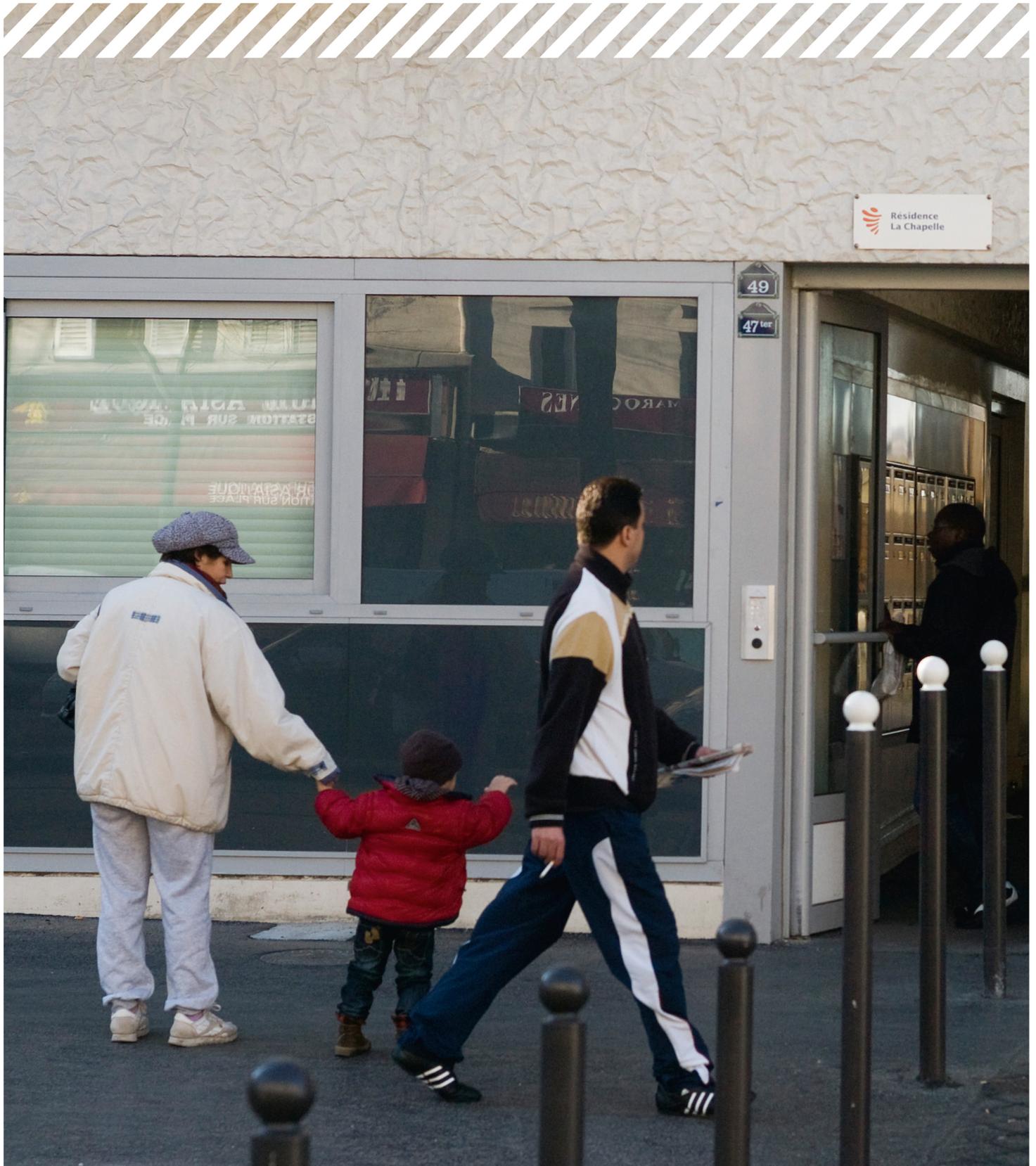
Les structures d'hébergement et de logements adaptés en Île-de France en 2012



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE

Offre, rotation et conditions de logement
avant et après les séjours



Les structures d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France en 2012

Offre, rotation et conditions de logement
avant et après les séjours

Juillet 2013

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département Démographie, Habitat, Equipement et Gestion locale : Catherine Boillot, directrice de département

Étude réalisée par Jean-Jacques Guillouet et Philippe Pauquet avec la collaboration de Diorobo Traoré

Cartographie : Marie Pagezy-Boissier

N° d'ordonnancement : 2.13.003

Crédits photo(s) de couverture : Willy Vainqueur

Les auteurs remercient vivement mesdames Galois et Brimbal de la Drihl Île-de-France, madame Regina (Drihl UT 92), madame Torrent (Drihl UT 93), madame Laval (Dirhl UT 94), madame Canone (DDT 77) et monsieur Cheyère (DDCS 77), messieurs Audoin (DDCS 78) et Le Charlès (DDT 78), mesdames Lamarche, Da Silva et Bance (DDCS 91), madame Warion (DDCS 95) pour leur aide sur le dénombrement du nombre de places dans les structures d'hébergement et de logements adaptés.

Les auteurs remercient également et vivement madame Vandestoc, messieurs De Warren, Angot et Quatresols d'Adoma, monsieur Chéridi de Coallia, madame Charanton et monsieur Tartinville de l'ALJT, messieurs Brugidou et Liagre d'Alfi, mesdames Demoures et Berment de Résidétapes, madame Vivien de Relais Jeunes 77, ainsi que les trente-quatre responsables de structures particulières (cf. liste de ces personnes en annexe), pour l'ensemble des statistiques produites pour l'analyse de la rotation et leur aide indispensable au traitement de ces données.

Sommaire

Introduction.....	5
1. L'offre des structures d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012	7
Une offre estimée à 121 000 « places », répartie dans 251 communes et arrondissements	7
21 % des places sont dédiées à l'urgence (25 300), 14 % à l'insertion (16 900) et 65 % aux personnes proches de l'autonomie (78 900)	8
Paris joue un rôle majeur dans l'offre régionale (33 100 places), notamment dans les secteurs de l'urgence (8 500 places) et de l'insertion (6 500 places)	8
16 communes de Petite couronne jouent aussi un rôle important en concentrant plus de la moitié de l'offre de ce territoire, soit 21 498 places hors nuitées d'hôtel	9
<i>La Seine-Saint-Denis : une offre très importante en FTM et RS-FTM (13 960 places)</i>	<i>9</i>
<i>Dans le Val-de-Marne : 1 440 places d'hôtel sont financées chaque jour par le Conseil général</i>	<i>9</i>
<i>Dans les Hauts-de-Seine : une offre importante en FJT et RS-FJT (1 597 places)</i>	<i>9</i>
23 communes de Grande couronne concentrent près de la moitié de l'offre de ce territoire, soit 15 588 places hors nuitées d'hôtel.....	10
<i>Dans le Val-d'Oise : une offre importante en FJT et RS-FJT (1 788 places) et en CHU (578 places).....</i>	<i>10</i>
<i>En Essonne : le rôle important des structures d'insertion (1 677 places).....</i>	<i>10</i>
<i>Dans les Yvelines : une offre importante en FTM et RS-FTM (5 638 places)</i>	<i>10</i>
<i>En Seine-et-Marne : une offre importante en RS ex-nihilo (1 307 places) et en centres maternels (308 places).....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau : l'offre d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012.....</i>	<i>13</i>
<i>Cartes : les places en centres d'hébergement d'urgence (CHU) et en structures d'insertion (CHRS, stabilisation, Cada, centres maternels).....</i>	<i>15</i>
<i>Cartes : les places en FJT et RS-FJT, et les places en FTM et RS-FTM.....</i>	<i>17</i>
<i>Cartes : les places en RS ex-nihilo et l'ensemble des places d'hébergement et de logements adaptés.....</i>	<i>19</i>
<i>Cartes : le nombre de places en hébergement et en logements adaptés pour 1 000 habitants.....</i>	<i>21</i>
2. La rotation et les conditions de logement des résidents avant et après leur passage dans les structures de logements adaptés et d'insertion	23
Dans les FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et les CHRS, près de 26 000 personnes ont emménagé en 2011, avec des différences sensibles de taux de rotation selon les structures	23
2.1 Les FJT et les RS-FJT : une offre annuelle de 10 000 places	25
<i>Un taux de rotation de 77,2 % et une durée de séjour de 14,2 mois.....</i>	<i>25</i>
<i>La proportion de ménages installés depuis moins d'un an est près de deux à trois fois plus élevée que celle observée dans le parc locatif de petite taille (privé et social) occupé par les jeunes ménages</i>	<i>26</i>
<i>Une proportion importante de très jeunes ménages... ..</i>	<i>27</i>

... plus souvent confrontés à des changements de lieu de résidence.....	28
Plus de 53% des résidents des FJT et RS-FJT (5 300 personnes) s'installent dans le parc classique après leur sortie	28
<u>Graphiques</u> : les résidents sortants d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011 : conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge et la durée d'installation.....	30
Un parc qui constitue souvent le premier maillon du parcours résidentiel des jeunes ménages.....	32
2.2. Les FTM et les RS-FTM : une offre annuelle de 7 000 places	33
Un taux de rotation de 13 % et une durée moyenne de séjour de 7 ans	33
Un taux de rotation faible correspondant à un parc ayant une fonction de logement définitif pour une part importante des résidents	34
Des structures où cohabitent deux types de publics.....	35
Des résidents modestes qui se privent volontairement d'une partie importante de leurs ressources.....	35
Les FTM, des structures bon marché	36
Des lieux où la convivialité et la solidarité sont recherchées.....	36
Près de 70 % des sortants s'installent dans le parc classique, retournent au pays ou décèdent	37
La sortie vers le parc classique est d'autant plus grande que la durée de séjour est courte	37
Les FTM et les RS-FTM, une offre indispensable pour les migrants incapables d'investir dans un parcours résidentiel.....	38
<u>Graphiques</u> : les résidents sortants d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011 : conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge et la durée d'installation.....	40
2.3. Les résidences sociales ex-nihilo : une offre annuelle de 4 600 places	43
Un taux de rotation de 44,3 % pour une durée moyenne de séjour de 19,8 mois	43
Des structures où cohabitent des publics différents	44
Une durée moyenne d'occupation d'environ deux ans.....	44
Près de 75 % des résidents s'installent dans le parc classique après leur départ.....	44
<u>Graphiques</u> : les résidents sortants d'une RS ex-nihilo en 2011 : conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge et la durée d'installation.....	46
2.4. Les CHRS : une offre annuelle de 4 500 places.....	49
Un taux de rotation de 55,4 % pour une durée moyenne de séjour de 14,2 mois	49
Des publics très fragilisés : près de 60 % des résidents vivaient dans la précarité avant leur entrée	50
Près de 40 % des résidents de CHRS s'installent dans le parc classique après leur départ. Ils étaient seulement 4,8 % à leur entrée	51
<u>Graphiques</u> : les résidents sortants d'un CHRS en 2011 : conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge et la durée d'installation.....	52
Des prises en charge complexes et itératives	54
75 % des installations dans le parc classique ont eu lieu après un séjour de moins de deux ans.....	54
Conclusion	55
Annexes.....	59
<i>Méthodologie mise en œuvre pour l'analyse de la rotation</i>	61
<i>Le fichier Finess</i>	71

*L'offre d'hébergement et de logements adaptés au 1^{er} janvier 2012 :
données à l'arrondissement et à la commune*

<i>Paris</i>	<i>73</i>
<i>Hauts-de-Seine</i>	<i>74</i>
<i>Seine-Saint-Denis</i>	<i>75</i>
<i>Val-de-Marne</i>	<i>76</i>
<i>Seine-et-Marne</i>	<i>77</i>
<i>Yvelines.....</i>	<i>78</i>
<i>Essonne</i>	<i>79</i>
<i>Val-d'Oise.....</i>	<i>80</i>
<i>FJT et RS-FJT : tableaux et graphiques complémentaires</i>	<i>81</i>
<i>FTM et RS-FTM : tableaux et graphiques complémentaires</i>	<i>93</i>
<i>RS ex-nihilo : tableaux et graphiques complémentaires.....</i>	<i>101</i>
<i>CHRS : tableaux et graphiques complémentaires</i>	<i>107</i>
<i>Remerciements</i>	<i>113</i>

Introduction

En raison de moyens financiers trop faibles, d'un manque d'autonomie, d'un cumul de difficultés ou d'accidents de la vie, de nombreuses personnes ne peuvent accéder à un logement classique : du fait de leur situation, ces personnes ne peuvent louer (dans le parc privé comme dans le parc social) et encore moins acheter (pour devenir propriétaire). Pour aider ces publics à surmonter leurs difficultés, la puissance publique (essentiellement l'État) a mis en place des dispositifs temporaires d'aide, qui associent étroitement hébergement et accompagnement social.

L'hébergement est destiné à fournir le minimum vital : il permet à la personne de disposer d'un endroit à soi pour se laver, pour dormir mais également d'avoir une adresse (élément indispensable pour faire valoir ses différents droits : prestations sociales, accès au logement, à une formation...). L'accompagnement social a pour objectif de fournir un soutien et une aide quand cela est nécessaire. Dans la majorité des cas, cet accompagnement est contractualisé¹. Dans ces structures, le contrat fixe les objectifs à atteindre et a pour but de ne pas installer les individus recueillis dans une relation systématique d'assistance, mais de les amener à participer à leur insertion ou réinsertion pour trouver ou retrouver une autonomie, et ainsi accéder au parc de logements classiques².

Trois grandes catégories de situations peuvent être distinguées, correspondant à trois grands défis : le secours immédiat et l'accueil inconditionnel pour les personnes qui sont à la rue (ou risquent de s'y retrouver bientôt), l'aide aux personnes incapables de vivre dans un logement ordinaire en raison d'un cumul de lourdes difficultés (économiques, sociales, psychologiques), enfin l'absence d'offre adéquate dans le parc de logements classiques pour les ménages manquant d'autonomie, notamment financière.

Pour répondre à la diversité de ces situations de détresse, qui ne nécessitent pas toutes le même degré d'intervention, la puissance publique a mis en place une douzaine de dispositifs. Pour le secours immédiat, ce sont les structures d'hébergement d'urgence qui regroupent deux dispositifs : les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et le dispositif des nuitées hôtelières. Pour les personnes qui cumulent des difficultés, il est fait appel aux structures d'insertion, qui comprennent quatre dispositifs : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement et de stabilisation (CHS), les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les centres maternels. Enfin, pour les personnes ne pouvant accéder à un logement ordinaire, sont mobilisées les structures de logements adaptés, qui rassemblent six dispositifs : les foyers de jeunes travailleurs (FJT), les résidences sociales FJT (RS-FJT), les foyers de travailleurs migrants (FTM), les résidences sociales FTM (RS-FTM), les résidences sociales ex-nihilo (RS ex-nihilo) et les maisons relais (appelées aussi pensions de famille)³.

Longtemps considérés comme marginaux, les dispositifs temporaires ont suscité peu d'intérêt. L'offre en stock et en flux était mal connue, de même que leur rôle dans le parcours résidentiel des ménages. Seules une étude réalisée en 2007 par l'IAU îdF sur l'état du stock⁴ et deux autres enquêtes, une de la Drass en 2004 et une de la Drees en

¹ L'accompagnement peut aussi exister sans un contrat dûment signé, comme dans les foyers de travailleurs migrants. Les résidents bénéficient alors d'une aide quand cela est nécessaire (remplir une feuille d'impôt, se faire soigner...).

² Par logements classiques on entend les logements loués (dans le parc privé et le parc social), ceux occupés par leur propriétaire et ceux occupés gratuitement.

³ Ne figurent pas dans cette liste les dispositifs d'aide moins généralistes accueillant des publics très spécifiques (enfants, personnes handicapées, personnes âgées, étudiants) et les établissements médicaux et de soins (centres hospitaliers, appartements de coordination thérapeutique). Ne figurent pas non plus les dispositifs relativement récents comme les RHVS (résidences hôtelières à vocation sociale) ou les logements adaptés avec intermédiation locative (« Solibail » et, à Paris, « Louer solidaire »).

⁴ Guillouet Jean-Jacques et Pauquet Philippe « Les dispositifs publics d'hébergement et de logements temporaires en Île-de-France : une offre de près de 70 000 places en 2007 », *Supplément Habitat n°43*, laurif, janvier 2008.

2008 sur la rotation, et ce uniquement dans les structures d'insertion⁵, ont abordé ces questions.

Le travail présenté dans ce rapport s'est donc fixé trois objectifs :

- En premier lieu, dénombrer le nombre de places offertes en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 par l'ensemble des douze catégories de structures d'hébergement et de logements adaptés (on estime ici le « stock »). Cette partie actualise le travail réalisé en 2007.
- En second lieu, estimer la rotation dans ces structures, afin de déterminer le nombre de places offertes chaque année pour accueillir de nouvelles personnes (on estime ici le « flux »). Pour estimer cette rotation, l'IAU îdF a réalisé en 2012 une enquête auprès d'un échantillon de FJT, de RS-FJT, de FTM, de RS-FTM, de RS ex-nihilo et de CHRS, qui représentent à eux seuls 70 % de l'ensemble de l'offre des structures d'hébergement et de logements adaptés de la région.
- En troisième lieu, connaître les changements de conditions de logement des personnes accueillies avant et après leur passage dans ces structures, pour comprendre comment cet hébergement s'inscrit dans le parcours résidentiel des personnes qui y ont séjourné. Ce travail s'est aussi appuyé sur l'enquête de l'IAU îdF.

⁵ Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass), « Les établissements pour adultes en difficulté », enquête Etablissements sociaux 2004, *Etudes statistiques* n°9, avril 2007. *L'enquête Etablissements sociaux (ES) de 2008 a fait l'objet de deux publications* : Mainaud Thierry, « L'hébergement social (hors urgence) : 70 000 personnes sans logement accueillies en établissement – résultats de l'enquête ES 2008 », *Etudes et résultats*, n°766, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique (Drees), juin 2011 et Mainaud Thierry, « L'hébergement d'urgence en CHRS – résultats de l'enquête ES 2008 », *Etudes et résultats*, n°777, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique (Drees), octobre 2011. *Les résultats de cette dernière enquête ont également fait l'objet d'une exploitation pour la région Île-de-France, réalisée par le Service des Observatoires, Etudes et Evaluations (Soes)* : « Structures d'hébergement et personnes accueillies », *Repères 03/2012*, Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, juin 2013.

1. L'offre des structures d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012

En 2011, grâce à un partenariat avec la Drihl IF (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France), les unités territoriales Drihl de Paris et de la Petite couronne, les DDT (Directions départementales des territoires) et les DDCCS (Directions départementales de la cohésion sociale) des départements de la Grande couronne, ainsi qu'avec les Conseils généraux, l'IAU îdF a actualisé l'estimation de 2007 sur l'offre (appelée aussi stock) des douze catégories de structures d'hébergement et de logements adaptés recensées sur le territoire régional.

Une offre estimée à 121 000 « places », répartie dans 251 communes et arrondissements

Selon les données de l'IAU, le stock des structures d'hébergement et de logements adaptés s'élève au 1^{er} janvier 2012 à 121 154 places, ce qui représente environ 2,4 % des 4 963 000 résidences principales franciliennes⁶.

Par rapport à l'habitat classique, l'offre de ces structures est relativement concentrée. Hors nuitées d'hôtel⁷, seules 20 % des communes franciliennes (soit 251 : 231 communes et les 20 arrondissements de Paris) disposent d'une offre sur leur territoire, et 29 d'entre elles (19 communes et 10 arrondissements parisiens⁸) regroupent à elles seules près de la moitié de l'offre régionale (49,7 %)⁹. Plus globalement, 68 % des personnes qui résident dans ces structures vivent à Paris et en Petite couronne, contre 57 % de la population totale francilienne¹⁰.

Les statistiques détaillées ci-après ont été regroupées selon les trois grands défis auxquels doivent répondre ces structures : l'urgence, l'insertion et l'accueil des personnes proches de l'autonomie.

Les structures d'hébergement et de logements adaptés : répondre à trois grands défis

Trois grandes catégories de situations peuvent être distinguées, correspondant à trois grands défis : **le secours immédiat** et l'accueil inconditionnel pour les personnes qui sont à la rue (ou risquent de s'y retrouver bientôt), **l'aide aux personnes incapables de vivre dans un logement ordinaire** en raison d'un cumul de lourdes difficultés (économiques, sociales, psychologiques), enfin **l'absence d'offre adéquate dans le parc de logements classiques** pour les ménages manquant d'autonomie, notamment financière.

Pour répondre à la diversité de ces situations de détresse, qui ne nécessitent pas toutes le même degré d'intervention, la puissance publique a mis en place une douzaine de dispositifs. **Pour le secours immédiat**, on trouve les structures d'hébergement d'urgence, qui regroupent deux dispositifs : les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et le dispositif des nuitées hôtelières. **Pour les personnes qui cumulent des difficultés**, on trouve les structures d'insertion, qui comprennent quatre dispositifs : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement et de stabilisation (CHS), les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les centres maternels. Enfin, **pour les personnes ne pouvant accéder à un logement ordinaire**, on trouve les structures de logements adaptés, qui rassemblent six dispositifs : les foyers de jeunes travailleurs (FJT), les résidences sociales FJT (RS-FJT), les foyers de travailleurs migrants (FTM), les résidences sociales FTM (RS-FTM), les RS ex-nihilo et les maisons relais (appelées aussi pensions de famille)¹¹.

⁶ Source : Insee, RP 2010.

⁷ Pour les nuitées hôtelières, l'adresse et le nom de la commune ne sont pas disponibles pour l'ensemble des hôtels.

⁸ Pour Paris, il s'agit des 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Les 19 communes sont : Boulogne-Billancourt, Gennevilliers et Nanterre dans les Hauts-de-Seine ; Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Montreuil et Saint-Denis en Seine-Saint-Denis ; Champigny-sur-Marne, Créteil, Ivry-sur-Seine, Thiais et Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne ; Argenteuil dans le Val-d'Oise ; Evry et Massy en Essonne ; Les Mureaux et Mantes-la-Jolie dans les Yvelines.

⁹ La population (RP2010) de ces 29 collectivités ne pèse que 34 % dans l'ensemble des 251 communes disposant d'une offre.

¹⁰ Source : Insee, RP 2010.

¹¹ Pour plus de détail sur les types de structure, cf. Guillouet Jean-Jacques et Pauquet Philippe, « Hébergement d'urgence et d'insertion et logement adapté en Île-de-France », Note rapide, n°611, IAU îdF, décembre 2012.

21 % des places sont dédiées à l'urgence (25 300), 14 % à l'insertion (16 900) et 65 % aux personnes proches de l'autonomie (78 900). Ces places sont très nombreuses en Petite couronne

Sur les 121 000 places dénombrées, 21 % (soit 25 300) sont consacrées à l'urgence et 14 % (soit 16 900) à l'insertion. Enfin, deux tiers des places (soit 78 900) sont réservées aux personnes proches de l'autonomie mais devant encore résoudre un problème de logement.

C'est en Petite couronne que l'on observe la plus grande concentration de places avec 51 600, soit 43 % des capacités d'accueil régionales. La Grande couronne et Paris comptabilisent respectivement 36 500 et 33 100 places, soit 30 % et 27 % du total.

Rapporté au poids de population, c'est le département de Seine-Saint-Denis qui présente le nombre de places pour 1 000 habitants le plus élevé. Avec 16,3 places, il est trois fois plus élevé dans ce département qu'en Seine-et-Marne. Paris occupe la deuxième position avec un taux de 14,8 places pour 1 000 habitants.

Le Val-de-Marne et le Val-d'Oise arrivent ensuite avec des taux respectifs de 11,7 et 9,1 places pour 1 000 habitants.

L'Essonne (8,0), les Hauts-de-Seine (7,3), les Yvelines (6,3) et la Seine-et-Marne (5,7) affichent les taux de places pour 1 000 habitants les plus faibles.

Paris joue un rôle majeur dans l'offre régionale (33 100 places), notamment dans les secteurs de l'urgence (8 500 places) et de l'insertion (6 500 places)

Avec 33 100 places, soit 27,3 % du total régional, la capitale joue un rôle majeur dans l'offre d'hébergement et de logements adaptés. Ce rôle est particulièrement net dans les secteurs de l'urgence (8 549 places) et de l'insertion (6 511 places), puisque la ville de Paris regroupe plus du tiers de l'offre régionale¹² (respectivement 33,8 % et 38,4 %). Les logements adaptés (FTM, FJT et résidences sociales), qui représentent 18 018 places, sont aussi très présents mais pèsent moins dans l'ensemble régional (22,8 % du total).

Globalement, l'offre de la capitale est relativement concentrée : hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 26 845 places¹³), sept arrondissements regroupent près de 75 % des places de la ville, dont quatre plus de la moitié : le 13^{ème} (4 901 places), le 20^{ème} (3 082 places), le 15^{ème} (2 790 places) et le 18^{ème} (2 706 places).

Avertissement : la localisation des places à l'arrondissement ou à la commune

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation des places est fournie selon l'adresse du gestionnaire, et peut donc différer de celle des lieux d'hébergement proprement dits. Le nombre de places d'un arrondissement ou d'une commune peut donc être légèrement surestimé ou sous-estimé. De même, des arrondissements ou des communes peuvent ne pas figurer dans les données présentées ci-dessous, mais ces situations sont toutefois peu fréquentes.

¹² Cette prédominance est particulièrement marquée dans les structures de stabilisation (CHS) et de réinsertion (CHRS), où Paris concentre respectivement 50 % et 46 % de l'offre régionale.

¹³ Pour les nuitées hôtelières, l'adresse et le nom de la commune ne sont pas disponibles pour l'ensemble des hôtels.

16 communes de Petite couronne jouent aussi un rôle important en concentrant plus de la moitié de l'offre de ce territoire, soit 21 498 places hors nuitées d'hôtel

La Seine-Saint-Denis : une offre très importante en foyer de travailleurs migrants (FTM) et en résidences sociales FTM (13 960 places)

Après Paris, la **Seine-Saint-Denis** est le département qui totalise l'offre la plus importante : **24 680 places**, soit 20,4 % de l'offre francilienne. Les places de logements adaptés (FTM, FJT et résidences sociales) y sont particulièrement nombreuses. Avec 17 053 places dédiées à ces structures, ce territoire pèse pour 21,6 % dans le total régional, un poids presque équivalent à celui de la ville de Paris (22,8 % du total et 18 018 places). Le département se distingue surtout par ses 13 960 places en FTM et RS-FTM, un effectif sensiblement supérieur à l'offre de Paris (9 179 places) et des deux autres départements de la Petite couronne (8 170 places dans le Val-de-Marne et 5 650 places dans les Hauts-de-Seine).

Les volumes de l'offre d'urgence (5 400 places) et d'insertion (2 227 places) sont également importants et représentent respectivement 21,4 % et 13,1 % de l'offre régionale.

La Seine-Saint-Denis se caractérise également par une offre répartie sur un grand nombre de communes. Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 19 631 places), 90 % des communes (soit 35 sur les 40 que compte le département) proposent des places d'hébergement et de logements adaptés. Plus de la moitié de ces dernières (19) disposent d'au moins 400 places, et six d'entre elles concentrent la moitié des places du département : il s'agit des communes de Montreuil (2 622 places), Aubervilliers (2 122 places), Saint-Denis (2 105 places), Aulnay-sous-Bois (1 102 places), Bobigny (915 places) et Bondy (908 places).

Dans le Val-de-Marne : 1 440 places d'hôtel sont financées chaque jour par le Conseil général

Le **Val-de-Marne**, qui comptabilise **15 456 places** et 12,8 % du total francilien, arrive en troisième position. Les volumes de l'offre d'urgence (3 515 places, dont 1 440 nuitées financées par le Conseil général et 688 places en centres d'hébergement d'urgence), d'insertion (1 673 places) et de logements adaptés (10 268 places) représentent respectivement 13,9 %, 9,9 % et 13,0 % de l'offre régionale.

Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 12 629 places), cette offre moins abondante est aussi un peu plus concentrée. Moins des deux-tiers des communes (30 sur les 47 du département) disposent de places, et 11 affichent une capacité supérieure ou égale à 400 places. Comme en Seine-Saint-Denis, six communes concentrent à elles seules la moitié des places du département. Il s'agit de Créteil (1 284 places), Vitry-sur-Seine (1 242 places), Champigny-sur-Marne (1 235 places), Thiais (908 places), Ivry-sur-Seine (831 places) et l'Hay-les-Roses (765 places).

Dans ce département, le nombre de places d'hôtel financées chaque jour par le Conseil général (1 440) est particulièrement élevé. Le Val-de-Marne propose ainsi l'offre la plus importante pour ce type de dispositif après Paris.

Dans les Hauts-de-Seine : une offre importante en foyers de jeunes travailleurs (FJT) et en résidences sociales FJT (1 597 places)

L'offre des **Hauts-de-Seine** s'établit, quant à elle, à **11 440 places**, soit 9,4 % du total francilien. Dans ce département, les volumes de l'offre d'urgence (1 994 places), d'insertion (1 222 places) et de logements adaptés (8 224 places) représentent respectivement 7,9 %, 7,2 % et 10,4 % de l'offre régionale. L'offre de logements adaptés en FJT et RS-FJT est importante : avec 1 597 places, le département arrive en troisième position pour ce type de dispositif derrière Paris et le Val-d'Oise.

Dans ce département, l'offre est répartie sur un grand nombre de communes. Hors nuitées d'hôtel, les 9 949 places sont présentes dans 30 des 36 communes que compte le département, soit 80 % d'entre elles. Elle est toutefois davantage concentrée. Quatre communes regroupent à elles seules 55 % des places : Nanterre (2 223 places), Boulogne-Billancourt (1 260 places), Gennevilliers (1 177 places) et Colombes (799 places).

23 communes de Grande couronne concentrent près de la moitié de l'offre de ce territoire, soit 15 588 places hors nuitées d'hôtel

Dans le Val-d'Oise : une offre importante en FJT et RS-FJT (1 788 places), et en centre d'hébergement d'urgence (578 places)

C'est le département du **Val-d'Oise** qui totalise l'offre la plus importante de la Grande couronne. Avec **10 620 places**, il représente 8,8 % de l'offre francilienne, une valeur proche de celle observée pour les Hauts-de-Seine (9,4 %). Les volumes de l'offre d'urgence (2 183 places), d'insertion (1 016 places) et de logements adaptés (7 421 places) représentent respectivement 8,6 %, 6,0 % et 9,4 % de l'offre régionale.

L'offre élevée en places en FJT et RS-FJT (1 788) et en centre d'hébergement d'urgence (578) positionne ce territoire derrière Paris pour l'offre en FJT et RS-FJT, et derrière Paris et le Val-de-Marne pour l'offre en CHU.

Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 9 015 places), 35 communes sur les 185 du département disposent d'une offre, dont 17 affichent une capacité supérieure ou égale à 200 places. Toutefois, près de la moitié de l'offre départementale (47 %) est concentrée dans une bande de cinq kilomètres de large située de part et d'autre de l'autoroute A15. On retrouve dans cet espace les communes d'Argenteuil (1 448 places), Pontoise (720 places), Saint-Ouen-l'Aumône (616 places), Cergy (490 places), Saint-Gratien (484 places) et Montigny-lès-Cormeilles (459 places).

En Essonne : le rôle important des structures d'insertion (1 677 places)

L'**Essonne** rassemble **9 625 places**, soit 7,9 % de l'offre de la région. Les places d'urgence (1 619), d'insertion (1 677) et de logements adaptés (6 329, dont 4 925 places de FTM et de RS-FTM) représentent respectivement 6,4 %, 9,9 % et 8,0 % de l'offre régionale. Avec ses 1 677 places d'insertion, ce territoire affiche l'offre la plus abondante pour ce type de structure après Paris et la Seine-Saint-Denis.

Dans ce département, hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 8 375 places), 30 communes sur les 196 du département disposent de places, dont 15 affichent une capacité supérieure ou égale à 200 places. Parmi les départements de grande couronne, l'Essonne affiche la plus grande concentration de l'offre, puisque seules quatre communes totalisent la moitié (49 %) de l'offre départementale. Il s'agit d'Evry (1 802 places), Massy (955 places), Corbeil-Essonnes (795 places) et Etampes (586 places).

Dans les Yvelines : une offre importante en foyers de travailleurs migrants (FTM) et en résidences sociales FTM (5 638 places)

Dans les **Yvelines**, les places d'hébergement et de logements adaptés, au nombre de **8 830**, représentent 7,3 % de l'offre francilienne. Les volumes de l'offre d'urgence (666 places), d'insertion (1 073 places) et de logements adaptés (7 091 places) représentent respectivement 2,6 %, 6,3 % et 9,0 % de l'offre régionale. Ce département se caractérise par le nombre de places d'urgence le plus faible de la région (666), mais aussi par l'offre en FTM et en RS-FTM la plus élevée des départements de Grande couronne (5 638 places).

Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 8 579 places), les communes qui disposent de places sont au nombre de 33 sur les 262 du département, dont 17 ont une capacité

supérieure ou égale à 200 places. Toutefois, près de la moitié de l'offre départementale (48 %) est concentrée dans six communes : Mantes-la-Jolie (878 places), les Mureaux (853 places), Versailles (781 places), Sartrouville (690 places), Carrières-sous-Poissy (521 places) et Saint-Germain-en-Laye (414 places). Cinq d'entre elles sont situées le long de la vallée de la Seine dans le nord du département.

En Seine-et-Marne : une offre importante en résidences sociales ex-nihilo (1 307 places) et en centres maternels (308 places)

La **Seine-et-Marne** est le département qui affiche le nombre de places le moins élevé : **7 425**, soit 6,1 % du total régional. Dans ce territoire, les poids de l'offre d'urgence (1 336 places), d'insertion (1 548 places) et de logements adaptés (4 541 places) représentent respectivement 5,3 %, 9,1 % et 5,8 % de l'offre régionale.

Malgré la faiblesse de l'offre globale, les 1 307 places en résidences sociales ex-nihilo et les 308 places en centres maternels positionnent ce territoire derrière Paris et la Seine-Saint-Denis pour l'offre la plus importante dans ces deux catégories de structures.

Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 6 305 places), 38 communes sur les 514 que compte le département disposent d'une offre sur leur territoire, dont 11 ont une capacité supérieure ou égale à 200 places. Sept d'entre elles, plutôt situées dans le nord du département, regroupent la moitié (49 %) de l'offre départementale. Il s'agit de Meaux (741 places), Torcy (568 places), Dammarie-les-Lys (462 places), Roissy-en-Brie (378 places), Melun (351 places), Montévrain (299 places) et Chelles (297 places).

Un financement de l'urgence régionale largement dominé par l'unité territoriale parisienne de la Drihl

L'unité territoriale (UT) de Paris de la Drihl finance à elle seule 55 % de l'ensemble des places d'urgence régionales, soit 13 800 places, dont 11 300 en hôtel et 2 500 en centre d'hébergement d'urgence (CHU). Parmi les 11 300 places d'hôtel financées, seules 2 600 (soit 23 % du total) sont situées dans Paris intra-muros. Les 8 700 autres (77 %) sont localisées en dehors de la ville : 6 100 en Petite couronne (dont 4 000 en Seine-Saint-Denis), et 2 600 en Grande couronne (dont 1 105 dans le Val-d'Oise).

L'offre d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012

Dispositifs		Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Grande couronne	Île-de-France	
Hébergement	Urgence	Centre d'hébergement d'urgence (CHU) (a)	2 316	503	351	688	1 542	216	415	369	578	1 578	5 436
		Nuitées Etat *	2 601	1 491	4 217	1 387	7 095	1 033	196	808	1 419	3 456	13 152
		Nuitées Cons. Général**	3 632	non transmis	832	1 440	2 272	87	55	442	186	770	6 674
		Sous-total	8 549	1 994	5 400	3 515	10 909	1 336	666	1 619	2 183	5 804	25 262
		% ligne	33,8	7,9	21,4	13,9	43,2	5,3	2,6	6,4	8,6	23,0	100
		% colonne	25,8	17,4	21,9	22,7	21,2	18,0	7,5	16,8	20,6	15,9	20,9
	<i>dont nombre de places financées par l'UT Drihl de Paris, à Paris et dans les autres départements</i>												
		CHU (a)	2 316	93	0	59	152	0	0	0	0	0	2 468
		Nuitées Etat *	2 601	906	4 062	1 125	6 093	703	117	708	1 105	2 633	11 327
		total	4 917	999	4 062	1 184	6 245	703	117	708	1 105	2 633	13 795
		en % du sous-total Urgence	57,5	50,1	75,2	33,7	57,2	52,6	17,6	43,7	50,6	45,4	54,6
	Insertion	Stabilisation (b)	2 056	269	469	336	1 074	236	171	461	122	990	4 120 (1)
		Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	3 156	606	838	518	1 962	506	418	547	315	1 786	6 904
Cada-CPH (c)		730	299	532	617	1 448	498	429	546	545	2 018	4 196	
Centres maternels (d)		569	48 (2)	388	202	638	308	55	123	34	520	1 727	
Sous-total		6 511	1 222	2 227	1 673	5 122	1 548	1 073	1 677	1 016	5 314	16 947	
% ligne		38,4	7,2	13,1	9,9	30,2	9,1	6,3	9,9	6,0	31,4	100	
% colonne	19,7	10,7	9,0	10,8	9,9	20,8	12,2	17,4	9,6	14,6	14,0		
Logements adaptés	Ménages proches de l'autonomie	FJT	2 091	269	631	867	1 767	65	0	151	286	502	4 360
		FTM	5 961	4 196	9 247	4 393	17 836	541	2 783	3 244	3 022	9 590	33 387
		résidence sociale ex-nihilo	3 737	735	1 592	846	3 173	1 307	881	596	524	3 308	10 218
		résidence sociale FJT	2 154	1 328	691	288	2 307	1 203	525	579	1 502	3 809	8 270
		résidence sociale FTM	3 218	1 454	4 713	3 777	9 944	1 339	2 855	1 681	1 992	7 867	21 029
		Maisons relais / pension de famille	857	242	179	97	518	86	47	78	95	306	1 681
		Sous-total	18 018	8 224	17 053	10 268	35 545	4 541	7 091	6 329	7 421	25 382	78 945
		% ligne	22,8	10,4	21,6	13,0	45,0	5,8	9,0	8,0	9,4	32,2	100
% colonne	54,5	71,9	69,1	66,4	68,9	61,2	80,3	65,8	69,9	69,5	65,2		
TOTAL	Effectif	33 078	11 440	24 680	15 456	51 576	7 425	8 830	9 625	10 620	36 500	121 154	
	% ligne	27,3	9,4	20,4	12,8	42,6	6,1	7,3	7,9	8,8	30,1	100	
	% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
dispositif ALT (e)***		2 265	767	2 092	1 257	4 116	1 031	572	1 323	575	3 501	9 882	
Population totale		2 233 906	1 561 666	1 515 848	1 318 486	4 396 000	1 312 280	1 407 302	1 207 508	1 168 631	5 095 721	11 725 627	
nb de places pour 1000 hab.		14,8	7,3	16,3	11,7	11,7	5,7	6,3	8,0	9,1	7,2	10,3	

* données 2010. ** données 2010, sauf pour Paris (données arrêtées au 1^{er} octobre 2011). *** données 2010 pour les Hauts-de-Seine.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Finess pour Paris et la Petite couronne ; Drihl/Soes (fichier Finess), DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et DDT (Direction départementale des territoires) pour la Grande couronne.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion) et DDCS.
- Pour les places en hôtel financées par les Conseils généraux et les places de centres maternels : Conseils généraux.
- Pour les places du dispositif ALT : Drihl (Service accueil, hébergement et insertion) pour le 75 et le 92; Drihl ut 93 pour la Seine-Saint-Denis, Drihl ut 94 pour le Val-de-Marne et DDCS pour les départements de Grande couronne.
- Pour la population totale : Insee, RP2009.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stabilisation' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation.

(c) le nombre de places en Cada-CPH intègre 59 places d'Huda (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile) : 24 en Seine-Saint-Denis et 35 en Essonne.

(d) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

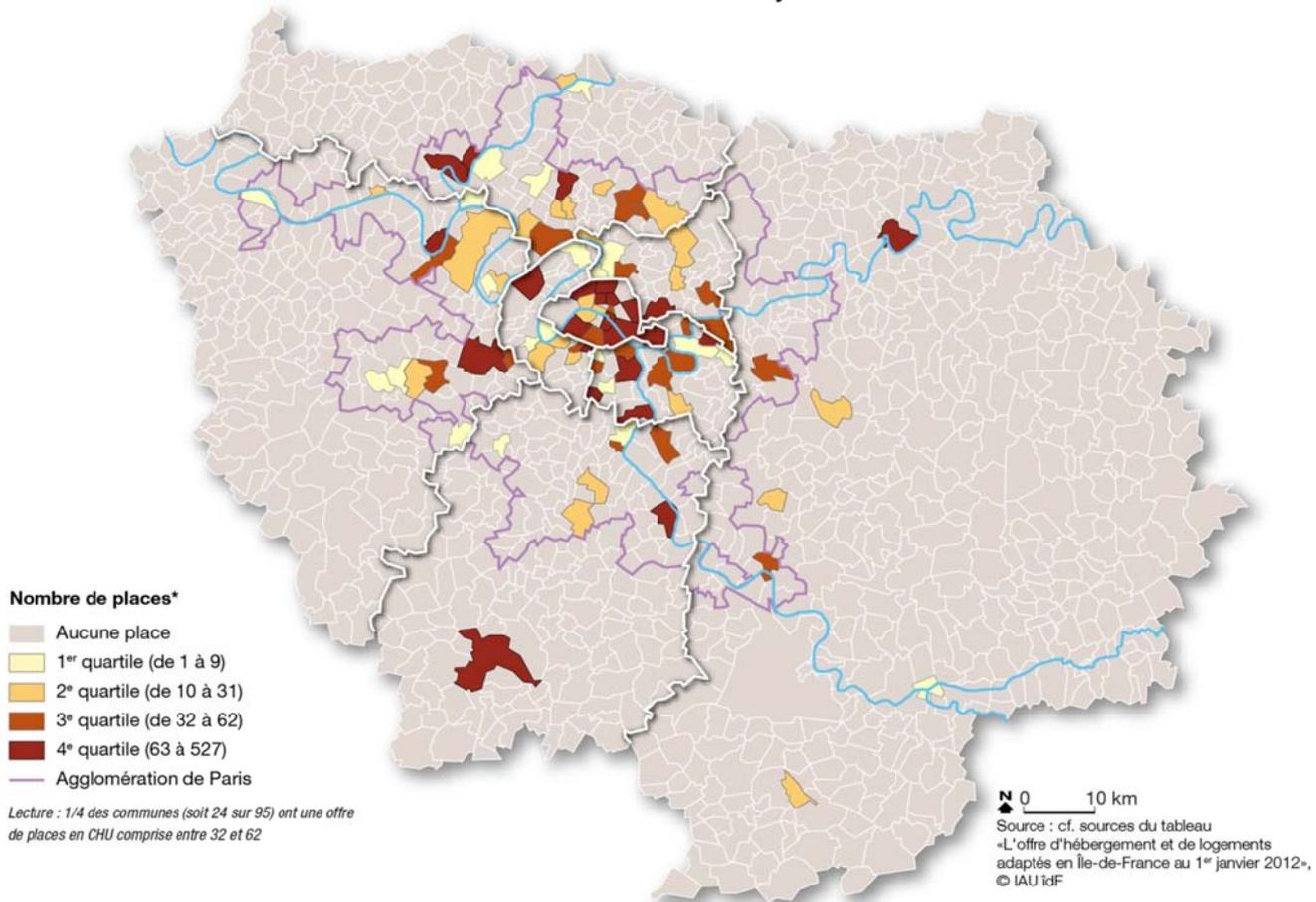
(e) les places financées via le dispositif ALT, ne pouvant faire l'objet d'un décompte à part (en raison des risques de doubles-comptes), figurent de façon isolées. Pour plus de précisions : Guillouet Jean-Jacques, Pauquet Philippe, « Hébergement d'urgence et d'insertion et logement adapté en Île-de-France », Note rapide, n°611, IAU îdF, décembre 2012.

(1) dont 376 places financées par la Drihl 75 : 14 dans les Hauts-de-Seine, 40 en Seine-Saint-Denis, 64 dans le Val-de-Marne et 258 en Essonne.

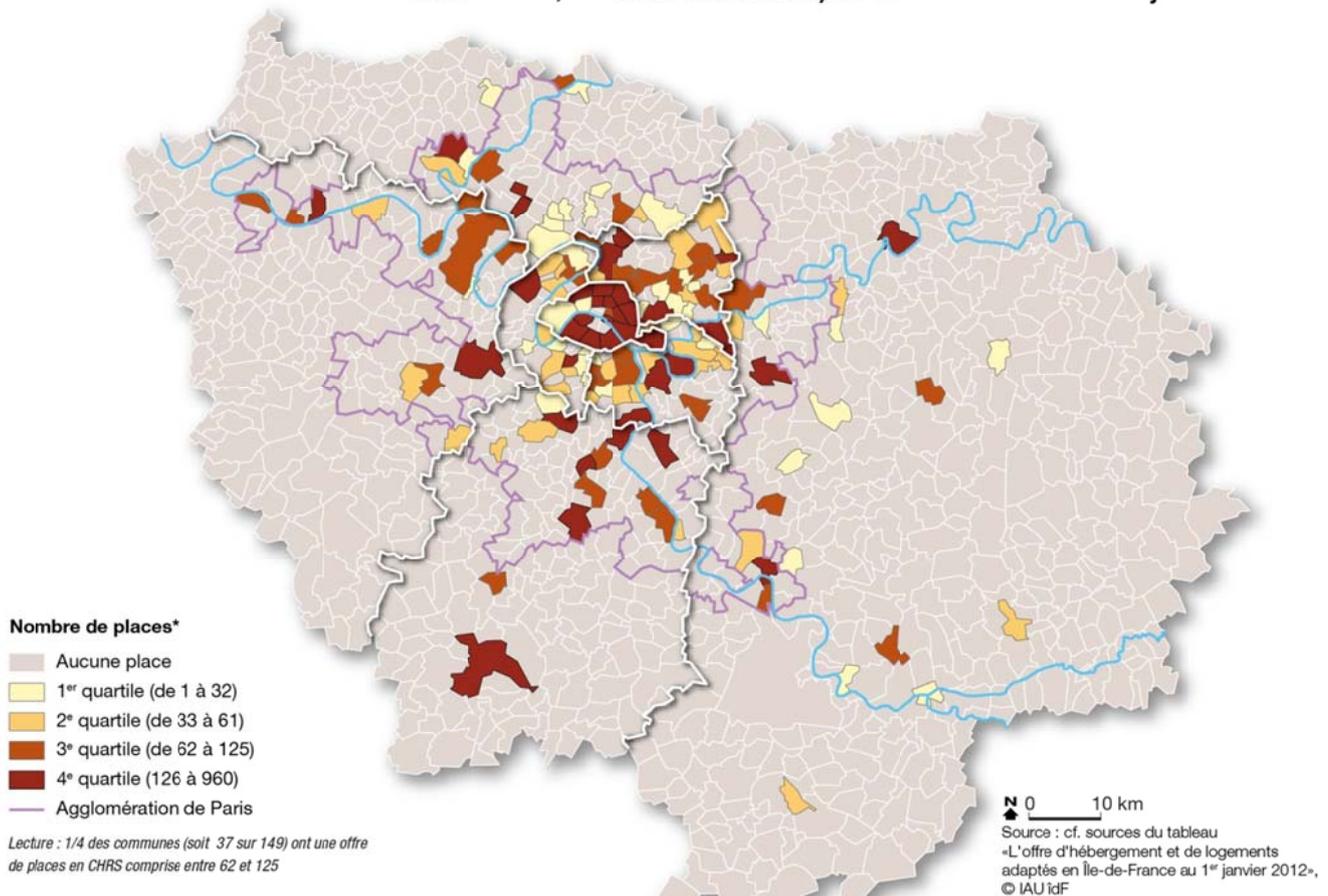
(2) les 48 places figurant dans le département des Hauts-de-Seine correspondent à des places financées par l'ASE (aide sociale à l'enfance) de Paris. Le Conseil général des Hauts-de-Seine n'a pas transmis de statistiques sur le nombre de places de centres maternels.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), CHS (centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), CPH (centre provisoire d'hébergement), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

Les 5 436 places des centres d'hébergement d'urgence (CHU) en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



Les 16 947 places en structures d'insertion (CHRS, stabilisation, Cada-CPH, Centres maternels) en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012

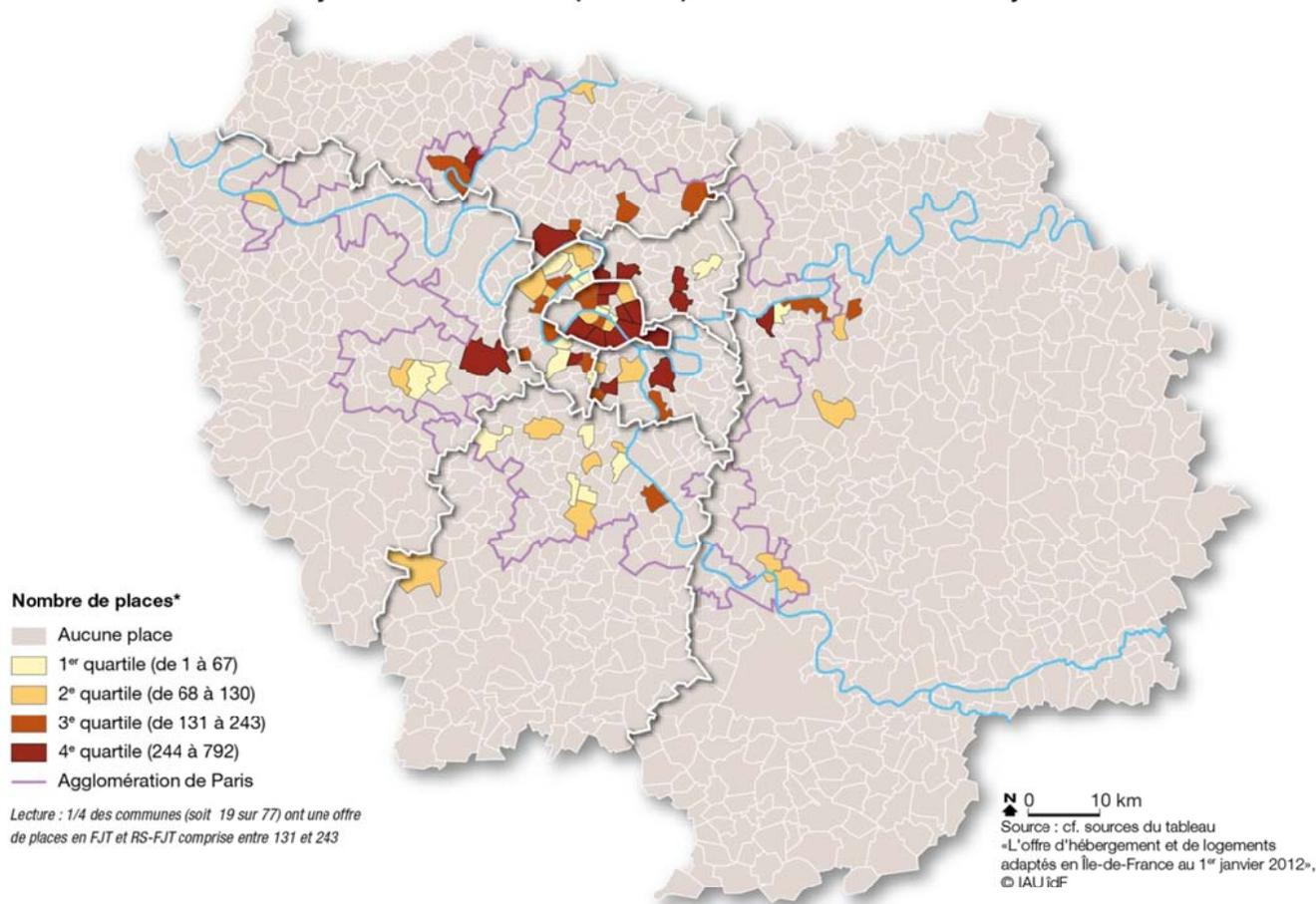


Définition des quartiles

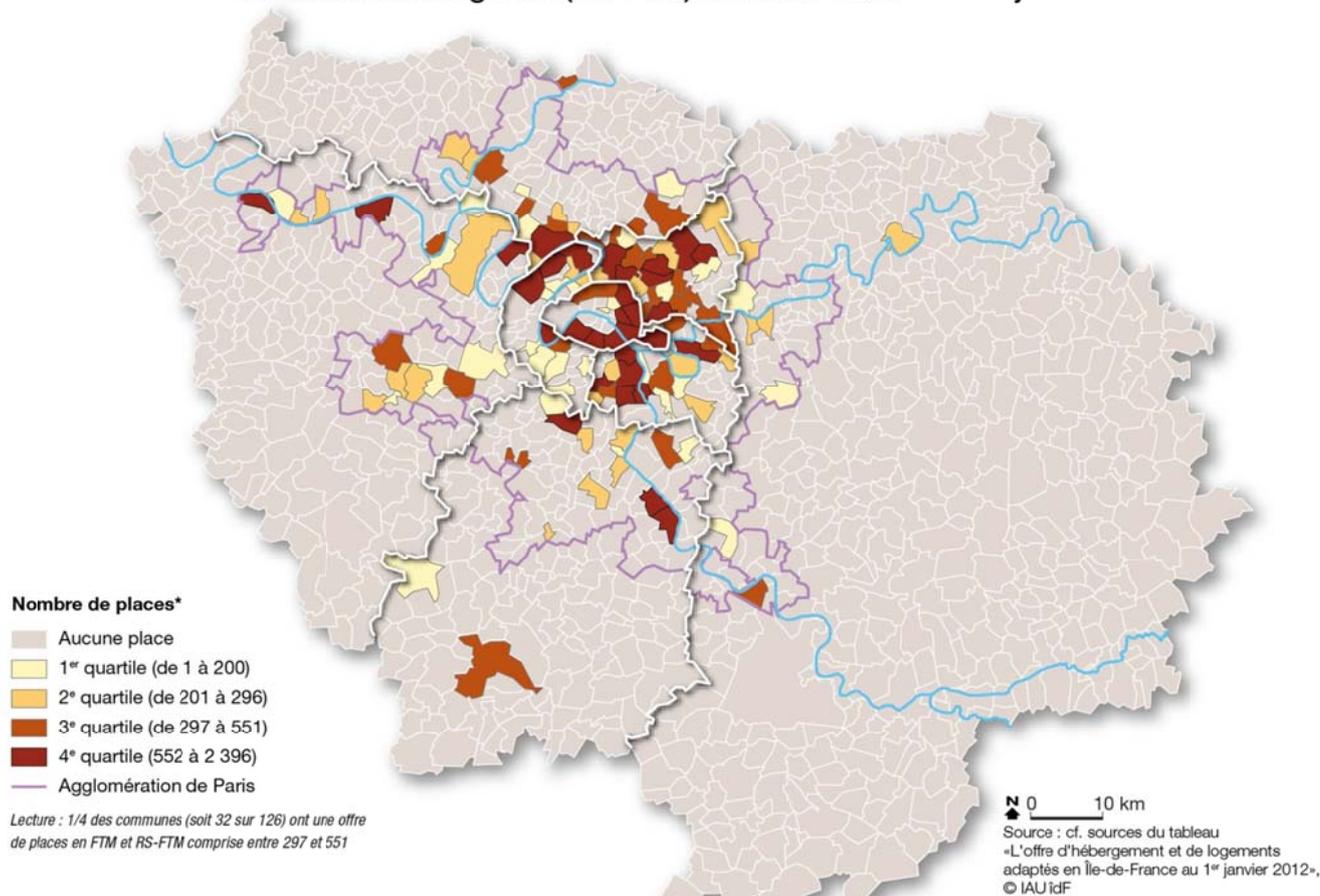
Si on ordonne une distribution (de la valeur la plus petite à la valeur la plus élevée), par exemple le nombre de places en structures d'insertion (carte ci-dessus), les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

* L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation selon l'adresse du gestionnaire peut être différente de celle des lieux d'hébergement. Des communes peuvent donc ne pas figurer sur la carte. Ces situations sont toutefois peu fréquentes.

Les 12 630 places des foyers de jeunes travailleurs (FJT) et des résidences sociales de jeunes travailleurs (RS-FJT) en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



Les 54 416 places des foyers de travailleurs migrants (FTM) et des résidences sociales de travailleurs migrants (RS-FTM) en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012

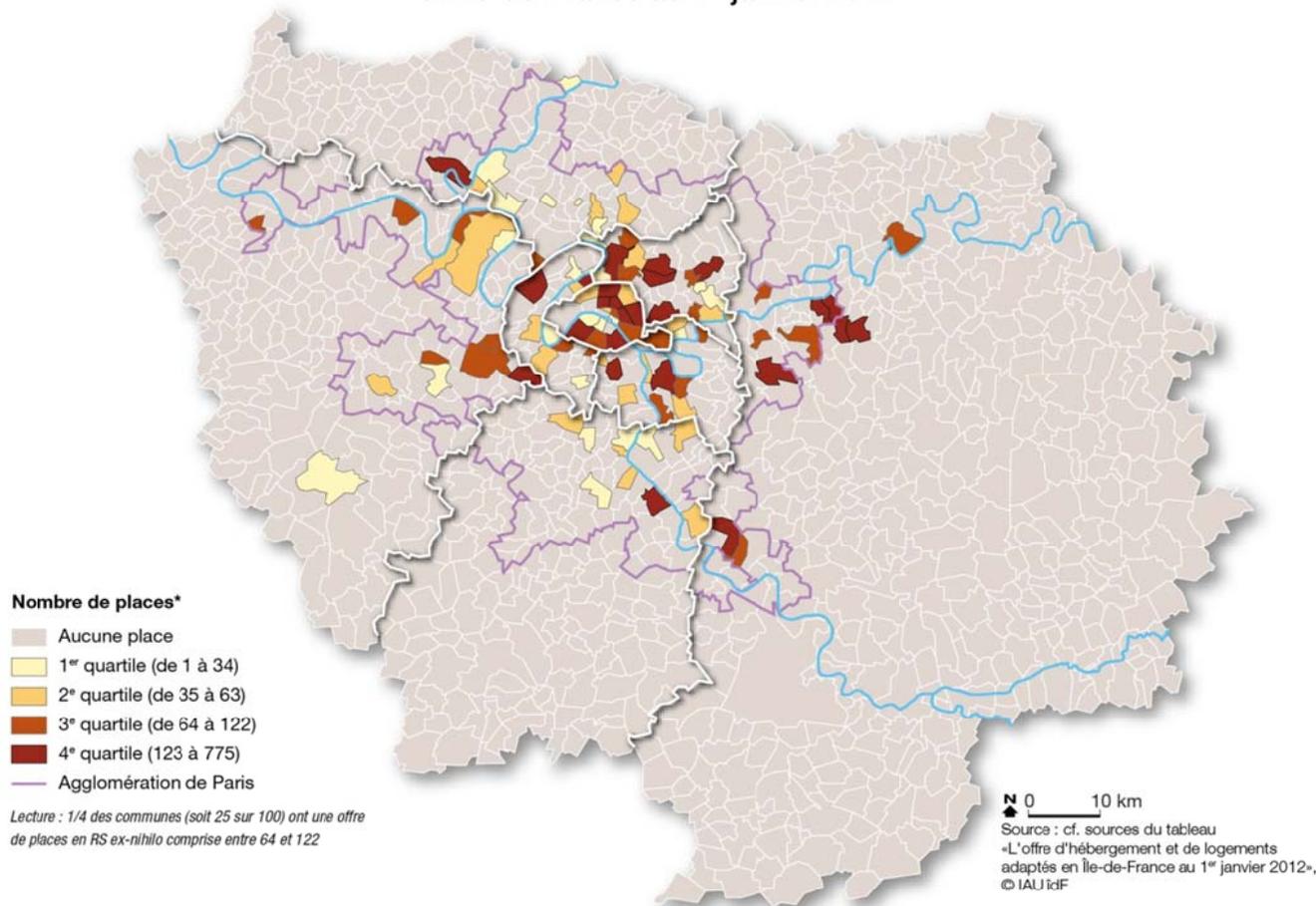


Définition des quartiles

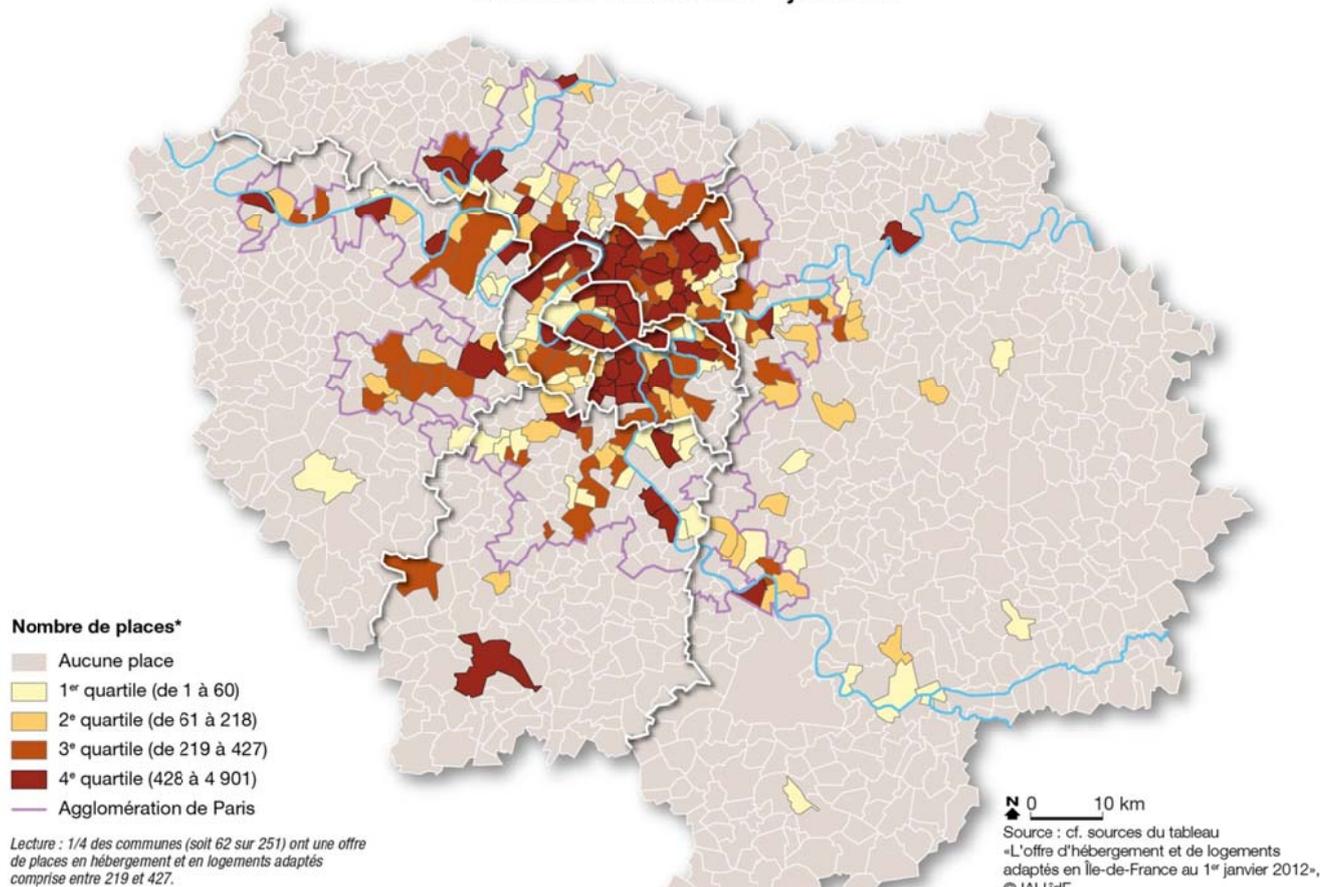
Si on ordonne une distribution (de la valeur la plus petite à la valeur la plus élevée), par exemple le nombre de places en foyers de travailleurs migrants (carte ci-dessus), les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

* L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation selon l'adresse du gestionnaire peut être différente de celle des lieux d'hébergement. Des communes peuvent donc ne pas figurer sur la carte. Ces situations sont toutefois peu fréquentes.

Les 10 218 places des résidences sociales ex-nihilo (RS ex-nihilo) en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



Les 101 328 places d'hébergement et de logements adaptés** en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



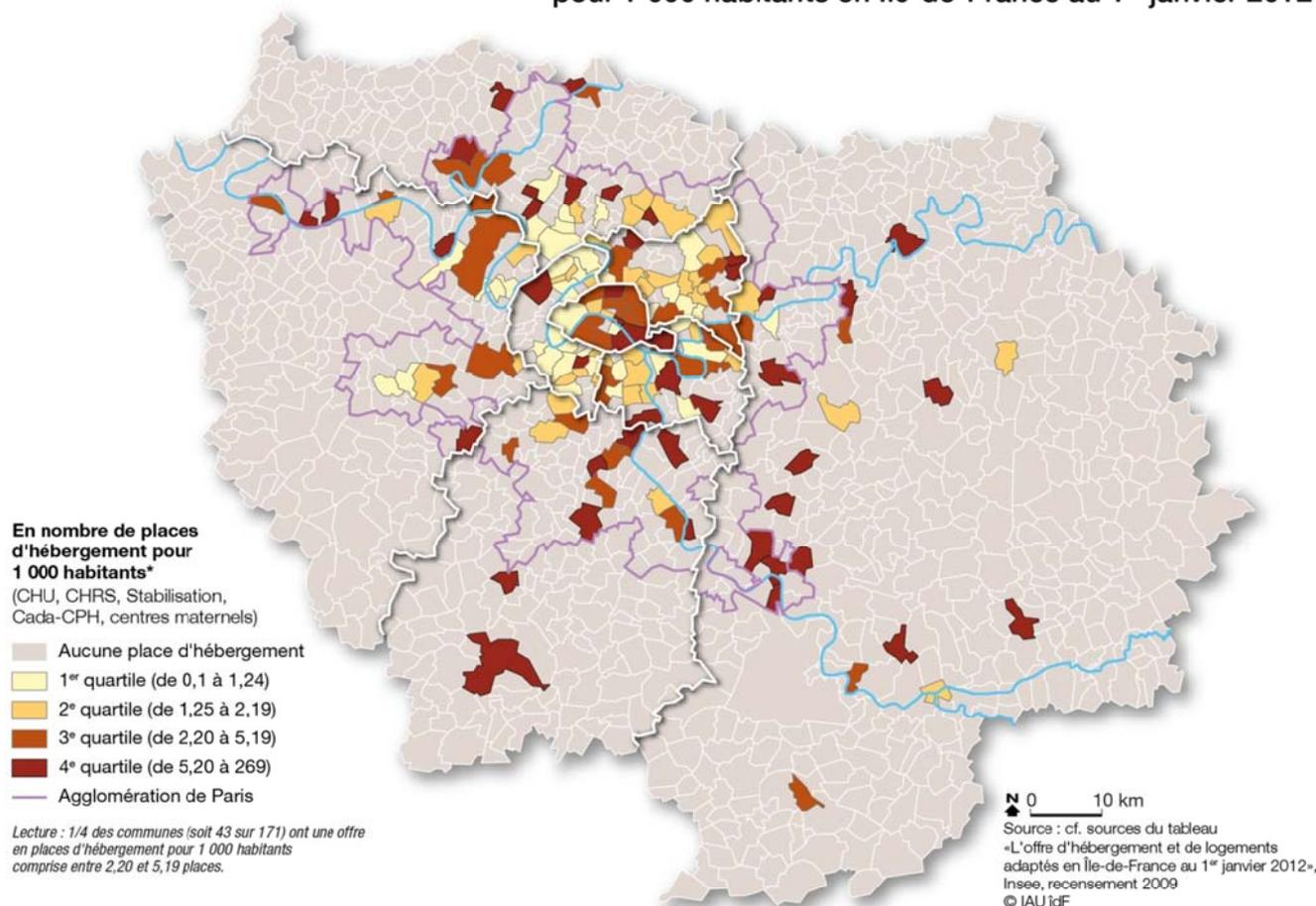
Définition des quartiles

Si on ordonne une distribution (de la valeur la plus petite à la valeur la plus élevée), par exemple le nombre de places d'hébergement (carte ci-dessus), les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

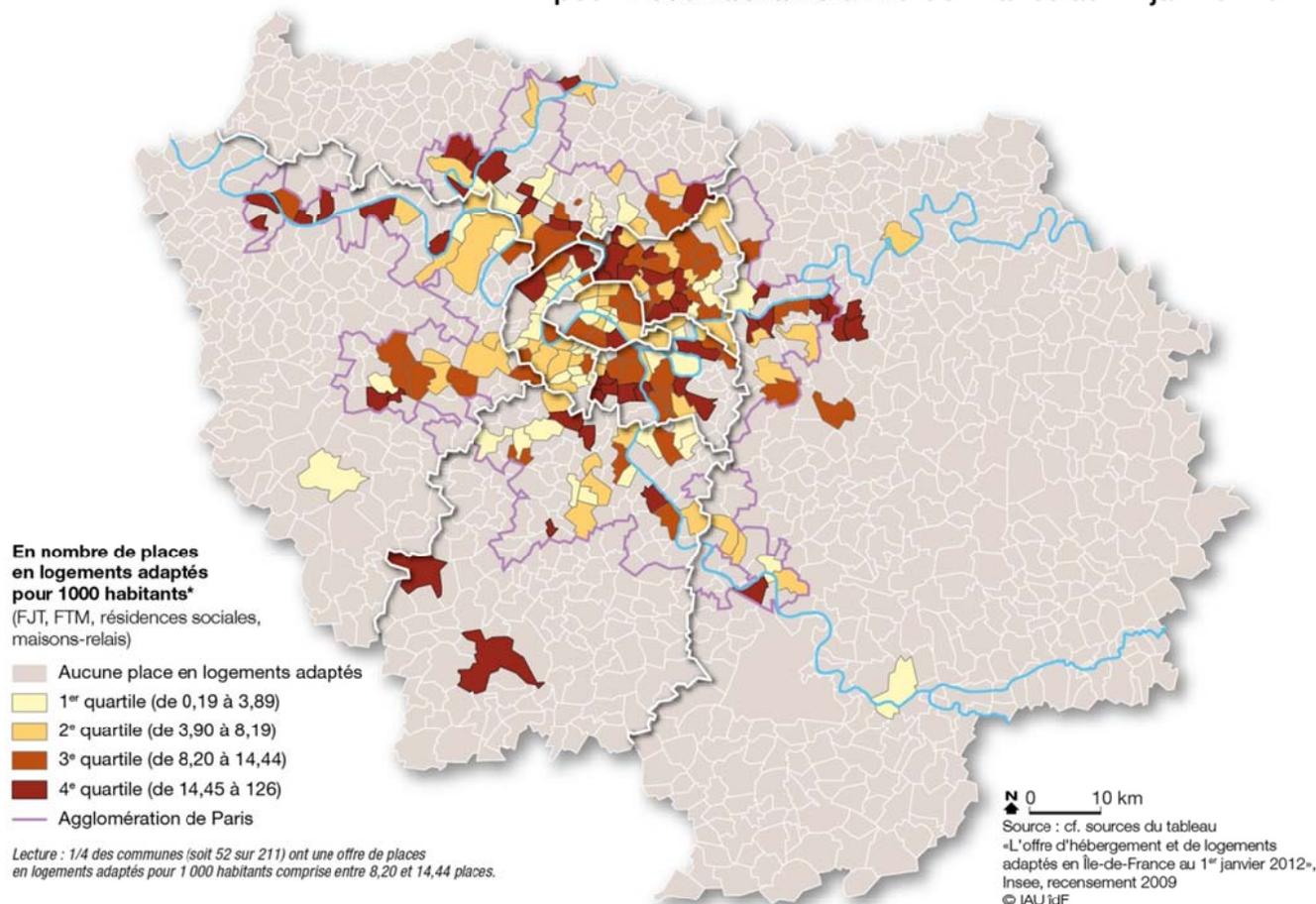
* L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation selon l'adresse du gestionnaire peut être différente de celle des lieux d'hébergement. Des communes peuvent donc ne pas figurer sur la carte. Ces situations sont toutefois peu fréquentes

** Y compris les places en maison relais. Il s'agit des places hors dispositifs ALT et nuitées d'hôtel (État et départements).

Nombre de places d'hébergement (urgence et insertion) pour 1 000 habitants en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



Nombre de places en logements adaptés pour 1 000 habitants en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012



Définition des quartiles

Si on ordonne une distribution (de la valeur la plus petite à la valeur la plus élevée), par exemple le nombre de places de logements adaptés (carte ci-dessus), les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

* L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation selon l'adresse du gestionnaire peut être différente de celle des lieux d'hébergement. Des communes peuvent donc ne pas figurer sur la carte. Ces situations sont toutefois peu fréquentes.

2. La rotation et les conditions de logement des résidents avant et après leur passage dans les structures de logements adaptés et d'insertion

L'analyse de la rotation et des conditions de logement des résidents avant et après leur passage dans les structures de logements adaptés et d'insertion présentée ci-après a porté sur six des douze types de structures recensées en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012, soit 736 structures rassemblant 84 858 places. Le champ de l'étude IAU couvre ainsi 63 % des 1 170 que compte l'Île-de-France et 70 % des 121 154 places de l'ensemble régional.

Cinq de ces catégories de structures relèvent des dispositifs de logements adaptés, destinés aux personnes qui ont du mal à accéder à un logement classique : ce sont les foyers de jeunes travailleurs (FJT), les résidences sociales FJT (RS-FJT), les foyers de travailleurs migrants (FTM), les résidences sociales FTM (RS-FTM) et les résidences sociales ex-nihilo ; la dernière structure appartient aux dispositifs d'insertion, destinés aux personnes en grandes difficultés sociales : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Les structures d'urgence (nuitées d'hôtel, CHU) et d'insertion-stabilisation, à la rotation particulièrement complexe, les deux structures spécifiques d'insertion que sont les CADA (pour les demandeurs d'asile) et les centres maternels (pour les jeunes mères), ainsi que les maisons relais ont été écartées du champ de cette étude (Cf. note méthodologique).

Dans les FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et les CHRS, près de 26 000 personnes ont emménagé en 2011, avec des différences sensibles de taux de rotation selon les structures

L'enquête sur les structures FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS-ex-nihilo et les CHRS est le fruit d'une collaboration étroite avec six organismes importants (Adoma, Coallia, l'ALJT, Alfi, Relais Jeunes 77 et Résidétapes) et une trentaine de structures particulières. Cette collaboration a permis d'avoir accès aux données d'un grand nombre de résidences et donc de disposer d'un échantillon représentatif, autorisant des extrapolations aux structures non enquêtées.

Sur les 736 structures retenues pour le champ de l'étude et comptabilisant 84 858 places¹⁴, 345 ont transmis des données pour l'enquête IAU. Sur ces 345 structures, 303 qui représentent 48 310 places ont été conservées pour l'analyse¹⁵, soit 41 % des structures et 57 % des places du champ d'étude retenu.

Selon ces données, **25 920** personnes ont emménagé dans les 84 858 places de ces structures temporaires entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011 :

- **9 852** personnes l'ont fait dans les RS-FJT ou les FJT ancienne formule qui comptent 12 762 places ;
- **4 597** dans les RS ex-nihilo qui totalisent 10 378 places ;
- **6 966** dans les RS-FTM ou les FTM ancienne génération qui rassemblent 53 586 places ;
- et **4 505** dans les CHRS qui comptent 8 132 places.

¹⁴ Cf. note méthodologique pour les différences d'effectif entre la première partie de l'étude sur l'analyse du stock et la seconde partie sur l'analyse de la rotation.

¹⁵ Les structures écartées correspondent pour la plupart à des structures en cours d'ouverture ou de fermeture pendant l'année 2011, et dont les rotations sont inexploitable (Cf. note méthodologique).

La rotation annuelle moyenne de l'ensemble de ces quatre grandes catégories de dispositifs s'établit donc à 30,5 %. Pris isolément, les niveaux de rotation de ces quatre types de structures sont cependant très contrastés. Ils s'élèvent à 77,2 % pour les FJT et les RS-FJT, à 55,4 % pour les CHRS, à 44,3 % pour les RS ex-nihilo et à 13,0 % pour les FTM et les RS-FTM.

Le taux de rotation

C'est le rapport entre le nombre d'emménagements au cours d'une année de référence et le nombre total de places au 31 décembre de la même année. Un taux de rotation élevé traduit un accès aisé au parc, alors qu'un taux faible révèle un accès limité, voire bloqué. Ce ratio est un des principaux indicateurs du fonctionnement du marché du logement. Il permet d'évaluer l'offre annuelle de logements face à la demande des ménages.

2.1. Les FJT et les RS-FJT : une offre annuelle de 10 000 places

Un taux de rotation de 77,2 % et une durée de séjour de 14,2 mois

Les résultats de l'enquête IAU montrent que sur les 12 762 places que comptent les FJT et les RS-FJT au 1^{er} janvier 2012 en Île-de-France, 9 852 places ont été occupées par des personnes qui s'y sont installées au cours de l'année 2011, soit un taux de rotation de 77,2 %¹⁶.

La durée du séjour des 9 968 sortants de 2011¹⁷ s'établit en moyenne à 14,2 mois, soit un renouvellement théorique complet de la population tous les 15 mois. La très grande majorité des résidents reste moins de 2 ans (82,0 %), dont près de la moitié (48,7 %) moins d'un an. Les faibles écarts observés entre ces deux catégories de structures très analogues que sont les FJT et les RS-FJT (Cf. annexe) ne nécessitent pas de développements particuliers.

Durée du séjour des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011

Sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	2 552	2 304	4 856	1 557	1 767	1 550	205	5 079	21	10	3	0	34	0	9 968	14,2	24,1
% ligne	25,6	23,1	48,7	15,6	17,7	15,5	2,1	50,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100	mois	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) et les résidences sociales FJT (RS-FJT)

Les FJT sont des structures à but non lucratif, gérés le plus souvent par une association, et qui sont financés par le Ministère du logement via les DDT (directions départementales des territoires, ex-DDE : directions départementales de l'équipement) pour la partie investissement, et par les Caf et les DDCCS (directions départementales de la cohésion sociale, ex-DDASS : directions départementales de l'action sanitaire et sociale) pour le fonctionnement*. Depuis 1995, les FJT nouvellement créés ou réhabilités entrent dans la catégorie des résidences sociales : on parle alors de résidence sociale FJT, un changement de dénomination qui n'a cependant pas eu d'impact sur leur fonctionnement ou les publics accueillis.

*Ces structures dépendent en effet du code de l'action sociale (elles entrent dans la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux) et du code de la construction et de l'habitat (en tant que « logements-foyers »).

Un public jeune (moins de 25 ans), mais qui s'est diversifié au fil du temps

Les FJT et les RS-FJT accueillent avant tout des jeunes âgés de 16 à 25 ans en voie d'insertion sociale et professionnelle, et ce pour une période transitoire de deux ans maximum. Cependant, la dégradation de la situation économique, qui frappe en premier lieu les jeunes (notamment les moins qualifiés) ainsi que l'allongement et la multiplication des périodes de transition entre la dépendance familiale et l'autonomie, ont conduit ces structures à accueillir des populations plus diverses : jeunes travailleurs en situation de précarité, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes en situation de décohabitation ou de mobilité, jeunes en formation (stages, apprentissage, formation en alternance, formation d'insertion, enseignement technique et professionnel...), des étudiants (10 % maximum des résidents), des jeunes couples, mais aussi des publics un peu moins jeunes (25-30 ans, représentant au maximum 25 % des résidents), ou des familles monoparentales de moins de 30 ans. L'accès à ces structures ne nécessite pas de procédures d'admission particulières. Il se fait par une inscription directe auprès du foyer, qui accepte ou non le candidat en fonction de critères sociaux et économique.

Des structures qui accueillent essentiellement des personnes seules

Selon les données de l'enquête IAU, dans les FJT et RS-FJT, les personnes seules représentent 88,2 % des résidents, les couples sans enfant 9,9 % et les familles 1,9 %, dont 1,7 % de familles monoparentales. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes : 51,7 % contre 48,3 % (Cf. annexe).

¹⁶ Cf. note méthodologique pour les effectifs et le calcul du taux de rotation.

¹⁷ Le faible écart entre les entrées (9 852) et les sorties (9 968) indique un très faible niveau de vacance dans ces structures. NB : le calcul est établi hors résidences en cours de fermeture ou d'ouverture, Cf. note méthodologique.

La proportion de ménages installés depuis moins d'un an est près de deux à trois fois plus élevée que celle observée dans le parc locatif de petite taille (privé et social) occupé par les jeunes ménages

Grâce au taux de ménages installés depuis moins d'un an¹⁸ et à la durée moyenne d'installation des ménages toujours présents, deux indicateurs communs à l'Enquête logement de 2006 de l'Insee et à l'enquête IAU de 2012, il est possible de qualifier la rotation des FJT et RS-FJT par rapport à la fraction du parc classique qui joue aussi un rôle d'accueil auprès des jeunes ménages en mobilité, c'est-à-dire le parc locatif social et privé des studios occupés par des ménages de moins de 31 ans¹⁹.

Si l'on regarde le taux de ménages installés depuis moins d'un an, celui-ci atteint 61,7 % dans les FJT et les RS-FJT. Cette valeur est près de deux fois plus élevée que celle observée dans les petits logements occupés par les ménages de moins de 31 ans du parc locatif privé (35,4 %), et trois fois plus élevée que celle du parc social (20,5 %²⁰).

De même, si l'on s'intéresse à la durée d'installation des présents²¹, on observe que dans les FJT et RS-FJT, cette dernière est deux fois plus courte que celle constatée dans le parc locatif privé des studios occupé par les jeunes ménages : 11,5 mois contre 24,4 mois. Dans le parc social, l'écart est encore plus marqué puisque la durée d'occupation est de 33,1 mois, soit une durée près de trois fois plus longue que celle constatée dans les FJT et les RS-FJT.

La rotation dans les FJT et RS-FJT est donc nettement plus élevée que celle observée dans le parc classique ayant aussi une fonction d'accueil des jeunes ménages d'Île-de-France. Ceci se vérifie aussi bien dans le centre de l'agglomération qu'en périphérie de la région : la part des individus présents depuis moins d'un an observée à Paris et en Petite couronne s'établit à 59,2 %, et à 64,7 % en Grande couronne, contre respectivement 33,3 % et 44,6 % dans le parc locatif privé des studios occupés par des jeunes ménages âgés de moins de 31 ans.

Durée d'installation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

Présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	4 648	3 231	7 880	2 170	1 468	965	186	4 789	56	31	3	0	90	3	12 762	11,5 mois	23,2 ans
% ligne	36,4	25,3	61,7	17,0	11,5	7,6	1,5	37,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		

Source : Enquête IAU 2012.

Durée d'installation des ménages* de moins de 31 ans vivant dans un logement de 1 pièce dans le parc locatif privé** en Île-de-France

Présents	Moins d'1 an	1 à < 4 ans	4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	58 979	83 178	21 870	2 453	166 479	24,4 mois	25,5 ans
% ligne	35,4	50,0	13,1	1,5	100,0		

* Il s'agit de la durée d'installation de la personne de référence du ménage.
Source : Insee, Enquête logement 2006.

** Secteur locatif libre et secteur de la sous-location, des hôtels et des meublés.

¹⁸ A la différence du taux de rotation, le taux de ménages installés depuis moins d'un an ne comptabilise pas les ménages qui se sont installés depuis moins d'un an et qui ne sont plus présents à la date d'enquête (soit le 31/12/2011 pour l'enquête IAU). Ce taux est donc par définition moins élevé que le taux de rotation, puisqu'il ne comptabilise pas les ménages qui sont entrés et sortis au cours de la même année.

¹⁹ La comparaison avec les ménages de l'Enquête logement n'a porté que sur les ménages âgés de moins de 31 ans pour se conformer à la population qui réside dans les FJT et les RS-FJT. La réglementation en vigueur impose en effet un âge limite de 30 ans lors de l'entrée dans ces structures.

²⁰ Pour disposer d'effectifs suffisants, les logements d'une et deux pièces ont été réunis dans le parc social.

²¹ Ici, il s'agit de la durée d'installation des résidents toujours en place, durée en théorie plus courte que celle des résidents qui sont allés jusqu'au terme de leur séjour (les sortants). Cette notion se substitue en quelque sorte à la notion de durée de séjour qui n'existe pas dans l'Enquête Logement, puisque cette dernière s'intéresse uniquement aux ménages qui occupent leur logement au moment de l'enquête.

Durée d'installation des ménages* de moins de 31 ans vivant dans un logement de 1 ou 2 pièces dans le parc locatif HLM en Île-de-France

Présents	Moins d'1 an	1 à < 4 ans	4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
	Effectif	12 684	36 141	11 761	1 436	62 023	33,1
% ligne	20,5	58,3	19,0	2,3	100,0	mois	ans

* Il s'agit de la durée d'installation de la personne de référence du ménage.
Source : Insee, Enquête logement 2006.

Les Enquêtes logement de l'Insee

Les Enquêtes logement (ENL) font partie des principales enquêtes réalisées par l'Insee auprès des ménages. Elles constituent la source statistique majeure de description du parc de logements (époque de construction, taille, confort...) et de son occupation (âge, PCS, peuplement, statut d'occupation, revenu, dépense logement, durée d'installation...). Elles sont réalisées tous les quatre à cinq ans depuis 1955. La dernière en date s'est déroulée en 2006.

Les Enquêtes logement sont des enquêtes par sondage pondérées pour représenter le parc total de logements à la date de l'enquête (soit le 1^{er} juillet pour l'ENL2006). Le lecteur est donc invité à être prudent vis à vis des effectifs et des variations de faibles importances. Ex post, le taux de sondage moyen des ménages franciliens peut être évalué à 1/573 pour l'enquête de 2006 : un ménage enquêté représente 573 ménages dans la réalité. Le tableau suivant fournit les intervalles de confiance à 95 % calculés pour quelques valeurs d'effectifs.

ENL 2006 - précision relative des effectifs et intervalles de confiance

Effectifs	Précisions relatives des effectifs	Intervalles de confiance
500 000	6%	[468 000 ; 532 000]
100 000	15%	[85 000 ; 115 000]
50 000	21%	[39 000 ; 61 000]
10 000	48%	[5 000 ; 15 000]

Toutes les statistiques de cette enquête décrivent la situation des ménages en place à la date d'enquête. Elles correspondent à la situation des résidents présents au 31/12/2011 dans l'enquête IAU.

Une proportion importante de très jeunes ménages...

Cette rotation sensiblement plus élevée, comparativement au parc locatif (privé et social), est imputable à la proportion beaucoup plus forte de très jeunes ménages en tout début de parcours résidentiel : 72,9 % des résidents des FJT et RS-FJT ont moins de 26 ans contre 44,0 % dans les logements de une pièce du parc locatif privé et 22,3 % dans les logements de une ou deux pièces du parc social²² occupés par des ménages de moins de 31 ans. Cette proportion plus élevée s'explique par la réglementation des FJT, qui réserve l'essentiel des places aux ménages âgés de moins de 26 ans (Cf. encadré).

Age des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

Présents	Moins de 20 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	Total 20-25	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans	Total 26-30	31 ans ou +	TOTAL	Age moyen
	Effectif	1 013	1 171	1 442	1 552	1 925	1 770	1 445	9 305	1 078	649	378	178	71	2 354	90	12 762
% ligne	7,9	9,2	11,3	12,2	15,1	13,9	11,3	72,9	8,4	5,1	3,0	1,4	0,6	18,4	0,7	100	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Ménages* de moins de 31 ans vivant dans un logement de 1 pièce dans le parc locatif privé en Île-de-France**

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	TOTAL	Age moyen
	Effectif	5 151	68 020	93 308	166 479
% ligne	3,1	40,9	56,0	100	ans

* Il s'agit de l'âge de la personne de référence du ménage. ** Secteur locatif libre et secteur de la sous-location, des hôtels et des meublés.
Source : Insee, Enquête logement 2006.

²² Pour disposer d'effectifs suffisants, les logements d'une et deux pièces ont été réunis dans le parc social.

Ménages* de moins de 31 ans vivant dans un logement de 1 ou 2 pièces dans le parc locatif HLM en Île-de-France

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	TOTAL	Age moyen
Effectif	0	13 843	48 180	62 023	27,0
% ligne	0,0	22,3	77,7	100	ans

* Il s'agit de l'âge de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, Enquête logement 2006.

... plus souvent confrontés à des changements de lieu de résidence

Or les très jeunes ménages sont plus souvent confrontés que les autres à la nécessité de changer de lieu de résidence. Cette fréquence plus élevée est consécutive, soit aux cycles des formations professionnelles ou d'études²³, soit à la nécessité d'assurer un intérim, un emploi précaire, saisonnier (CDD) ou un premier emploi en CDI, soit au désir de retourner chez les parents après une formation ou une période d'emploi.

Cette forte mobilité traduit également l'attrait de l'Île-de-France pendant cette période de la vie : près de 40 % des résidents d'un FJT ou d'une RS-FJT viennent d'un département extérieur à la région²⁴, ce qui montre bien le rôle d'accueil que jouent ces structures en Île-de-France dans l'installation de jeunes venant de province.

Ces changements de domicile peuvent être aussi consécutifs aux mises en couples ou séparations qui interviennent fréquemment pendant cette étape de la vie des ménages.

Toutefois, ces très jeunes ménages²⁵ ont aussi besoin de temps pour mener à bien leurs différents projets socio-économiques : les 14,2 mois de durée de séjour observés chez les sortants via l'enquête IAU peuvent être d'ailleurs considérés comme le temps minimum nécessaire pour suivre une formation, exercer un premier emploi, se mettre en couple ou se séparer, ou trouver un logement. Il est difficile d'imaginer que la durée moyenne d'occupation dans les FJT et les RS-FJT puisse être plus courte, sauf à compromettre la fonction d'insertion sociale que jouent ces structures.

Ce temps moyen est d'ailleurs corroboré par la durée d'installation moyenne des présents que l'on observe dans le parc locatif privé à forte mobilité (les studios occupés par les moins de 31 ans), qui est deux fois plus longue que celle des FJT et RS-FJT (24,4 mois contre 11,5 mois, Cf. supra). A l'instar des résidents de FJT et de RS-FJT, ces ménages ont aussi besoin d'un temps minimum pour se former, se mettre en couple, trouver un emploi, ou encore trouver un nouveau logement correspondant à leurs aspirations.

Plus de 53% des résidents des FJT et RS-FJT (5 300 personnes) s'installent dans le parc classique après leur sortie

Lorsqu'ils quittent leur FJT ou leur RS-FJT, les résidents optent majoritairement (53,4 %, soit 5 323 personnes) pour une installation dans un logement du parc classique, tandis que 26,6 % retournent chez les parents ou chez un tiers et 12,0 % vont à nouveau dans une nouvelle structure temporaire de type FJT ou RS-FJT. Très peu se retrouvent en situation de précarité (1,3 %)²⁶.

Selon l'âge du résident, le schéma décrit ci-dessus varie quelque peu. Pour les moins de 22 ans (qui représentent 18,3 % des effectifs), les conditions de logement après la sortie du foyer montrent un retour plus fréquent chez les parents ou chez un tiers (34,1 %)²⁷ ou

²³ Contrat en alternance ou en apprentissage, formation de type CAP, BAC PRO, BTS, IUT. Les étudiants en formation longue (université, école d'ingénieurs) sont aussi acceptés à hauteur de 10 % des places de la structure (cf. encadré).

²⁴ Source : URFJT Île-de-France, Observatoire statistique des Foyers et Services pour jeunes travailleurs d'Île-de-France, données portant sur l'année 2011.

²⁵ Qui ont notamment une autonomie moindre au regard de leurs ressources ou de leur aptitude à prendre des décisions en matière de budget, de formation ou d'emploi...

²⁶ 6,7 % des sortants n'ont pas donné d'informations sur leurs conditions de sortie.

²⁷ 20,3 % retournent chez les parents et 13,8 % chez un tiers.

dans un autre foyer (17,6 %), et une installation dans un logement classique plus faible (34,7 %). La poursuite des formations, le manque d'autonomie financière de ces jeunes résidents en sont les principales causes. Ces très jeunes ménages figureront probablement parmi ceux qui s'installeront à nouveau dans les structures FJT et RS-FJT.

Pour les plus âgés (les 22 ans ou plus), plus autonomes, souvent en phase finale de leur formation, la sortie se concrétise par une installation dans un logement classique dans 57,7 % des cas, et moins par un retour chez les parents ou un tiers (25,0 %) ²⁸ ou dans une autre structure d'hébergement (10,7 %). Leur probabilité à intégrer à nouveau un FJT ou une RS-FJT est donc plus faible.

Détail des 6 catégories de conditions de logement avant l'entrée et après la sortie d'un FJT ou d'une RS-FJT

A l'entrée :

Précarité : étaient dans une structure d'urgence (CHU), à l'hôtel, dans un squatt, dans un camping, à la rue ou connaissaient des hébergements instables.

Foyer : étaient dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation) ou dans un autre type de structure (résidence universitaire...).

Tiers : étaient hébergés chez un tiers.

Famille : étaient hébergés par la famille (parents, autres).

Inconnu : conditions de logement inconnues.

Lgt classique : étaient dans un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété) ; cette catégorie comprend également les baux glissants, les dispositifs Solibail (à Paris, Louer solidaire) et d'intermédiation locative.

A la sortie :

Précarité : retournés dans une structure d'urgence (CHU), partis à l'hôtel, retournés dans un squatt, un camping, à la rue, ou connaissant des hébergements instables.

Foyer : partis dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation), ou dans un autre type de structure (résidence universitaire ...).

Tiers : partis chez un tiers.

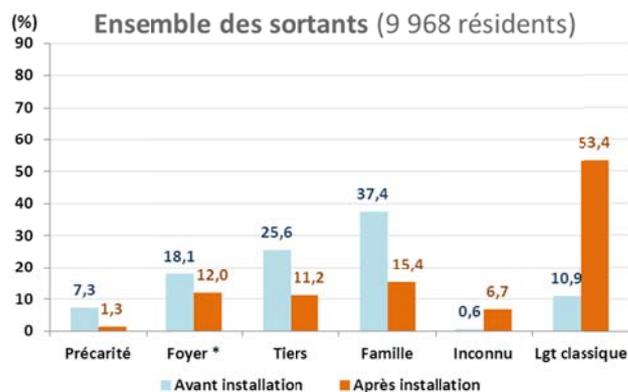
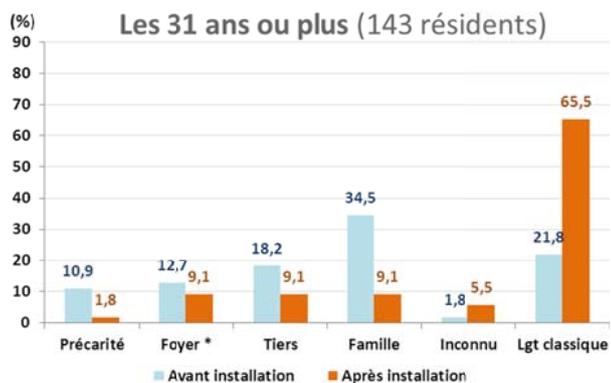
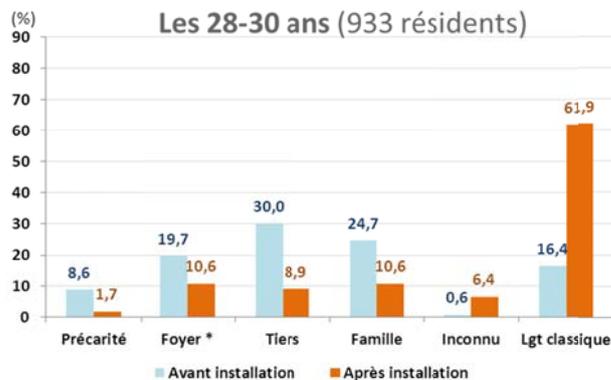
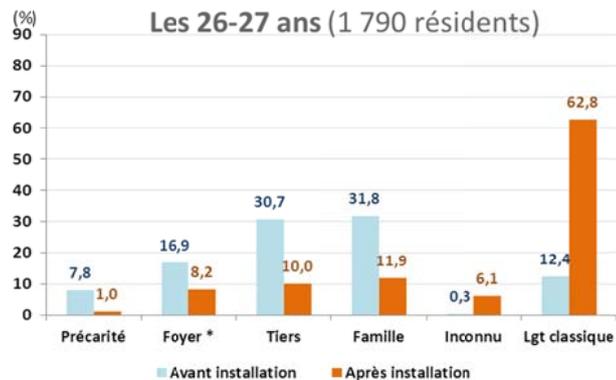
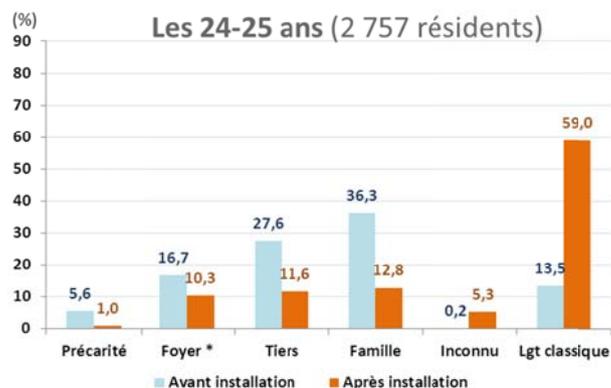
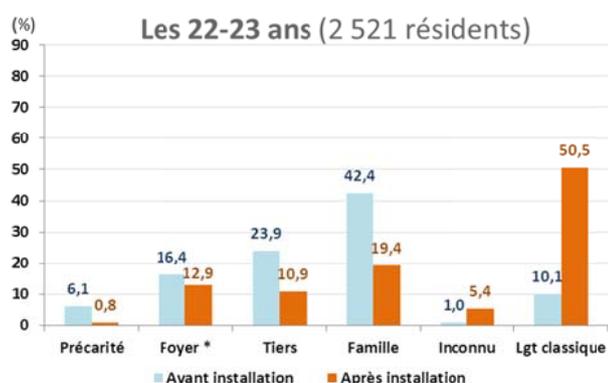
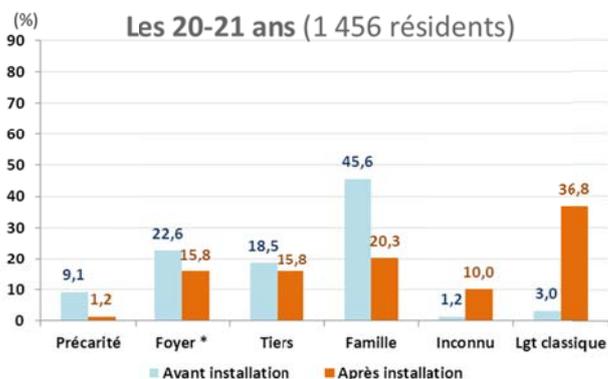
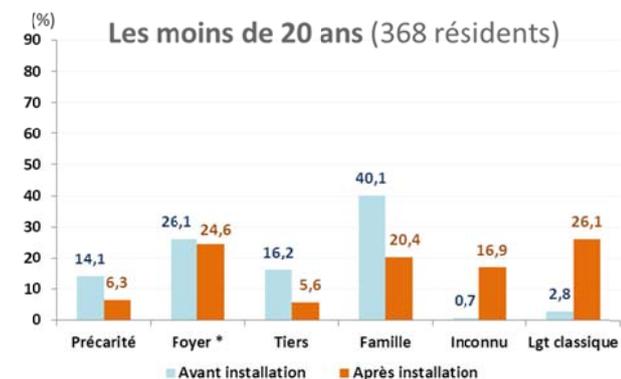
Famille : partis dans la famille (parents, autres).

Inconnu : conditions de logement non connues (départ volontaire sans laisser d'informations).

Lgt classique : partis vers un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété) ; cette catégorie comprend également les baux glissants, les dispositifs Solibail (à Paris, Louer solidaire) et d'intermédiation locative.

²⁸ 14,3 % retournent chez les parents et 10,7 % chez un tiers.

Les résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge

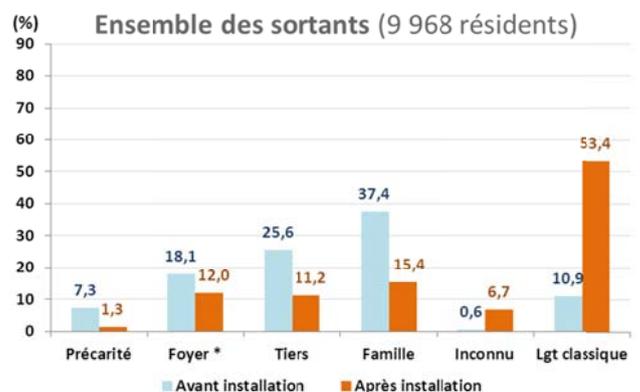
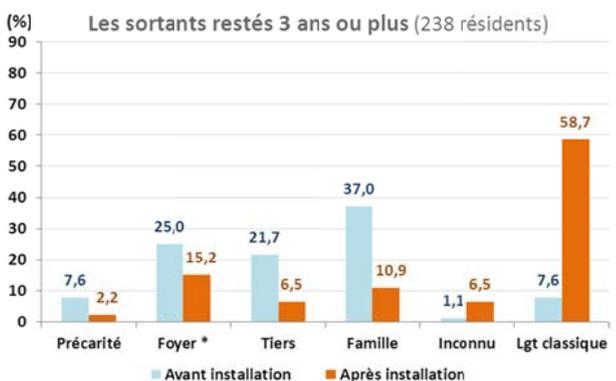
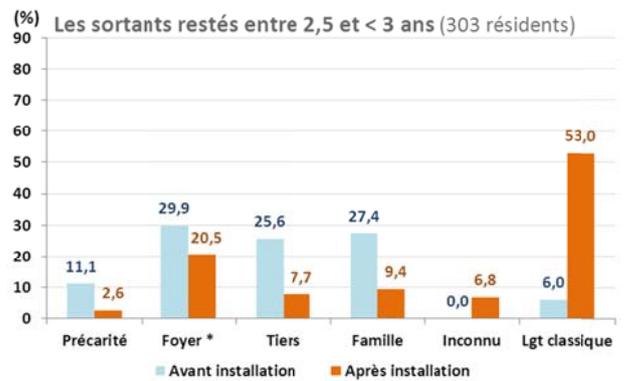
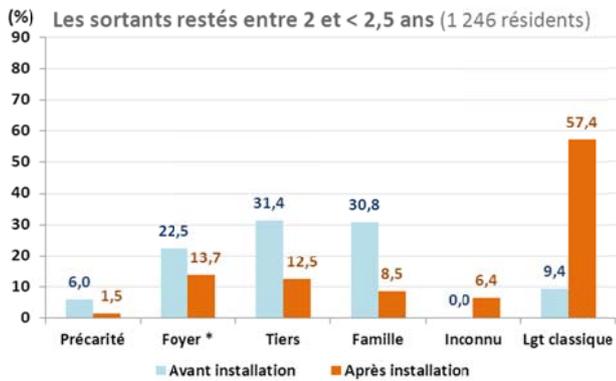
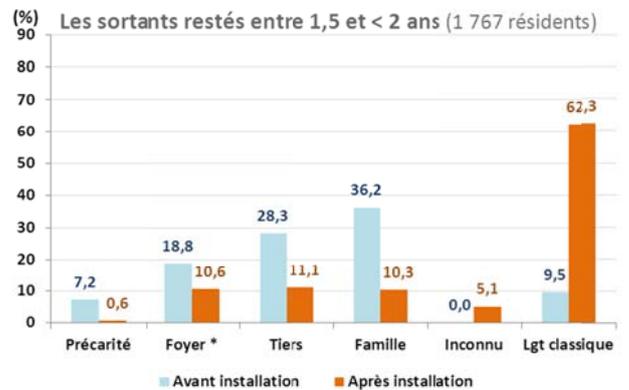
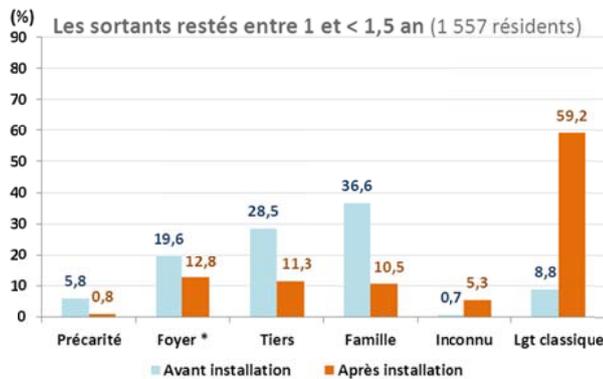
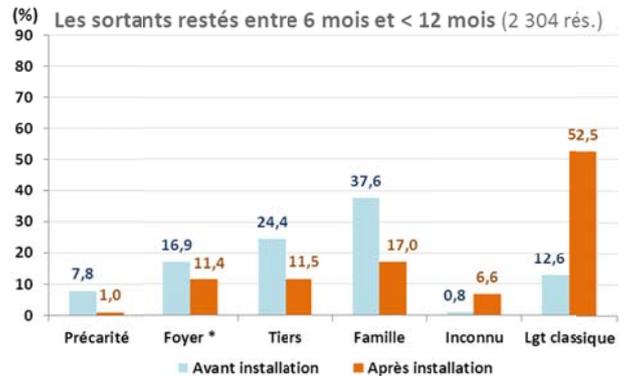
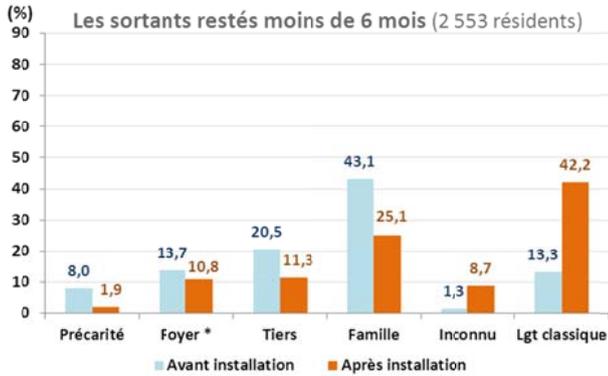


* Il s'agit essentiellement de FJT ou de RS-FJT.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page précédente.

Les résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon la durée d'installation



Source : enquête IAU 2012.

Un parc qui constitue souvent le premier maillon du parcours résidentiel des jeunes ménages

Dans plus de 80 % des cas, avant leur arrivée, les résidents de FJT ou de RS-FJT étaient hébergés : 37,4 % par la famille, 25,6 % par un tiers et 18,1 % vivaient déjà dans un autre foyer. Seuls 10,9 % vivaient dans un logement classique, généralement en location dans le parc privé, et 7,3 % connaissaient la précarité (hôtel, squatt, à la rue)²⁹.

A leur sortie, les conditions de logement sont tout autres. Les ménages hébergés ne représentent plus en effet que 38,6 % du total³⁰, alors que ceux qui vivent dans le parc classique en représentent 53,4 %. Cette offre constitue donc pour de nombreux jeunes franciliens d'origine ou d'adoption le premier maillon de leur parcours résidentiel.

Ces nombreuses installations dans un logement classique après un séjour relativement bref dans le parc des FJT et RS-FJT (14,2 mois en moyenne) démontrent sans aucun doute la réelle efficacité de ces structures pour l'intégration des très jeunes ménages dans la région capitale, où le marché du logement est particulièrement tendu et difficile d'accès.

Le projet pédagogique des FJT et des RS-FJT : mise à disposition d'un logement et accompagnement socio-éducatif

Le projet pédagogique du FJT est élaboré par l'organisme gestionnaire (le plus souvent, une association) et fait l'objet d'un contrat avec le résident. Il s'articule autour de deux axes : la mise à disposition d'un logement et l'accompagnement socio-éducatif.

Le logement, un cadre pour l'accompagnement

Les FJT et les RS-FJT proposent essentiellement une offre de chambres individuelles, de studios ou de studentes organisés autour d'espaces et de services collectifs (cuisine, laverie, salle de sports, salle de télévision...). Ce parc permet aux résidents, qui ne disposent pas encore d'une réelle autonomie financière (près de 60 % gagnent moins de 964 € par mois et vivent sous le seuil de pauvreté*), de se loger à un coût inférieur à celui du parc classique : la redevance mensuelle s'élève en moyenne à 400 €, et intègre le loyer et les charges : eau, électricité, chauffage, nettoyage, téléphone, internet... Cette redevance est en outre entièrement éligible aux aides de la Caf (d'un montant moyen de 200 €), ce qui permet de réduire sensiblement le poids de la dépense logement.

La durée du contrat est d'un mois renouvelable tous les mois pendant une période de six mois (ce qui permet de répondre à la demande spécifique d'hébergement des saisonniers), elle-même renouvelable pendant deux ans, avec une possibilité d'aller jusqu'à trente-six mois dans certains cas. Le préavis quant à lui est fixé à une semaine, ce qui offre une souplesse que l'on ne trouve pas dans le parc locatif privé ou social.

Un accompagnement social global

Dans les FJT et les RS-FJT, l'accompagnement se traduit essentiellement par un suivi tout au long du séjour, tant sur le plan de l'apprentissage de l'autonomie (gérer un budget, solliciter des aides), de la formation, de la recherche d'un emploi, que sur celui de la recherche d'un logement autonome ou encore de l'accès à la citoyenneté.

Il se traduit aussi par un contrôle de la bonne occupation des lieux, via les changements de draps tous les quinze jours et les contrôles techniques dans les chambres qui peuvent être décidés à tout moment. La prévention au regard de la santé, des addictions et la sécurisation des lieux qui sont vidéo-surveillés et fermés au public extérieur en dehors de certaines plages horaires, font aussi partie des dispositifs d'accompagnement menant à l'autonomie.

Même si dans l'ensemble, les jeunes qui souhaitent rentrer dans un FJT ou une RS-FJT sont opposés aux contraintes réglementaires, ils apprécient globalement ces structures rassurantes où règnent une bonne ambiance, voire une certaine convivialité. Leur forte mixité (selon le sexe, l'origine sociale ou géographique, le niveau d'étude, la variété des formations), les activités communes (sorties, cours) qui y sont proposées, créent en effet un collectif bien apprécié et rassurant, et qui joue indéniablement un rôle d'insertion sociale.

* source : URFJT Île-de-France, Observatoire statistique, données 2011.

²⁹ 0,6 % des sortants n'ont pas donné d'informations sur leurs conditions de logement avant leur entrée dans la structure.

³⁰ Dont 15,4% relogés par la famille, 11,2% par un tiers, 12,0% acceptés dans un nouveau foyer ; 1,3% seulement retrouvent une situation de précarité (hôtel, squatt, rue...).

2.2. Les FTM et les RS-FTM : une offre annuelle de 7 000 places

Un taux de rotation de 13 % et une durée moyenne de séjour de 7 ans

Selon l'enquête IAU, sur les 53 586 places que comptent ces structures au 1^{er} janvier 2012 en Île-de-France, 6 966 places ont été occupées par des personnes qui s'y sont installées au cours de l'année 2011, soit un taux de rotation de 13,0 %³¹.

La durée du séjour, calculée sur les 5 959 sortants de 2011³², s'établit en moyenne à 7 ans. Contrairement aux FJT et RS-FJT, cette moyenne recouvre des situations contrastées : plus de la moitié des sortants (52,8 %) avaient une durée de séjour inférieure à 4 ans, tandis que 28,6 % étaient là depuis au moins 8 ans. Selon le type de structure (FTM et RS-FTM), les écarts sont peu marqués (Cf. en annexe les tableaux Paris-Petite couronne et Grande couronne). Les faibles amplitudes entre ces deux catégories de structures très analogues ne nécessitent donc pas de développements particuliers.

Durée du séjour des résidents SORTANTS en 2011 d'un FTM ou d'une RS-FTM

Sortants	< à 6	de 6 à 12	Moins	1 à <	1,5 à <	2 à < 3	3 à < 4	Entre 4 à	4 à < 5	5 à < 6	6 à < 7	7 à < 8	Entre 8 à	8 à <	10 à <	15 à <	20 ans	8 ans ou		Durée	Age
	mois	mois	d'1 an	1,5 an	< 2 ans	ans	ans	< 4 ans	ans	ans	ans	ans	< 8 ans	10 ans	15 ans	20 ans	ou +	+	TOTAL		
Effectif	580	568	1 148	490	396	649	464	1 998	412	294	216	188	1 110	310	561	285	546	1 703	5 959	7,0	48,5
% ligne	9,7	9,5	19,3	8,2	6,6	10,9	7,8	33,5	6,9	4,9	3,6	3,2	18,6	5,2	9,4	4,8	9,2	28,6	100		

Source : Enquête IAU 2012.

Les foyers de travailleurs migrants (FTM) et résidences sociales FTM (RS-FTM)

Des structures anciennes

Les FTM sont à l'origine des hébergements temporaires apparus au milieu des années 1950 pour loger les travailleurs nord-africains (notamment les Algériens). Depuis les années 1970, ils servent de mode d'hébergement privilégié pour les immigrés isolés issus de l'Afrique sub-saharienne (Sénégal, Mali). L'accès à un FTM ou une RS-FTM s'effectue après une décision prise par le gestionnaire de l'établissement, selon les recommandations d'une commission d'admission composée des principaux réservataires de logement (préfecture, Action logement) et de partenaires locaux (mairies...).

Ces établissements proposent un hébergement en chambres partagées (plus communément appelées chambres à lits multiples) ou en chambres individuelles, et des locaux affectés à la vie collective (salle de convivialité, restaurant collectif social...).

Des structures qui logent exclusivement des hommes seuls

Selon les données de l'enquête IAU, dans les FTM et les RS-FTM les personnes seules et les hommes représentent la quasi-totalité des résidents, respectivement : 99,8% et 94,5%.

Le passage du FTM à la RS-FTM : un impact sur l'occupation

Un plan de réhabilitation mis en œuvre en 1995 transforme depuis les FTM en résidences sociales, qui deviennent dès lors des résidences sociales FTM (RS-FTM).

Ces nouvelles structures ont pour objet d'offrir des logements (principalement des studios meublés*) aux travailleurs migrants des anciens FTM (qui bénéficiaient d'un droit d'occupation sans limitation de durée), mais aussi à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au parc de logements classiques. Pour cette seconde catégorie de public, les logements ont un caractère plus temporaire. Les résidences sociales FTM ont donc maintenant une vocation plus généraliste et accueillent des publics plus diversifiés, même si une part élevée de leurs résidents séjournent encore sur de très longues périodes.

* Ce passage de la chambre collective au studio a eu un impact sur le prix de la redevance, compte tenu de l'amélioration du confort offert aux résidents. Pour autant, les aides au logement (l'APL) sont plus favorables en résidence sociale, notamment pour les résidents ayant de faibles ressources.

³¹ Cf. note méthodologique pour les effectifs et le calcul du taux de rotation.

³² Le faible écart entre les entrées (6 966) et les sorties (5 959) par rapport au nombre total de places (53 586) indique un très faible niveau de vacance dans ces structures. NB : le calcul est établi hors résidences en cours de fermeture ou d'ouverture, Cf. note méthodologique.

Un taux de rotation faible correspondant à un parc ayant une fonction de logement définitif pour une part importante des résidents

Comme pour les FJT et les RS-FJT, trois indicateurs (la durée moyenne d'occupation, l'âge des occupants et le taux de ménages présents installés depuis 8 ans ou plus) communs à l'Enquête logement de 2006 de l'Insee et à l'enquête IAU de 2012, permettent de qualifier la rotation des FTM et RS-FTM par rapport au parc classique ayant une fonction de logement définitif, c'est-à-dire les logements d'une pièce du parc locatif social et du parc occupé en propriété³³.

Dans les FTM et les RS-FTM, le taux des ménages présents installés depuis 8 ans ou plus est de 44,5 %, soit une proportion élevée qui se situe entre celle des logements locatifs sociaux d'une pièce (34,5 %) et celle des logements du parc occupé en propriété de même taille (62,3 %).

La durée moyenne d'installation des présents³⁴ dans les FTM et les RS-FTM est aussi comparable à celle des ménages habitant des logements d'une pièce dans le parc social et dans le parc occupé en propriété : 9,5 ans, contre respectivement 8,4 ans et 11,7 ans. L'âge moyen des résidents de FTM et de RS-FTM, qui est de 53,5 ans, est aussi peu éloigné de celui des résidents du parc social (51,2 ans) et se rapproche des propriétaires (48,6 ans).

Selon le type de structure (FTM ou RS-FTM), on note quelques différences. Les FTM affichent des durées d'installation des présents un peu plus longues : 10,5 ans contre 7,9 ans dans les RS-FTM, corroborées par des proportions plus élevées de résidents présents installés depuis 8 ans ou plus : 47,1 % contre 40,1 %. L'âge des résidents est aussi un peu plus élevé dans les FTM : 54,0 ans contre 52,5 ans dans les RS-FTM.

Durée d'installation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM

Présents	< à 6 mois	de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	2 938	3 385	6 323	2 427	3 270	4 846	3 888	14 430	2 766	2 686	2 009	1 551	9 012	3 811	7 831	5 065	7 113	23 820	53 586	9,5 ans	53,5 ans
% ligne	5,5	6,3	11,8	4,5	6,1	9,0	7,3	26,9	5,2	5,0	3,7	2,9	16,8	7,1	14,6	9,5	13,3	44,5	100		

Source : Enquête IAU 2012.

Durée d'installation des ménages* vivant dans un logement de 1 pièce dans le parc occupé en propriété en Île-de-France

Présents	Moins d'1 an	1 an à < 4 ans	4 ans à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	3 166	8 262	12 186	39 029	62 643	11,7 ans	48,6 ans
% ligne	5,1	13,2	19,5	62,3	100,0		
Age (ans)	32,6	35,3	46,3	53,5	48,6		

* Il s'agit de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, Enquête logement 2006.

Durée d'installation des ménages* vivant dans un logement de 1 pièce dans le parc locatif HLM en Île-de-France

Présents	Moins d'1 an	1 an à < 4 ans	4 ans à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	6 126	24 082	28 713	31 087	90 008	8,4 ans	51,2 ans
% ligne	6,8	26,8	31,9	34,5	100,0		
Age (ans)	53,4	40,4	46,1	63,7	51,2		

* Il s'agit de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, Enquête logement 2006.

³³ Cf. Guillouet Jean-Jacques et Pauquet Philippe, « La mobilité résidentielle des ménages franciliens entre 1984 et 2006 », Paris, IAU îdf, Juin 2009.

³⁴ Cette notion se substitue à la notion de durée de séjour qui n'existe pas dans l'Enquête logement, puisque cette dernière interroge uniquement les ménages qui occupent leur logement au moment de l'enquête.

Ces valeurs de durée d'occupation et d'âge, proches de celles que l'on observe dans les petits logements du parc occupé en propriété et du parc social, qui sont des parcs d'installation définitive pour une part importante de leurs occupants, signifient qu'une partie des installations dans les FTM et les RS-FTM a aussi un caractère quasi-définitif ou définitif. Ce caractère est d'ailleurs un peu plus marqué dans les structures du centre de l'agglomération, où la part des résidents installés depuis 8 ans ou plus est de 49,5 %, contre 34,5 % dans les départements périphériques³⁵ (Cf. annexe).

Des structures où cohabitent deux types de publics

Lorsque la population d'une structure est homogène, la durée de séjour des sortants est par définition plus longue que celle des résidents toujours en place, puisque ces derniers n'ont pas encore accompli la totalité de leur séjour. C'est par exemple ce que l'on constate dans les FJT et les RS-FJT, où la durée de séjour des sortants est de 14,2 mois contre 11,5 mois pour les résidents toujours en place. Or, dans le parc des FTM et RS-FTM, la durée d'installation des résidents en place est plus longue que celle des résidents ayant quitté les structures : 9,5 ans contre 7,0 ans.

Dans ces structures cohabitent donc des résidents pour qui les FTM et les RS-FTM constituent seulement une étape dans leur parcours résidentiel, et d'autres pour qui il s'agit d'un logement plus définitif.

Pour les premiers, les séjours sont limités dans le temps. Ce qui est confirmé par la part importante des sortants installés depuis moins de 5 ans, près de 60 %, dont 34,1 % depuis moins de 2 ans. Une fois leur activité professionnelle consolidée, leur réseau social bâti, leur nouvelle vie hors de leur pays d'origine organisée et lorsqu'ils ont trouvé un logement, ces résidents partent et continuent leur parcours résidentiel hors de ces structures.

L'autre catégorie de résidents qui cohabite dans ces structures est celle pour qui les FTM et les RS-FTM sont des logements quasi-définitifs. Comme nous l'avons vu, 44,5 % des résidents toujours en place sont installés depuis 8 ans ou plus, dont 22,8 % depuis 15 ans ou plus³⁶. Cette part importante d'installations définitives constitue de fait un changement d'usage de ces structures, conçues au départ pour être temporaires (Cf. encadré)³⁷.

En termes d'effectifs, les résidents de la deuxième catégorie sont nettement plus nombreux que ceux de la première : les résidents qui sont toujours en place depuis 8 ans ou plus dans les FTM et les RS-FTM représentent environ 24 000 personnes³⁸, alors que les sortants qui étaient présents depuis moins de 5 ans regroupent près de 3 600 personnes³⁹ (Cf. tableau supra sur la durée de séjour des résidents présents au 31/12/2011).

Des résidents modestes qui se privent volontairement d'une partie importante de leurs ressources

Deux causes principales expliquent le caractère définitif d'une majorité d'installations dans le parc des FTM et des RS-FTM, et donc la faible rotation qui s'y observe. La première concerne les contraintes socio-culturelles liées à la situation d'immigré des occupants, qui les rendent solidaires de leur famille et de leur communauté restées au pays, et qui les amènent à leur transférer une partie importante de leurs ressources. Cette restriction volontaire représente en moyenne 50 % de leurs gains⁴⁰. En devenant des travailleurs pauvres, ces résidents n'ont plus de latitude pour envisager un quelconque parcours résidentiel après leur installation dans la structure.

³⁵ Cette proportion plus élevée dans le centre peut s'expliquer par la présence plus importante des FTM de première génération à Paris et en Petite couronne.

³⁶ Dont 9,5 % entre 15 et moins de 20 ans et 13,3 % depuis 20 ans ou plus.

³⁷ A noter que la circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006 relative aux résidences sociales, stipule que pour « les publics ayant un besoin de lien social, notamment les personnes seules ou sortant de situations particulièrement difficiles, ..., les résidences sociales offrent un logement qui peut être pérenne si les résidents le souhaitent : c'est le cas des foyers de travailleurs migrants transformés en résidences sociales et des maisons-relais / pensions de famille ».

³⁸ Parmi ces 23 820 personnes, 12 178 sont installées depuis 15 ans ou plus, dont 7 100 sont installées depuis 20 ans ou plus.

³⁹ Parmi ces 3 558 personnes, 2 033 sont restées moins de 2 ans.

⁴⁰ Dires d'experts recueillis auprès de responsables de structures.

Les FTM, des structures bon marché

Parmi les établissements de logements adaptés, les FTM classiques (ancienne génération) font en effet partie des structures les moins chères du marché, comparativement aux logements du parc privé, du parc social ou même des FTM transformés en résidences sociales : la redevance d'un lit dans une chambre d'un FTM classique s'élève, pour les moins élevées, entre 130 et 160 € par mois⁴¹, un montant faible qui de plus intègre les charges (eau, électricité, nettoyage, entretien des parties communes, taxe d'habitation...).

Les résidents à faibles ressources que sont les travailleurs migrants s'y installent donc durablement et en deviennent finalement captifs. Ces installations pérennes sont particulièrement fréquentes lorsque les travailleurs migrants actifs appartiennent à la fraction la plus « aisée »⁴² de la population logée dans les FTM classiques. Écartés du bénéfice des aides au logement⁴³, ces résidents aux ressources volontairement réduites sont dans l'incapacité d'acquitter des loyers plus élevés que ceux qu'ils paient actuellement dans les FTM classiques (cf. encadré), sauf à amputer leur maigre reste à vivre⁴⁴.

Des lieux où la convivialité et la solidarité sont recherchés

La deuxième cause du caractère durable de certaines installations, et qui s'ajoute à la première, est liée aux besoins de solidarité, de protection, de partage et d'échanges auxquels aspirent bon nombre d'immigrés lorsqu'ils s'installent en France. Les FTM, avec leur organisation, leur population et leur histoire, sont sans aucun doute les lieux les plus appropriés pour répondre à ces besoins.

Ainsi certains FTM se caractérisent par une forte convivialité et une forte vie sociale. Ce sont en effet des lieux où l'on se rassemble, où vient la famille⁴⁵, où l'on a des nouvelles du pays, où se mettent en place des associations œuvrant en faveur des communautés villageoises ou des quartiers d'origine. Ce sont donc des lieux où les solidarités, qui peuvent être tarifées, sont très présentes et jouent, par exemple, pour trouver du travail, se loger, se soigner ou obtenir des papiers, voire manger bon marché en étant associé à des repas collectifs. Ceci ne doit toutefois pas masquer les situations de très grand isolement que peuvent vivre certains travailleurs migrants, notamment ceux issus du Maghreb.

Age des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM

Présents	de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	65	1 316	2 548	6 717	10 368	11 575	20 996	53 586	53,5
% ligne	0,1	2,5	4,8	12,5	19,3	21,6	39,2	100,0	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Ménages* vivant dans le parc occupé en propriété en Île-de-France

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	0	18 651	92 186	351 795	497 268	514 861	892 477	2 367 238	55,1
% ligne	0,0	0,8	3,9	14,9	21,0	21,7	37,7	100,0	ans

* Il s'agit de l'âge de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, Enquête logement 2006.

⁴¹ Selon les données d'Adoma et de Coallia, le montant mensuel de la plupart des redevances oscille entre 130 € pour un lit dans une chambre de 7,5 m² dans un FTM ancienne génération, et 500 € pour un logement de type T1' dont la surface est supérieure à 20m² dans une résidence sociale ex-nihilo ou une résidence sociale FTM.

⁴² Une part importante de ces résidents travaille dans des secteurs difficiles et dangereux (désamiantage, terrassement...), où les salaires sont généralement plus élevés que dans les secteurs des services (nettoyage, manutention...).

⁴³ Selon les données d'Adoma et de Coallia, entre 35 % et 50 % des résidents des FTM (classiques ou en résidence sociale) ont des revenus équivalents ou supérieurs au Smic et ne perçoivent pas d'aide au logement.

⁴⁴ Ces ménages ont en effet de grandes difficultés à réduire les versements faits au bénéfice de la famille restée au pays.

⁴⁵ Équipés de salles collectives, les FTM permettent d'organiser des événements (anniversaire, mariage, baptême...).

Ménages* vivant dans un logement de 1 pièce du parc occupé en propriété en Île-de-France

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	0	1 986	5 469	14 224	13 182	12 469	15 314	62 643	48,6
% ligne	0,0	3,2	8,7	22,7	21,0	19,9	24,4	100,0	ans

Ménages* vivant dans le parc locatif HLM en Île-de-France

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	1 962	27 661	97 224	233 671	232 430	233 213	292 815	1 118 977	49,7
% ligne	0,2	2,5	8,7	20,9	20,8	20,8	26,2	100,0	ans

Ménages* vivant dans un logement de 1 pièce du parc locatif HLM en Île-de-France

Présents	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	0	2 902	9 595	18 919	16 272	12 813	29 507	90 008	51,2
% ligne	0,0	3,2	10,7	21,0	18,1	14,2	32,8	100,0	ans

* Il s'agit de l'âge de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, Enquête logement 2006 (pour les trois tableaux).

Près de 70 % des sortants s'installent dans le parc classique, retournent au pays ou décèdent

Parmi les 5 959 résidents qui ont quitté un FTM ou une RS-FTM en 2011, 69,7 % l'ont fait suite à une installation dans un logement du parc classique (46,4 %), à un retour au pays (16,2 %) ou à un décès (7,1 %). Ils vont à nouveau dans une structure temporaire de type FTM ou RS-FTM dans 10,9 % des cas et retournent chez un tiers dans 7,9 % des cas⁴⁶. Une part non négligeable (11,3 %) retrouve aussi la précarité (hôtel, squatt, rue...)⁴⁷.

Selon l'âge du résident, ce schéma varie quelque peu. Les conditions de logement après la sortie du foyer montrent que pour les plus jeunes une installation dans le parc classique est plus fréquente que pour les plus âgés : 63,8 % pour les moins de 40 ans contre 52,7 % pour les 40-59 ans et 15,7 % pour les 60 ans ou plus. Le retour chez un tiers ou en structure concerne un peu plus les 40-59 ans et moins ceux âgés de moins de 40 ans (23,9 % contre 17,4 %).

Pour les plus âgés (60 ans ou plus), la sortie se concrétise plus souvent par un retour au pays (48,1 %) ou un décès (17,3 %).

La sortie vers le parc classique est d'autant plus grande que la durée de séjour est courte

On constate aussi que dans la grande majorité des cas (68,3 %), ceux qui s'installent dans un logement classique le font après une durée de séjour moyennement longue et inférieure à 5 ans (dont 39,0 % après une durée inférieure à 2 ans). Ces résidents sont plutôt jeunes, âgés en moyenne de 37,0 ans.

A l'inverse, ceux qui rentrent aux pays après leur période d'activité professionnelle ou qui décèdent dans la structure sont dans la grande majorité des cas (73,4 %) installés depuis 5 ans ou plus. Ces résidents ont 68,8 ans en moyenne. Ces différences marquées quant au type de sortie corroborent l'hétérogénéité des pratiques d'occupation dans les FTM et les RS-FTM, déjà observées via les durées de séjour des présents et des sortants (Cf. supra).

⁴⁶ Pour les résidents de FTM ou de RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

⁴⁷ 0,2 % des sortants n'ont pas renseigné leurs conditions de sortie.

Les conditions de logement à la sortie d'un FTM ou d'une RS-FTM selon la durée du séjour (résidents sortis en 2011)

Durée de séjour	S'installe dans un logt classique	Retourne au pays (1)	S'installe chez un tiers (2)	S'installe dans un FTM ou une RS-FTM	Retrouve la précarité	Inconnu	Total
Moins de 2 ans							
Effectif	1 077	188	146	268	240	4	1 922
% ligne	56,0	9,8	7,6	13,9	12,5	0,2	100
% colonne	39,0	13,5	31,2	41,2	35,4	28,7	32,3
durée (ans)	1,1	0,8	1,1	0,8	0,9	1,1	1,0
Age (ans)	35,5	54,6	38,8	39,0	35,0	38,0	38,1
Entre 2 et moins de 5 ans							
Effectif	809	181	140	215	231	7	1 584
% ligne	51,1	11,4	8,8	13,6	14,6	0,4	100
% colonne	29,3	13,1	29,8	33,2	34,1	56,9	26,6
durée (ans)	3,4	3,6	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Age (ans)	38,9	61,9	39,8	49,8	38,9	42,3	43,1
5 ans ou +							
Effectif	877	1 018	183	166	206	2	2 453
% ligne	35,8	41,5	7,5	6,8	8,4	0,1	100
% colonne	31,7	73,4	39,0	25,6	30,4	14,4	41,2
durée (ans)	10,6	17,4	11,9	13,4	10,8	24,2	13,8
Age (ans)	48,2	68,8	54,8	56,3	51,9	57,0	58,1
TOTAL							
Effectif	2 763	1 387	469	649	678	12	5 959
% ligne	46,4	23,3	7,9	10,9	11,4	0,2	100
% colonne	100	100	100	100	100	100	100
durée (ans)	4,8	13,4	5,9	4,8	4,8	5,7	6,9
Age (ans)	40,6	66,0	45,4	47,0	41,5	43,2	47,7

(1) Y compris les décès.

(2) Pour les résidents de FTM ou de RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Source : Enquête IAU 2012.

Les FTM et les RS-FTM, une offre indispensable pour les migrants incapables d'investir dans un parcours résidentiel

Avant leur arrivée dans un FTM ou une RS-FTM, les résidents étaient, dans près de 83,5 % des cas, soit hébergés par un tiers (51,1 %, Cf. note supra sur la notion de tiers), soit vivaient déjà dans un foyer (19,1 %), soit connaissaient la précarité (13,3 % étaient à l'hôtel, dans un squatt, à la rue...). Seuls 6,5 % vivaient dans un logement classique, généralement en location, et 4,4 % venaient de l'étranger⁴⁸.

Entre les deux types de résidences (FTM et RS-FTM), les proportions varient peu, à l'exception de la part de ceux qui étaient hébergés chez un tiers auparavant. Cette proportion est de 58,9 % pour ceux qui s'installent dans un FTM et de 38,4 % pour ceux qui vivent dans une RS-FTM⁴⁹. De même, la part de ceux qui vivaient déjà dans un autre foyer avant leur installation était de 12,4 % pour ceux résidant en FTM et de 30,1 % pour ceux en RS-FTM.

A leur sortie, les conditions de logement des résidents sont tout autres. Les ménages hébergés chez un tiers (7,9 %), se retrouvant dans une autre structure (10,9 %) ou connaissant la précarité (11,3 %) ne représentent plus en effet que 30,2 % du total.

⁴⁸ 5,5 % des sortants n'ont pas renseigné leurs conditions de logement avant leur entrée dans la structure.

⁴⁹ Pour les résidents de FTM ou de RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

La faible rotation observée dans les FTM et les RS-FTM révèle un réel problème de logement pour une partie importante des résidents qui les fréquentent. Paupérisés par l'entraide importante qu'ils dispensent à leur famille restée au pays ou à leur communauté, et grâce aux multiples soutiens que leur apportent ces structures, ces ménages, une fois installés en France, se retrouvent dans l'incapacité de progresser dans leur parcours résidentiel. Ces résidences abordables, notamment les FTM ancienne génération, leur fournissent en effet un hébergement en rapport avec leurs ressources. Cet habitat est donc vital pour eux. Il est imaginable de penser d'ailleurs que sans la présence de ces structures, le territoire francilien aurait connu un retour de l'habitat précaire comme dans les années 1950 et 1960, qui constituait alors un des principaux modes d'habitat des travailleurs immigrés, et avait donné naissance à des bidonvilles plus ou moins importants.

La sur-occupation dans les FTM classiques

Contrairement aux autres structures, certains FTM classiques connaissent des situations de suroccupation. Selon les dires des responsables rencontrés, la sur-occupation représente entre 25 % et 50 % de l'offre de ces FTM. Ces résidents en surnombre (les surnuméraires) peuvent être des connaissances de l'ancien résident, et qui peuvent être cooptés lorsqu'une place se libère.

Détail des 6 catégories de conditions de logement avant l'entrée et après la sortie d'un FTM ou d'une RS-FTM

A l'entrée :

Précarité : étaient dans une structure d'urgence (CHU), à l'hôtel, dans un squatt, à la rue, connaissaient des hébergements instables, ou ont été exclus d'une autre structure ou d'un logement.

Foyer : étaient dans une autre structure de logement adapté (FTM, FJT, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation) ou dans un autre type de structure (résidence universitaire, Cada, établissement hospitalier...).

Tiers : étaient hébergés chez un tiers. Ici, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Au pays, décès : étaient à l'étranger.

Inconnu : conditions de logement inconnues.

Lgt classique : étaient dans un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété).

A la sortie :

Précarité : retournés dans une structure d'urgence (CHU), partis à l'hôtel, retournés dans un squatt, un camping, à la rue, ou connaissant des hébergements instables suite à un départ volontaire ou une exclusion.

Foyer : partis dans une autre structure de logement adapté (FTM, FJT, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation), ou dans un autre type de structure (résidence universitaire, établissement hospitalier...).

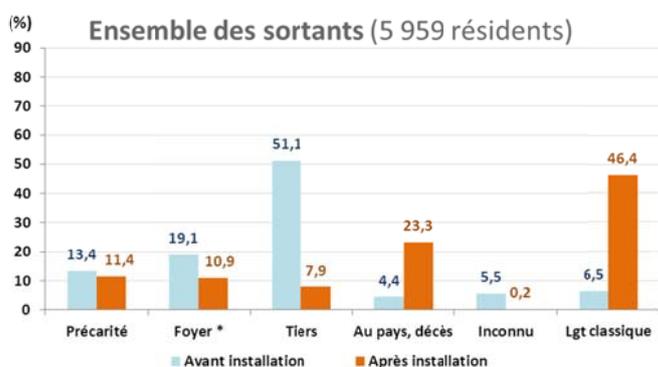
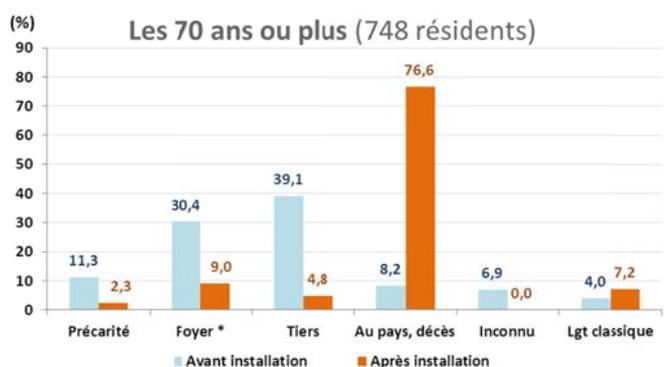
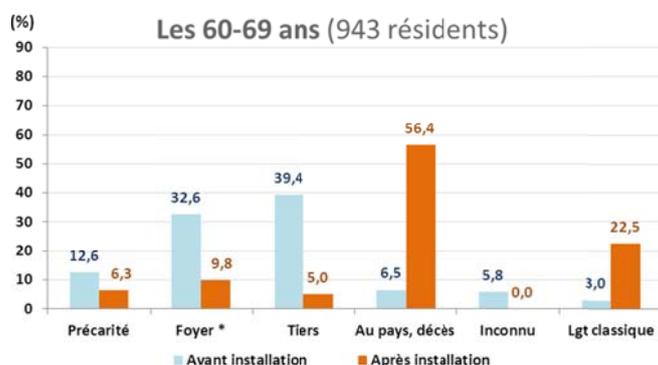
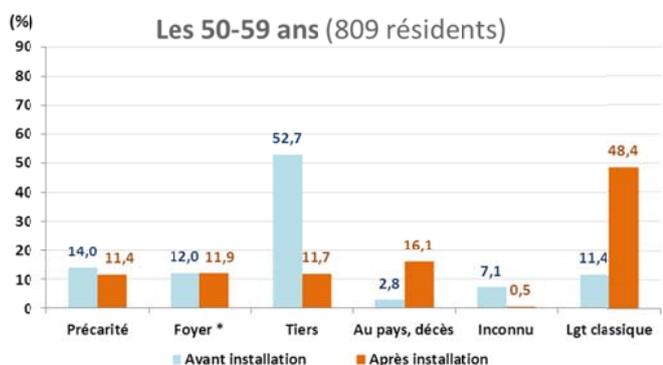
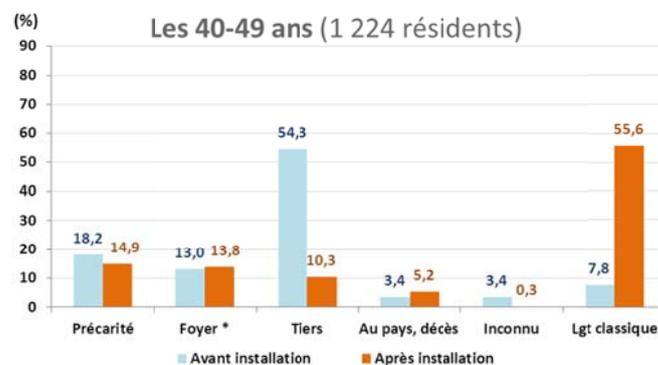
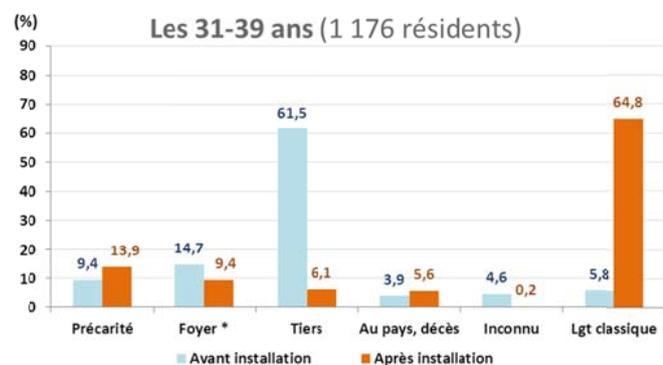
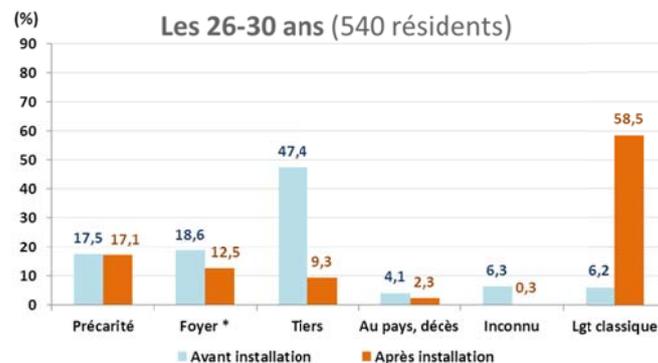
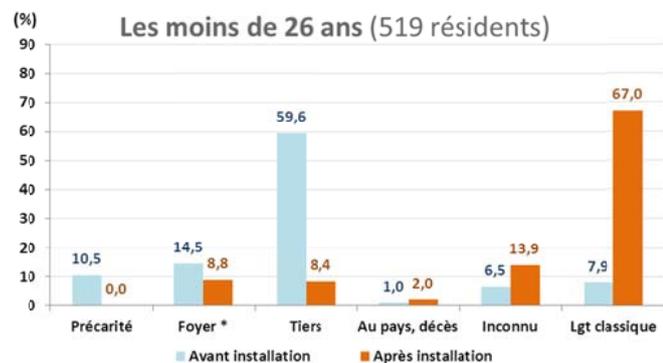
Tiers : partis chez un tiers. Ici, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Au pays, décès : partis à l'étranger, décès.

Inconnu : conditions de logement non connues (départ volontaire sans laisser d'informations),

Lgt classique : partis vers un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété).

Les résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge



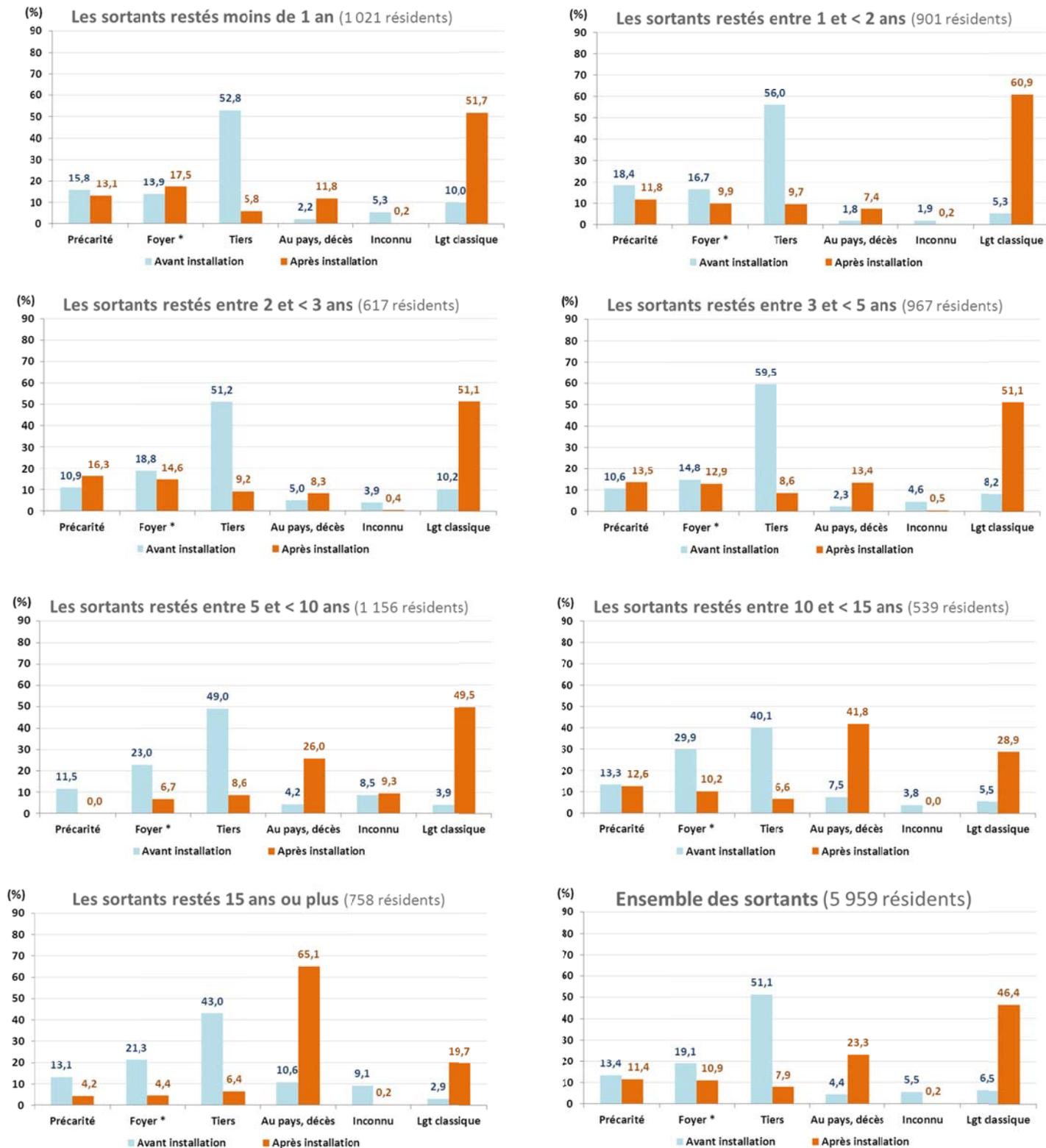
* Il s'agit essentiellement de FTM et de RS-FTM.

Source : enquête IAU 2012.

NB : pour les résidents de FTM ou RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page précédente.

Les résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon la durée d'installation



Source : enquête IAU 2012.

Conditions de logement à l'entrée et à la sortie des résidents ayant quitté un FTM ou une RS-FTM en 2011

Conditions de logement (à l'entrée et à la sortie)	FTM							RS-FTM							Ensemble						
	S'installe dans un logt classique	Retourne au pays (1)	S'installe chez un tiers (2)	S'installe dans un FTM ou une RS-FTM	Retrouve la précarité	Inconnu	Total	S'installe dans un logt classique	Retourne au pays (1)	S'installe chez un tiers (2)	S'installe dans un FTM ou une RS-FTM	Retrouve la précarité	Inconnu	Total	S'installe dans un logt classique	Retourne au pays (1)	S'installe chez un tiers (2)	S'installe dans un FTM ou une RS-FTM	Retrouve la précarité	Inconnu	Total
Était dans un logt classique																					
Effectif	95	25	3	24	31	0	178	102	33	21	18	30	5	210	197	58	24	42	61	5	388
% ligne	53,3	13,9	2,0	13,5	17,3	0,0	100	48,8	15,7	10,0	8,7	14,5	2,3	100	50,8	14,8	6,3	10,9	15,8	1,2	100
% colonne	5,6	2,9	1,5	5,5	7,0	0,0	4,8	9,7	6,2	9,1	8,5	12,9	66,7	9,2	7,1	4,2	5,2	6,5	9,0	37,9	6,5
Durée (ans)	2,5	23,3	2,8	4,9	3,6	0,0	5,9	2,3	5,7	6,1	1,3	6,1	3,5	3,7	2,3	13,3	5,7	3,3	4,8	3,5	4,7
Age (ans)	38,7	73,2	56,0	45,7	42,5	0,0	45,5	42,8	47,1	45,5	44,8	46,0	46,0	44,5	40,8	58,3	47,0	45,3	44,2	46,0	44,9
Était au pays																					
Effectif	44	107	14	20	5	0	192	37	24	0	3	3	0	68	82	132	14	24	9	0	260
% ligne	23,1	56,0	7,5	10,6	2,8	0,0	100	54,4	35,7	0,0	4,9	4,9	0,0	100	31,4	50,6	5,5	9,1	3,4	0,0	100
% colonne	2,6	12,5	6,0	4,7	1,2	0,0	5,2	3,5	4,6	0,0	1,6	1,4	0,0	3,0	3,0	9,5	3,1	3,7	1,3	0,0	4,4
Durée (ans)	9,2	21,3	8,4	13,3	9,0	0,0	16,3	3,2	13,5	0,0	1,9	0,3	0,0	6,7	6,4	19,8	8,4	11,8	5,7	0,0	13,8
Age (ans)	44,5	69,5	39,0	63,0	48,3	0,0	60,2	31,8	59,7	0,0	28,0	33,0	0,0	41,6	38,7	67,7	39,0	58,0	42,4	0,0	55,3
Était chez un tiers (1)																					
Effectif	1 130	424	123	255	240	0	2 173	493	96	104	93	85	2	872	1 623	519	227	348	325	2	3 045
% ligne	52,0	19,5	5,7	11,7	11,0	0,0	100	56,5	11,0	11,9	10,7	9,7	0,3	100	53,3	17,1	7,5	11,4	10,7	0,1	100
% colonne	66,1	49,4	51,7	58,6	54,3	0,0	58,9	46,7	18,1	45,0	43,5	35,8	33,3	38,4	58,7	37,4	48,4	53,6	47,9	19,0	51,1
Durée (ans)	5,3	13,6	5,8	4,3	4,7	0,0	6,8	3,7	9,6	5,0	4,6	2,8	2,9	4,5	4,8	12,8	5,4	4,3	4,2	2,9	6,1
Age (ans)	40,6	64,5	46,2	48,9	42,3	0,0	46,7	39,4	64,3	41,9	38,3	35,8	35,0	42,0	40,2	64,4	44,2	46,0	40,6	35,0	45,4
Était dans un FTM ou une RS-FTM																					
Effectif	190	114	50	50	47	5	457	176	312	66	71	59	0	683	366	426	115	121	106	5	1 140
% ligne	41,6	25,0	10,9	11,0	10,3	1,2	100	25,7	45,7	9,6	10,4	8,6	0,0	100	32,1	37,4	10,1	10,6	9,3	0,5	100
% colonne	11,1	13,3	20,8	11,6	10,7	100,0	12,4	16,7	59,0	28,5	33,1	24,9	0,0	30,1	13,2	30,7	24,6	18,7	15,6	43,1	19,1
Durée (ans)	4,3	13,7	5,3	5,4	8,3	8,8	7,3	5,3	11,4	7,8	5,1	3,0	0,0	8,1	4,8	12,0	6,8	5,3	5,3	8,8	7,8
Age (ans)	40,1	66,1	47,2	49,2	45,5	44,3	49,0	43,6	69,6	45,9	49,4	32,5	0,0	55,3	41,8	68,6	46,5	49,3	38,3	44,3	52,8
Était dans la précarité																					
Effectif	225	133	48	72	80	0	557	131	24	34	8	45	0	242	357	156	81	80	125	0	799
% ligne	40,4	23,8	8,6	12,8	14,4	0,0	100	54,3	9,8	13,8	3,4	18,7	0,0	100	44,6	19,6	10,2	10,0	15,7	0,0	100
% colonne	13,2	15,5	20,0	16,4	18,1	0,0	15,1	12,5	4,5	14,5	3,8	19,2	0,0	10,7	12,9	11,3	17,3	12,3	18,5	0,0	13,4
Durée (ans)	5,2	13,9	8,8	5,1	4,9	0,0	7,5	3,2	2,6	2,5	1,8	3,2	0,0	2,9	4,4	12,2	6,3	4,8	4,3	0,0	6,2
Age (ans)	41,6	67,7	49,1	48,7	37,9	0,0	48,8	39,1	62,9	44,2	36,6	46,6	0,0	43,4	40,6	67,0	47,1	47,4	41,0	0,0	47,2
Inconnu																					
Effectif	24	55	0	14	39	0	131	115	41	7	20	14	0	196	139	95	7	34	52	0	327
% ligne	18,2	41,9	0,0	10,5	29,4	0,0	100	58,6	20,7	3,4	10,3	6,9	0,0	100	42,4	29,2	2,1	10,4	15,9	0,0	100
% colonne	1,4	6,4	0,0	3,2	8,7	0,0	3,6	10,9	7,7	2,9	9,5	5,7	0,0	8,6	5,0	6,9	1,4	5,3	7,7	0,0	5,5
Durée (ans)	23,3	22,8	0,0	12,7	9,5	0,0	17,8	5,1	6,2	2,3	1,9	2,6	0,0	4,8	8,2	15,7	2,3	6,3	7,7	0,0	10,0
Age (ans)	63,4	72,9	0,0	62,6	58,4	0,0	65,8	36,9	50,0	51,0	28,3	29,5	0,0	38,7	41,4	63,2	51,0	42,2	50,9	0,0	49,6
Total																					
Effectif	1 709	858	239	435	442	5	3 688	1 054	529	231	214	236	7	2 271	2 763	1 387	469	649	678	12	5 959
% ligne	46,3	23,3	6,5	11,8	12,0	0,1	100	46,4	23,3	10,2	9,4	10,4	0,3	100	46,4	23,3	7,9	10,9	11,4	0,2	100
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Durée (ans)	5,3	15,4	6,4	5,3	5,5	8,8	7,8	3,8	10,1	5,5	4,1	3,3	3,3	5,4	4,8	13,4	5,9	4,8	4,8	5,7	6,9
Age (ans)	41,0	66,6	46,7	49,8	43,3	44,3	48,6	39,9	65,0	43,9	41,3	37,9	42,3	46,1	40,6	66,0	45,4	47,0	41,5	43,2	47,7

(1) Y compris les décès.

(2) Pour les résidents de FTM ou RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Source : Enquête IAU 2012.

2.3 Les résidences sociales ex-nihilo : une offre annuelle de 4 600 places

Un taux de rotation de 44,3 % pour une durée moyenne de séjour de 19,8 mois

Selon l'enquête IAU, sur les 10 378 places que comptent ces structures au 1^{er} janvier 2012 en Île-de-France, 4 597 personnes s'y sont installées au cours de l'année 2011, soit un taux de rotation de 44,3 %, à mi-chemin entre celui des FJT / RS-FJT (77,2 %) et des FTM / RS-FTM (13,0 %) ⁵⁰.

La durée moyenne de séjour, calculée sur les 4 676 sortants de 2011 ⁵¹, s'établit en moyenne à 19,8 mois, soit un renouvellement théorique complet de la population tous les 27 mois. La grande majorité des résidents reste moins de 2 ans (73,2 %) et 37,5 %, moins d'un an. Toutefois, une part non négligeable des résidents (10,6 %) reste au-delà de 3 ans, dont 3,4 % séjournent 5 ans ou plus. Rappelons que dans les FJT et les RS-FJT, ces durées d'occupation au moins égales à 5 ans sont quasi inexistantes (0,1 %), tandis que dans les FTM et les RS-FTM, elles sont nettement plus nombreuses (40,3 %).

Durée du séjour des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011

Sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	840	915	1 756	743	928	756	209	2 636	125	53	47	22	247	37	4 676	19,8 mois	30,2 ans
% ligne	18,0	19,6	37,5	15,9	19,8	16,2	4,5	56,4	2,7	1,1	1,0	0,5	5,3	0,8	100		

Source : Enquête IAU 2012.

Les résidences sociales ex-nihilo (RS ex-nihilo)

Les résidences sociales ex-nihilo, comme les résidences sociales FJT et FTM, ont été créées en 1994. Elles sont financées pour la partie investissement par le Ministère du logement via les DDT (directions départementales des territoires, ex-DDE : directions départementales de l'équipement), Action logement et, le cas échéant, par les collectivités locales. Pour la partie fonctionnement, les subventions des DDSC (directions départementales de la cohésion sociale, ex-DDASS : directions départementales des affaires sanitaires et sociales) et de la Drihl (direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement) sont relativement faibles et correspondent à 1 % des recettes, la majeure partie des charges étant financée par le produit de la redevance. Les DDSC ou la Drihl peuvent toutefois accorder des subventions d'un montant limité au titre de l'AGLS (aide à la gestion locative sociale).

Une offre tous publics

Ces résidences représentent une offre tous publics pour les personnes à très faibles ressources sans difficultés sociales importantes, mais qui ont du mal à accéder à un logement classique. Comme pour les résidences sociales FJT, les résidences sociales ex-nihilo se caractérisent par un projet social qui définit les modalités de la gestion locative et sociale ainsi qu'un accompagnement social adapté, financé par certains Conseils généraux, et qui a pour objet de mener le résident vers l'autonomie. Toutefois, une partie des résidents, tels les titulaires d'un CDD ou les stagiaires, ont simplement besoin d'un logement et n'ont pas besoin d'un accompagnement social important.

L'accès à une résidence sociale ex-nihilo n'est pas direct. Les publics ne peuvent être admis qu'après une décision prise par le gestionnaire de l'établissement, selon les recommandations d'une commission d'admission composée des réservataires de logement et des partenaires locaux. Les demandeurs sont issus pour la plupart des services sociaux des départements, des missions locales, des CCAS (centres communaux d'action sociale) ou orientés par les SIAO (système intégré d'accueil et d'orientation).

Des structures qui accueillent très majoritairement des personnes seules

Selon les données de l'enquête IAU, dans les RS ex-nihilo, les personnes seules représentent 89 % des résidents, les couples sans enfants 2,7 % et les familles 8,3 %, dont 5 % de familles monoparentales. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes : 56 % contre 44 %.

⁵⁰ Cf. note méthodologique pour les effectifs et le calcul du taux de rotation.

⁵¹ Le faible écart entre les entrées (4 597) et les sorties (4 676) indique un très faible niveau de vacance dans ces structures. NB : le calcul est établi hors fermetures et ouvertures de résidences, Cf. note méthodologique.

L'âge moyen des résidents sortants est de 30,2 ans. Une partie importante est âgée de 31 ans ou plus (34,6 %). 10,3 % d'entre eux ont d'ailleurs entre 40 et 59 ans et 1,7 %, 60 ans ou plus. Ces statistiques diffèrent peu selon la localisation des structures (Cf. en annexe les tableaux Paris-Petite couronne et Grande couronne).

Age des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011

Sortants	de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	19	1 549	1 493	1 056	322	159	78	4 676	30,2
% ligne	0,4	33,1	31,9	22,6	6,9	3,4	1,7	100,0	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Des structures où cohabitent des publics différents

Lorsque l'on s'intéresse à la durée d'occupation des résidents on constate, comme pour les FTM ou les RS-FTM, que la durée d'occupation de ceux qui sont toujours présents est plus longue que la durée de séjour de ceux qui sont partis : 23,4 mois contre 19,8 mois. Cette situation révèle, à l'instar des FTM et des RS-FTM, une cohabitation de publics avec des profils différents, et qui peuvent être classées là également en deux grandes catégories.

La première catégorie regroupe les personnes qui n'ont pas de gros problèmes d'insertion, et qui sont confrontées à un problème d'accès au logement de droit commun. Dans l'ensemble, ces personnes restent peu de temps car elles intègrent rapidement le parc classique lorsqu'un logement s'y libère.

La deuxième catégorie rassemble les personnes qui, en plus d'avoir des problèmes pour trouver un logement, ont des difficultés qui nécessitent un travail d'insertion pour les surmonter. On trouve ici les personnes qui ont besoin de consolider une autonomie trouvée ou retrouvée, suite à un séjour dans un autre foyer, un Cada ou un CHRS. Le profil rencontré peut correspondre à celui de personnes qui étaient à l'origine plus désocialisées, comme par exemple les personnes victimes de violences conjugales ou parentales, les femmes rejetées par la famille suite à une grossesse, les personnes ayant des troubles du comportement, sortant d'hôpital en raison d'une maladie ou d'une addiction, les personnes sortant de prison ou au chômage depuis très longtemps.... Pour réussir leur insertion, ces personnes ont besoin de plus de temps et restent donc un peu plus longtemps dans les structures. Cette hétérogénéité est donc assez différente de celle constatée dans les FTM et les RS-FTM.

Une durée moyenne d'occupation d'environ deux ans

Globalement, au regard des durées de séjour des sortants ou des durées d'installation des présents, deux-tiers environ des résidents restent moins de deux ans et près de 40 % moins d'un an. La durée moyenne d'installation des présents, 23,4 mois, est d'ailleurs très proche de celle que l'on observe dans le parc locatif privé à forte mobilité (les studios occupés par les moins de 31 ans) qui, comme nous l'avons vu, est de 24,4 mois. Même si les profils ne sont pas tout à fait comparables entre ces deux populations, il est difficile d'imaginer que la durée moyenne d'occupation dans les RS ex-nihilo puisse être plus courte, sauf à compromettre la fonction d'insertion sociale que jouent ces structures.

Durée d'installation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo

Présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	2 081	1 879	3 960	1 670	1 312	1 514	681	5 177	462	260	155	148	1 025	216	10 378	23,4	33,2
% ligne	20,1	18,1	38,2	16,1	12,6	14,6	6,6	49,9	4,5	2,5	1,5	1,4	9,9	2,1	100	mois	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Près de 75 % des résidents s'installent dans le parc classique après leur départ

Quand ils partent, les résidents des RS ex-nihilo occupent très majoritairement un logement du parc classique : 71,6 %. Seuls 14,7 % retournent chez les parents ou chez un

tiers, 4,2 % vont dans une autre structure temporaire de type résidence sociale et 2,1 % retrouvent la précarité⁵².

Avant leur arrivée, les résidents des RS ex-nihilo étaient dans 85,2 % des cas, soit hébergés par un tiers (38,3 %) ou par la famille (11,2 %), soit vivaient déjà dans un foyer (25,0 %), soit connaissaient la précarité (10,7 % étaient à l'hôtel, dans un squatt, à la rue...). Seuls 12,8 % vivaient dans un logement classique, généralement en location dans le parc privé, et 2,2 % venaient de l'étranger.

Selon l'âge du résident, le schéma décrit ci-dessus varie quelque peu. Les conditions de logement après la sortie montrent un retour chez les parents, chez un tiers ou dans un autre foyer (FJT ou RS-FJT principalement) plus fréquent pour les plus jeunes. La poursuite des formations, le manque d'autonomie financière de ces jeunes résidents en sont les principales causes.

Toutefois, par rapport aux jeunes résidents de moins de 26 ans vivant dans les FJT et les RS-FJT, les conditions de logement avant l'entrée sont relativement différentes. Les jeunes résidents des RS ex-nihilo qui auparavant habitaient chez leurs parents sont nettement moins nombreux (18,0 % contre 40,6 % dans les FJT et les RS-FJT). Par contre, ceux qui habitaient chez un tiers ou dans un autre foyer sont sensiblement plus nombreux que ce que l'on observe dans les FJT et les RS-FJT : respectivement 36,6 % contre 23,9 % pour ceux qui habitaient chez un tiers et 30,9 % contre 18,3 % pour ceux qui provenaient d'un autre foyer.

Pour les moins jeunes, la sortie se concrétise par des installations plus nombreuses dans un logement classique : 76,9 % pour les 26-39 ans, contre 62,9 % pour les moins de 26 ans.

Détail des 7 catégories de conditions de logement avant l'entrée et après la sortie d'une RS ex-nihilo ou d'un CHRS

A l'entrée :

Précarité : étaient dans une structure d'urgence (CHU), à l'hôtel, dans un squatt, à la rue, connaissaient des hébergements instables, ou ont été exclus d'une autre structure ou d'un logement.

Foyer : étaient dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation) ou dans un autre type de structure (Cada, établissement hospitalier, prison...).

Tiers : étaient hébergés chez un tiers.

Famille : étaient hébergés par la famille (parents, autres).

Etranger : étaient à l'étranger.

Inconnu : conditions de logement inconnues.

Lgt classique : étaient dans un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété).

A la sortie :

Précarité : retournés dans une structure d'urgence (CHU), partis à l'hôtel, retournés dans un squatt, un camping, à la rue, ou connaissant des hébergements instables suite à un départ volontaire ou une exclusion.

Foyer : partis dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM, résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation), ou dans un autre type de structure (Cada, établissement hospitalier, prison...).

Tiers : partis chez un tiers.

Famille : partis dans la famille (parents, autres).

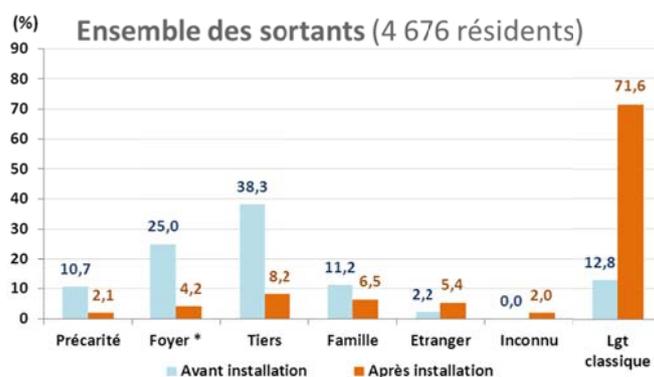
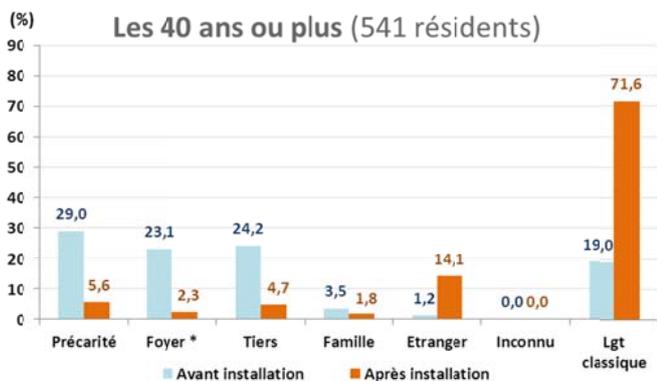
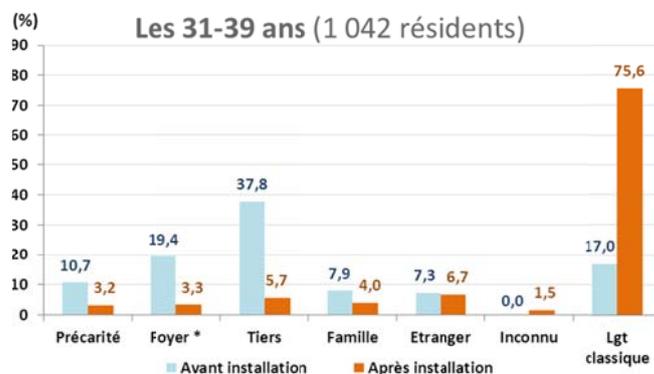
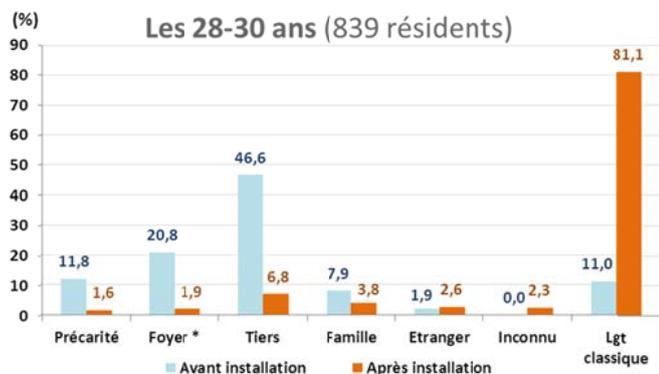
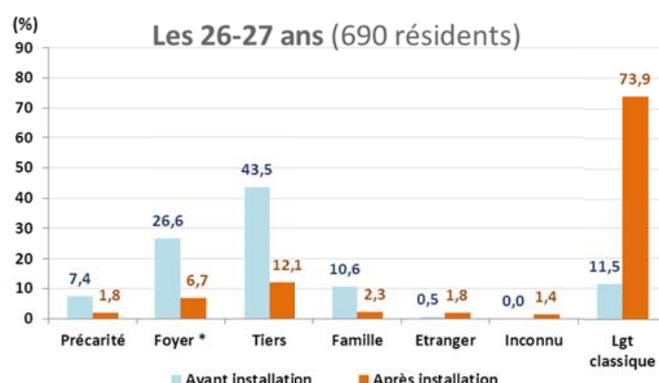
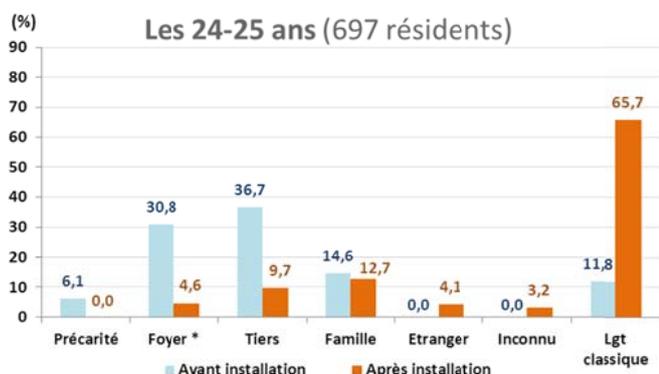
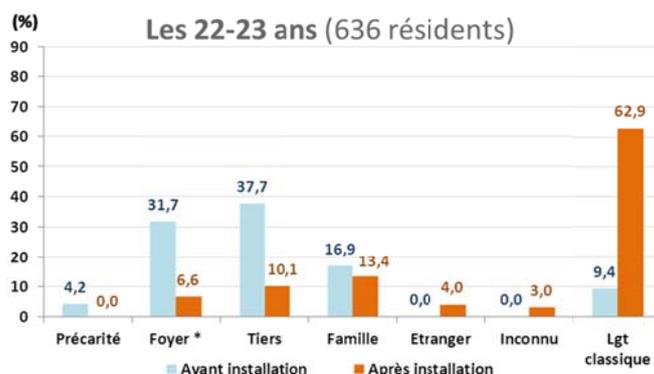
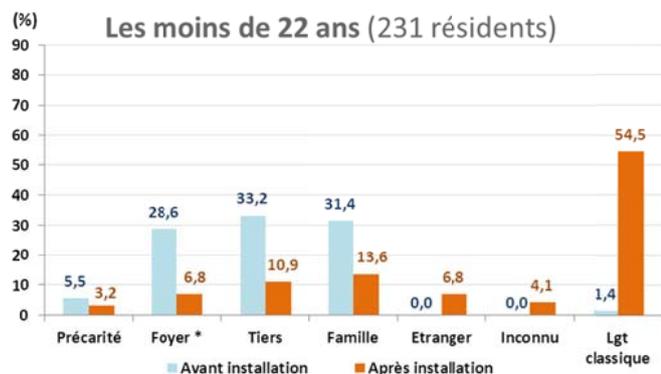
Etranger : partis à l'étranger, décès.

Inconnu : conditions de logement non connues (départ volontaire sans laisser d'informations).

Lgt classique : partis vers un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété) ; cette catégorie comprend également les baux glissants, les dispositifs Solibail, (à Paris, Louer solidaire) et d'intermédiation locative.

⁵² 2 % des sortants n'ont pas renseigné leurs conditions de sortie.

Les résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge

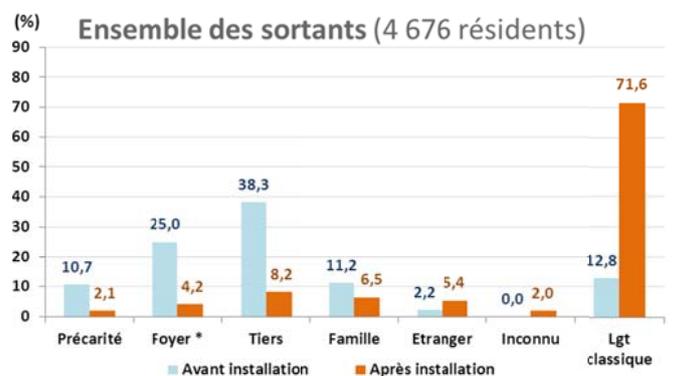
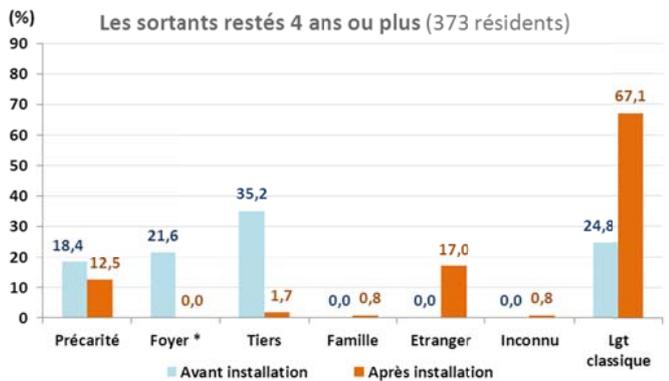
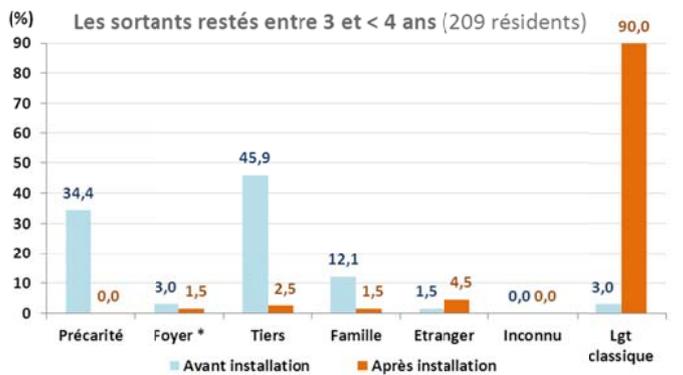
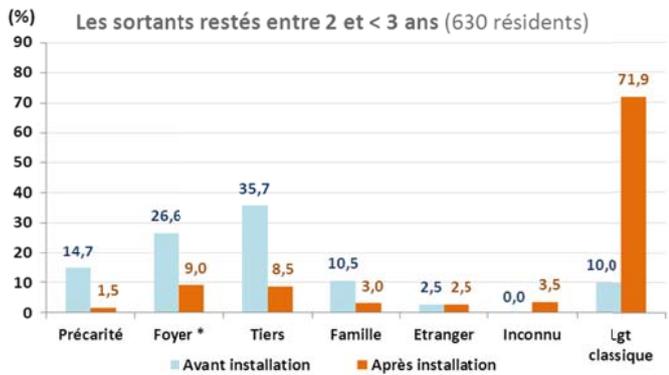
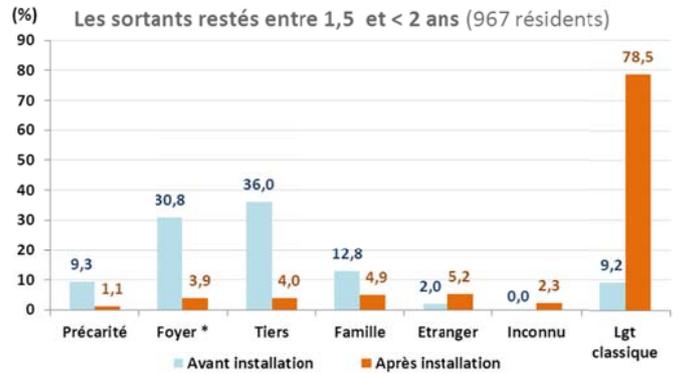
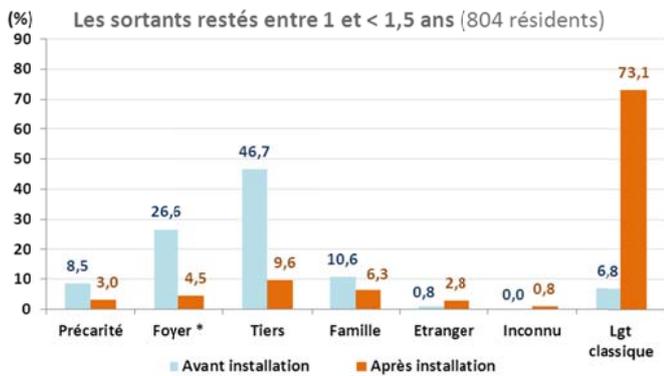
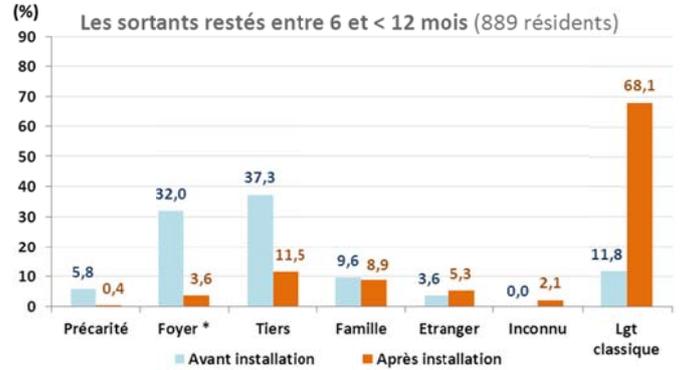
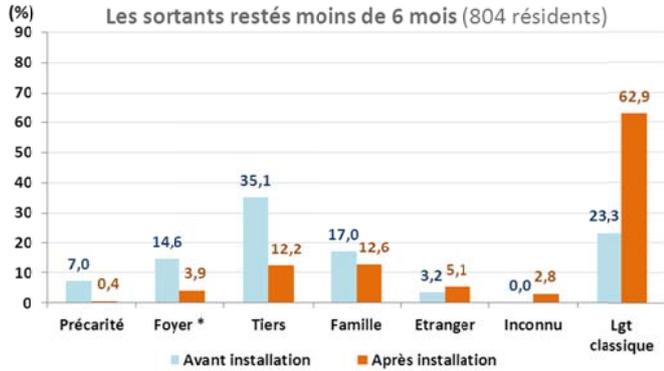


* Il s'agit essentiellement de FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM et de RS ex-nihilo.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page précédente.

Les résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon la durée d'installation



Source : enquête IAU 2012.

2.4. Les CHRS : une offre annuelle de 4 500 places

Avertissement

Par rapport aux structures précédentes, l'échantillon des CHRS est sensiblement plus faible. Compte tenu de la grande diversité des structures mises en place pour répondre à l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les personnes en difficulté, la robustesse des extrapolations à l'ensemble des CHRS est donc un peu moins forte.

Au regard des résultats convergents (notamment sur le type de ménage, la durée moyenne de séjour, les conditions de logement à la sortie) avec ceux de l'étude menée par la Drihl IF sur la partie relative aux CHRS, la représentativité de l'échantillon de l'IAU apparaît cependant correcte (Cf. note méthodologique).

* Service des Observatoires, Etudes et Evaluations (Soes) : « Structures d'hébergement et personnes accueillies », Repères 03/2012, Drihl Île-de-France, juin 2013. Cette étude est une exploitation pour la région Île-de-France de l'enquête Etablissements Sociaux de 2008 menée au niveau national.

Un taux de rotation de 55,4% pour une durée moyenne de séjour de 14,2 mois
Selon l'enquête IAU, sur les 8 132 places que comptent ces structures au 1^{er} janvier 2012 en Île-de-France⁵³, 4 505 personnes s'y sont installées au cours de l'année 2011, soit un taux de rotation de 55,4 %, proche de celui des RS ex-nihilo (44,3 %).

La durée moyenne de séjour des 4 655 sortants de 2011⁵⁴ s'établit en moyenne à 14,2 mois, soit un renouvellement théorique complet de la population tous les 22 mois. La grande majorité des résidents reste moins de 2 ans (81,8 %) et une part très importante moins d'un an (58,0 %). Toutefois, une part non négligeable des résidents (8,1 %) restent au-delà de 3 ans. Rappelons que dans les RS ex-nihilo, la durée moyenne de séjour des sortants est un peu plus longue (19,8 mois).

Durée du séjour des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

Sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	1 530	1 169	2 699	710	393	475	246	1 825	109	5	5	0	120	11	4 655	14,2	37,6
% ligne	32,9	25,1	58,0	15,3	8,5	10,2	5,3	39,2	2,3	0,1	0,1	0,0	2,6	0,2	100	mois	ans

Source : Enquête IAU 2012.

L'âge moyen des résidents sortants est de 37,6 ans. Une partie importante est âgée de 31 ans ou plus (66,9 %) ; 35,3 % d'entre eux ont entre 40 et 59 ans, et 5,2 % 60 ans ou plus. Dans les RS ex-nihilo, ces proportions étaient respectivement de 10,3 % et de 1,7 %, pour un âge moyen de 30,2 ans. Comme pour ces dernières, les statistiques diffèrent peu selon la localisation des structures (Cf. en annexe les tableaux Paris-Petite couronne et Grande couronne).

Age des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

Sortants	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou +	TOTAL	Age moyen
Effectif	49	743	749	1 229	1 115	530	240	4 655	37,6
% ligne	1,1	16,0	16,1	26,4	23,9	11,4	5,2	100,0	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Enfin, la durée d'installation de ceux qui sont toujours en place est plus longue que la durée de séjour des sortants : respectivement 20,1 mois et 14,2 mois, ce qui révèle, à l'instar des RS ex-nihilo, une hétérogénéité du profil des occupants⁵⁵, plutôt qu'un changement d'usage de la structure comme dans les FTM et les RS-FTM.

⁵³ Cf. note méthodologique pour les effectifs et le calcul du taux de rotation.

⁵⁴ Le faible écart entre les entrées (4 505) et les sorties (4 655) indique un très faible niveau de vacance dans ces structures. NB : le calcul est établi hors fermetures et ouvertures de résidences (Cf. note méthodologique).

⁵⁵ Comme nous l'avons vu, quand les structures sont homogènes, la durée de séjour des sortants est plus longue que celle des résidents toujours en place, Cf. la durée de séjour des sortants des FJT et des RS-FJT qui est de 14,2 mois, contre 11,5 mois pour les résidents toujours en place.

Durée d'installation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS

Présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée moyenne	Age moyen
Effectif	1 923	1 725	3 648	1 252	1 054	862	466	3 635	645	57	45	26	773	77	8 132	20,1	39,8
% ligne	23,6	21,2	44,9	15,4	13,0	10,6	5,7	44,7	7,9	0,7	0,5	0,3	9,5	0,9	100	mois	ans

Source : Enquête IAU 2012.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Les CHRS ont pour objectif d'aider les personnes très désocialisées et/ou aux conditions de vie très précaires, à se réinsérer « globalement ». D'une manière générale, l'accompagnement social a pour but de donner ou redonner à ces ménages une indépendance minimum, notamment économique. La réussite de cette réinsertion nécessite toutefois une prise en charge complète, qui peut aller de quelques mois à quelques années.

Accueillir les ménages en graves difficultés sociales et de logement

A l'origine, les CHRS ont été mis en place pour accueillir des publics spécifiques (personnes sortant d'hôpital, de cure, de prison...) et pour favoriser la réinsertion de ces personnes dépourvues de logement dans la vie civile. Aujourd'hui, le public accueilli est beaucoup plus large : on y trouve les personnes qui sont, soit de manière permanente, soit à un moment donné de leur parcours, dans l'incapacité de vivre dans un logement classique, en raison d'un cumul de difficultés importantes. Il s'agit, soit de personnes à la rue – ou menacées de l'être –, soit de personnes déjà hébergées dans un centre d'hébergement d'urgence (CHU) ou de stabilisation (CHS), et toujours sans réelle autonomie après leur prise en charge de quelques jours, voire quelques semaines.

L'accès à ces structures n'est pas direct. Orientés par les SIAO (système intégré d'accueil et d'orientation), les publics ne sont admis qu'après un entretien de pré-admission qui vérifie l'adéquation entre le projet de vie de la personne et le projet d'établissement du CHRS. Le dossier est ensuite transmis au préfet, lequel prononce une admission totale, partielle (ou un refus), et fixe la participation financière aux frais d'hébergement en tenant compte de la situation de l'individu ou de la famille.

Un accompagnement social important

L'accompagnement social mis en œuvre touche plusieurs domaines. Il concerne l'accès aux droits (*obtenir une carte d'identité, constituer un dossier de sécurité sociale, mobiliser le RSA...*), à l'emploi (*formation pour l'apprentissage d'un métier, du français...*) ou au logement (*percevoir une aide au logement, s'inscrire sur une liste de demandeurs de logements sociaux, de maisons relais ou de pensions de familles*). Cet accompagnement peut aussi comporter une aide psychologique (*retrouver l'estime de soi, renouer des contacts avec sa famille*), permettre de résoudre des problèmes de santé (*sortir d'une addiction – alcool ou drogue –, assurer un dépistage ou un suivi médical, prendre en charge une sortie d'hospitalisation*), ou constituer une protection (*mettre fin à des violences conjugales*) ; il peut également permettre d'apprendre à renouer avec le respect des règles de vie collective ou de redécouvrir une vie sociale en accédant aux activités de loisirs, sportives ou culturelles.

Les interventions sont effectuées par des professionnels : médecins, psychiatres, assistantes sociales, animateurs, éducateurs.... Pour être efficaces, ces interventions ont besoin d'un environnement adéquat. Sans un collectif rassurant et stimulant s'appuyant sur un lieu de vie bien identifié, les dispositifs mis en place seraient certainement moins efficaces et les échecs nettement plus fréquents.

Un quart des résidents appartient à des familles

Selon les données de l'enquête IAU, ces structures accueillent très majoritairement des personnes seules (67,8 %). Une part importante du public est toutefois constituée de familles (25,1 %), qu'elles réunissent deux parents (9,4 %) ou un seul (15,7 %). 7,1 % des places sont aussi occupées par des couples sans enfant. Les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes : 61 % contre 39 %.

Des publics très fragilisés : près de 60 % des résidents vivaient dans la précarité avant leur entrée

Par définition, les CHRS accueillent des publics en grandes difficultés. Ce que reflète bien l'enquête IAU : avant leur arrivée, 57,9 % des résidents connaissaient la précarité (squatt, SDF : 31,2 %, CHU : 17,0 % et hôtel : 9,6 %), 16,9 % vivaient déjà dans un foyer (12,2 % dans un CHRS, 4,7 % dans une résidence sociale), 10,3 % étaient hébergés par un tiers et 8,9 % par la famille. Seuls 4,8 % vivaient dans un logement classique.

Les difficultés rencontrées par ces personnes peuvent être dues à un accident de la vie (séparation, chômage, traumatismes divers, maladie...) ou à des carences plus ou moins marquées d'origine sociales, affectives, éducatives, relationnelles ou scolaires. Ces personnes sont aussi pour certaines très loin de l'emploi ou du retour à l'emploi. Leurs capacités à retrouver des repères ou une intimité, voire établir un projet de vie, peuvent s'inscrire dans un processus qui peut, soit aboutir rapidement, soit prendre relativement plus de temps, soit ne pas aboutir du tout.

Près de 40 % des résidents de CHRS s'installent dans le parc classique après leur départ. Ils étaient seulement 4,8 % à leur entrée

La spécificité de ce public, nettement plus complexe que ceux des trois catégories précédentes (FJT / RS-FJT, FTM / RS-FTM et RS ex-nihilo), explique la part relativement plus faible de résidents (38,5 %) en capacité de s'installer dans un logement du parc classique au terme de leur séjour. En effet, les autres résidents qui sortent de CHRS (les 61,5 % restants) sont soit dirigés vers une autre structure de type CHRS ou résidence sociale (20,2 % des cas⁵⁶), soit retournent chez les parents ou chez un tiers (8,7 % des cas⁵⁷), soit retrouvent la précarité (19,5 % des cas) ou partent sans laisser d'adresse (10,1 % des cas). Enfin 3,1 % décèdent ou retournent à l'étranger⁵⁸.

Cette plus faible proportion de sortie vers le parc classique par rapport à celles observées dans les autres structures précédemment étudiées, s'explique par la désocialisation plus importante de ce public. Pour certains en effet, le projet social et l'accompagnement mis en œuvre à leur entrée les mèneront à l'autonomie souhaitée, selon des allures plus ou moins rapides. D'autres par contre, jugés « stabilisés » ou en cours de stabilisation, donc en capacité de suivre un projet de réinsertion sociale, peuvent au final ne pas pouvoir suivre les programmes mis en place, renonceront à leurs engagements ou n'arriveront qu'à une autonomie partielle tout au plus.

Selon l'âge du résident, le schéma décrit ci-dessus varie peu, à l'exception du taux de ménages en précarité avant l'entrée dans la structure, sensiblement plus faible pour les moins de 26 ans (45,5 %) que pour les 50 ans ou plus (67,4 %), Cf. graphiques ci-après.

CHRS – CHS : une frontière difficile à délimiter

Devant les degrés de désocialisation très contrastés des publics pris en charge, une nouvelle catégorie de structure complémentaire aux CHRS et disposant d'un encadrement important a été développée : les centres d'hébergement et de stabilisation (CHS)*.

Les CHS sont destinés aux personnes les plus fortement désocialisées, et qui ont d'abord besoin d'un environnement leur permettant de retrouver leurs repères et leur intimité. Ils permettent ainsi aux personnes de se « poser », de reprendre des forces et leur laisse le temps de faire émerger un projet. Les CHRS sont, quant à eux, destinés à l'accueil de personnes ayant une capacité minimum à suivre un projet de réinsertion sociale, soit parce qu'elles sont moins désocialisées, soit parce qu'elles se sont « stabilisées ».

Toutefois, la frontière est parfois difficile à dresser entre ces deux types de structures. Dans des CHRS, un travail de stabilisation peut en effet être développé, et dans les CHS un travail de réinsertion peut être aussi mené. Par ailleurs dans certains CHRS, le travail de « stabilisation » et de réinsertion sont intimement mélangés et sont assurés dans un même lieu. La qualification d'une structure en CHRS ou en « stabilisation » peu d'ailleurs parfois résulter plus du financement mobilisé que de l'origine du travail qui y est mené (Cf. note méthodologique).

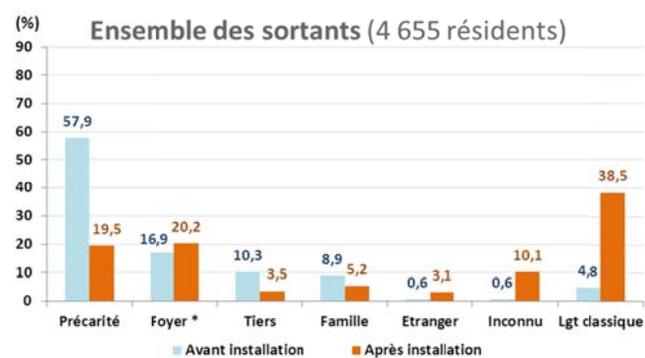
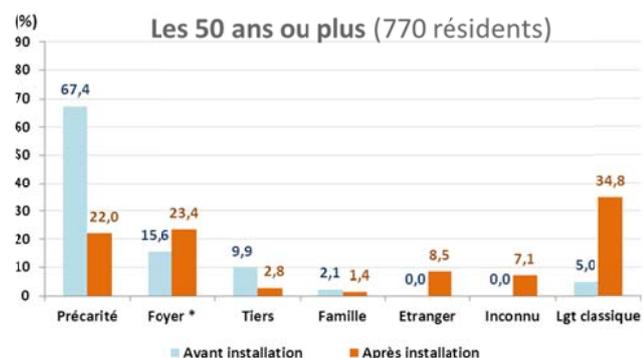
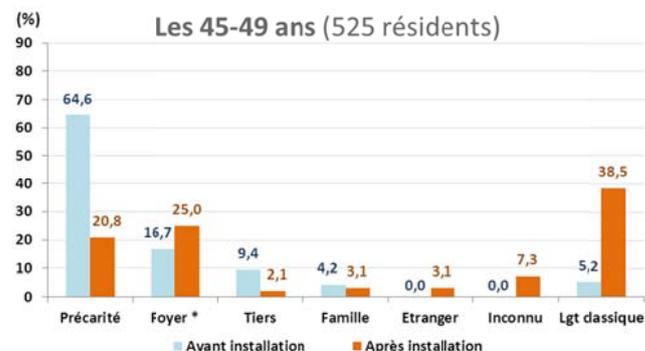
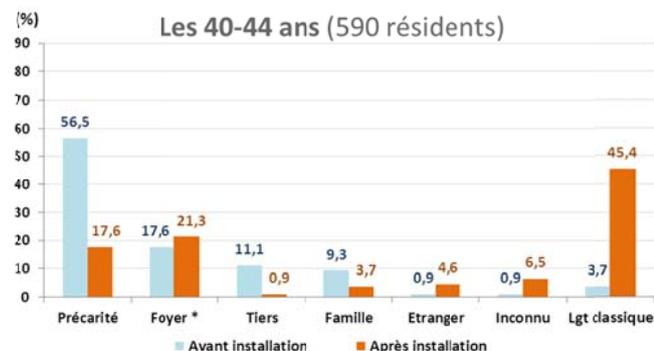
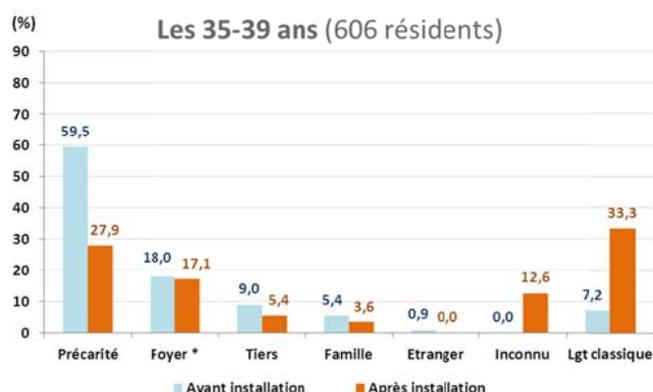
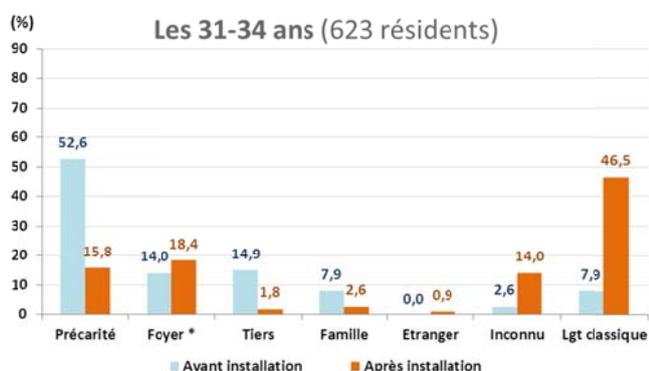
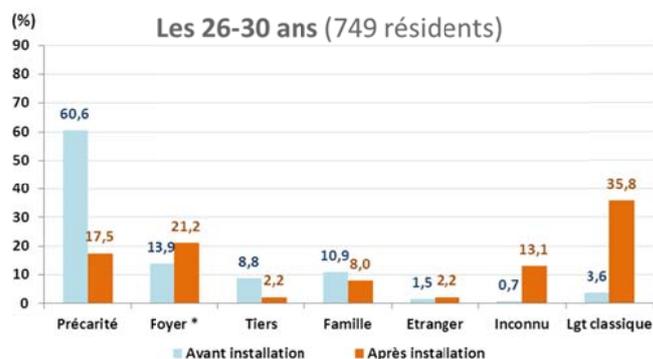
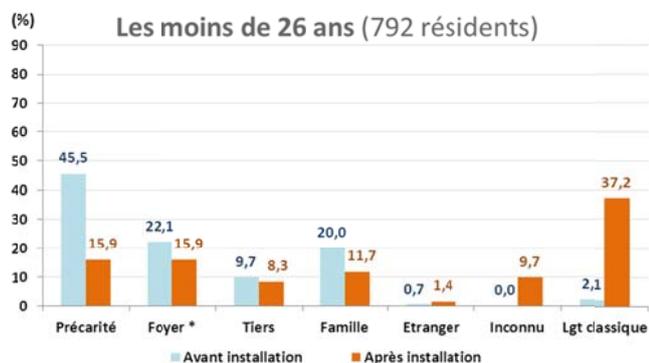
* Deux autres structures d'insertion ont également été mises en œuvre, et qui s'adressent à des publics spécifiques : les Cada (centre d'accueil pour demandeur d'asile) et les centre maternels, destinés aux jeunes femmes enceintes qui ne peuvent mener leur grossesse dans de bonnes conditions ou aux jeunes mères qui ne peuvent assurer l'hébergement de leur enfant.

⁵⁶ Respectivement : 11,6 % dans un CHRS et 8,6 % dans une résidence sociale.

⁵⁷ Respectivement : 5,2 % vont chez les parents et 3,5 % chez un tiers.

⁵⁸ Respectivement : 2,0 % décèdent et 1,1 % retourne à l'étranger.

Les résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011
Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon l'âge

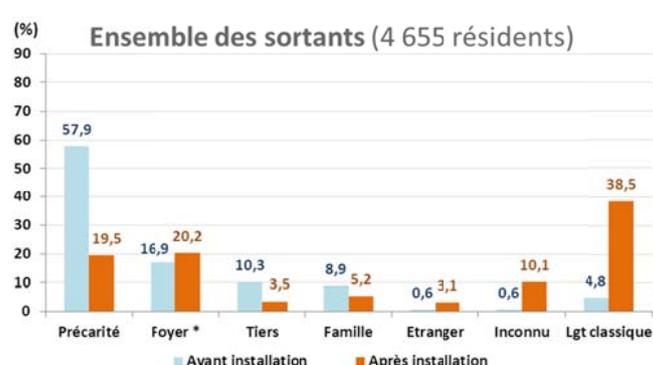
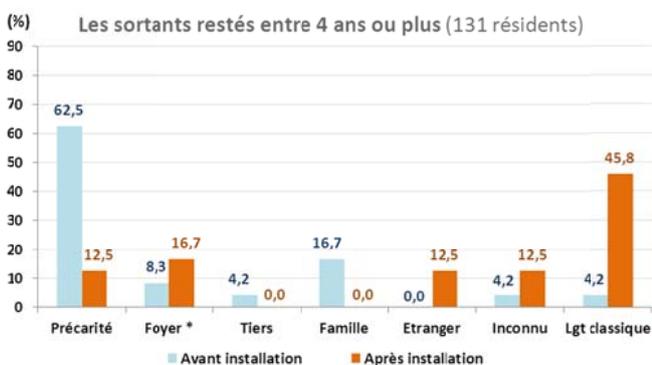
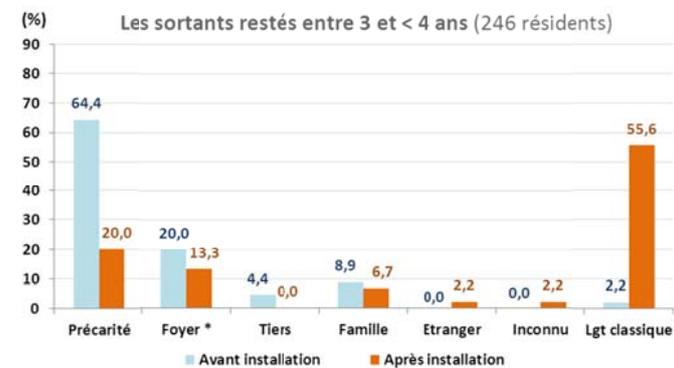
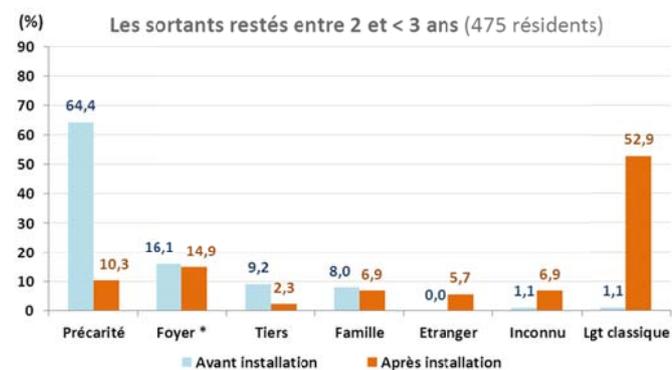
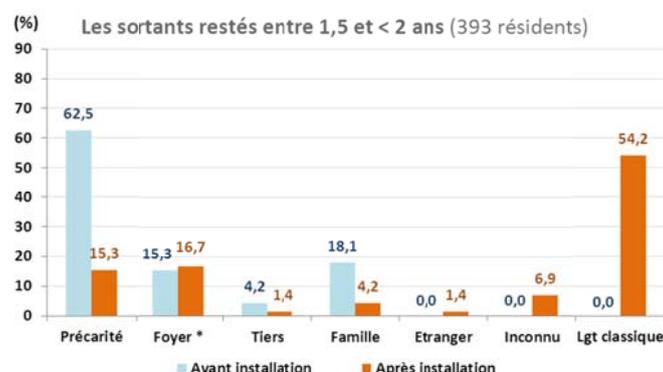
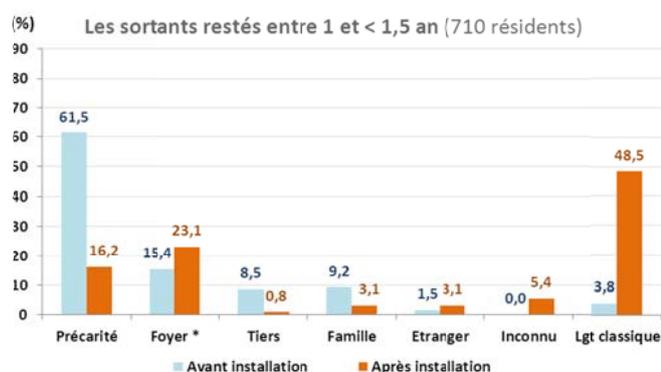
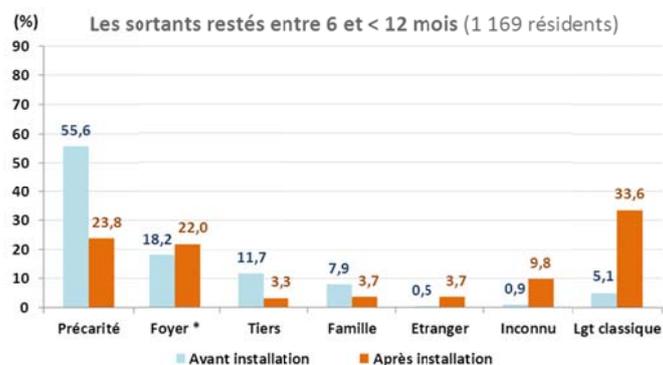
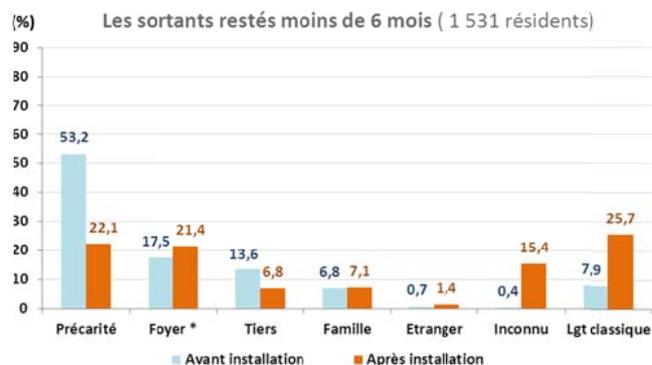


* Il s'agit essentiellement de résidences sociales et de CHRS.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page 45.

Les résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011 Conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon la durée d'installation



Des prises en charge complexes et itératives

Selon la durée de séjour, la part de ceux qui s'installent dans le parc classique, qui sont réorientés ou qui retrouvent la précarité, varie assez sensiblement. L'enquête IAU montre ainsi que lorsque les résidents restent moins d'un an dans un CHRS, la part de ceux qui s'installent dans un logement classique est nettement plus faible (29,1 %) que lorsque les résidents séjournent plus d'un an (51,4 %).

De même, on constate que ceux qui sont réorientés vers un autre CHRS ou une résidence sociale, ou qui retrouvent la précarité, sont en proportion plus nombreux lors des séjours inférieurs à un an que lors des séjours plus longs : respectivement 21,7 % et 22,9 % contre 18,2 % et 14,8 %⁵⁹. La complexité des situations de ces individus en grande difficulté fait que les résultats ne sont pas toujours immédiats et que les processus qui amènent à une autonomie complète ou à une meilleure autonomie peuvent se faire à des rythmes différents, avec aussi des phases de régression qui nécessitent de recommencer les choses une ou plusieurs fois.

Enfin, on note que la durée moyenne d'installation dans les CHRS (20,1 mois) est proche de celle des RS ex-nihilo (23,4 mois) et de celle du parc locatif privé à forte mobilité (les studios occupés par les moins de 31 ans), qui est de 24,4 mois. Même si les profils de ces populations sont très différents, il est difficile d'imaginer que la durée moyenne d'occupation dans les CHRS, où vivent des populations nettement plus fragiles, puisse être plus courte, sauf à compromettre la fonction d'insertion sociale que jouent ces structures.

75 % des installations dans le parc classique ont eu lieu après un séjour de moins de deux ans

Au regard de la proportion huit fois plus élevée de personnes qui s'installent dans un logement classique comparativement à la proportion observée à l'entrée (38,5 % contre 4,8 %), et de la proportion trois fois plus faible de personnes en proie à la précarité entre l'entrée et la sortie (57,9 % contre 19,5 %), les changements de conditions de logement entre l'entrée et la sortie des CHRS sont donc très importants.

En raison de la rotation, très forte (55,4 %), ces changements se font d'ailleurs sur une période relativement, courte puisque près de 82 % des départs s'effectuent sur une période inférieure à deux ans. Aussi 75 % des installations dans le parc classique⁶⁰ ont eu lieu pendant cette période. Ceci vaut aussi pour les réorientations vers un CHRS ou une résidence sociale : 86 %⁶¹ ont eu lieu pendant cette période de moins de deux ans, ce qui démontre bien l'efficacité de ces structures dans l'aide qu'elles apportent à ces publics en difficulté⁶².

⁵⁹ 87 % des retours à la précarité ont lieu dans les deux premières années, dont 70% et 41,7% après un séjour de moins de 1 an et de moins de 6 mois.

⁶⁰ Dont 44 % et 22 % après un séjour de moins de 1 an et de moins de 6 mois.

⁶¹ Dont 62 % et 35 % après un séjour de moins de 1 an et de moins de 6 mois.

⁶² L'enquête montre aussi qu'une très petite fraction de résidents (2,4 %) restent au-delà de 5 ans, faute de places dans une autre structure (comme les maisons relais / pensions de famille par exemple), ou parce qu'ils ne peuvent aller nul part ailleurs, faute de lieux d'accueil (on trouve ici les grands marginaux).

Conclusion

Pour être opérants, les dispositifs d'hébergement et de logements adaptés associent presque toujours au travail d'accompagnement ou de réinsertion sociale, des lieux de vie bien identifiés. Les hébergements proposés par ces structures ne peuvent donc qu'être temporaires. Ce sont des solutions d'attente avant l'accès à un logement définitif ou à une place dans une institution adéquate pour les ménages ne pouvant acquérir une autonomie minimum.

Dans la pratique ces structures apportent, sur une période allant de quelques mois à quelques années, un appui aux personnes ayant besoin d'aide, et qui a pour but de leur donner ou redonner une indépendance minimum, et notamment un toit.

Une offre de 121 000 places au 1^{er} janvier 2012

En Île-de-France, le nombre de places des douze catégories de structures dédiées à l'hébergement (nuitées d'hôtel, CHU, stabilisation, CHRS, Cada et centres maternels) et aux logements adaptés (FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et maisons relais) est estimé à 121 000 au 1^{er} janvier 2012. Elles représentent environ 2,4 % des 4 963 000 résidences principales franciliennes. C'est en Petite couronne que l'on observe la plus grande concentration de places : 51 600, soit 43 % des capacités d'accueil régionales. La Grande couronne et Paris comptabilisent respectivement 36 500 et 33 100 places, soit 30 % et 27 % du total.

21 % de ces places sont consacrées à l'urgence (25 300), 14 % à l'insertion (16 900) et 65 % aux logements adaptés pour les personnes proches de l'autonomie (78 900). Paris joue un rôle important dans les secteurs de l'urgence et de l'insertion, et la Petite couronne dans celui des logements adaptés.

Hors nuitées d'hôtel, l'offre est répartie dans 251 communes et arrondissements, dont 29 concentrent la moitié du total régional

Par rapport à l'habitat classique, l'offre de ces structures est relativement concentrée. Hors nuitées d'hôtel (soit sur un total de 101 300 places) pour lesquelles la localisation des places n'est pas connue, seules 20 % des communes franciliennes (soit 251 : 231 communes et 20 arrondissements) disposent d'une offre sur leur territoire, et 29 d'entre elles (19 communes et 10 arrondissements⁶³) regroupent à elles seules près de la moitié de l'offre régionale (49,7 %). Plus globalement, 70 % des personnes qui résident dans ces structures vivent à Paris et en Petite couronne, contre 57 % de la population totale francilienne.

26 000 places ont été libérées en 2011 dans les FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et CHRS franciliens, soit un taux de rotation de 30,5%

L'offre annuelle de l'ensemble de ce parc n'est pas actuellement connue. L'enquête menée par l'IAU îdF en 2012 permet toutefois de connaître celle de six des douze types de structures recensées en Île-de-France, soit 70 % de l'offre régionale d'hébergement et de logements adaptés. Ces structures enquêtées regroupent 84 858 places : il s'agit des FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et des CHRS.

Les statistiques établies sur cette large fraction du parc d'hébergement et de logements adaptés montrent que sur ces 84 858 places, près de **26 000** ont accueilli de nouveaux occupants au cours de l'année 2011 : 10 000 se sont installés dans un FJT ou une

⁶³ Pour Paris, il s'agit des 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Les 19 communes sont : Boulogne-Billancourt, Gennevilliers et Nanterre dans les Hauts-de-Seine ; Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Montreuil et Saint-Denis en Seine-Saint-Denis ; Champigny-sur-Marne, Créteil, Ivry-sur-Seine, Thiais et Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne ; Argenteuil dans le Val-d'Oise ; Evry et Massy en Essonne ; Les Mureaux et Mantes-la-Jolie dans les Yvelines.

RS-FJT, 9 000 dans une RS ex-nihilo ou un CHRS, et 7 000 dans un FTM ou une RS-FTM. Le taux de rotation globale annuelle de ces structures s'établit donc à 30,5 %, avec cependant des différences sensibles selon les structures : 77 % pour les FJT et les RS-FJT, 55 % pour les CHRS, 44 % pour les RS ex-nihilo et 13 % pour les FTM et les RS-FTM.

Selon les structures, les durées de séjour ou d'installation varient aussi fortement. Elles oscillent entre 14 et 23 mois pour les FJT, RS-FJT, RS ex-nihilo et les CHRS, et entre 7 et 9,5 ans pour les FTM et RS-FTM.

Pour les FJT, RS-FJT, RS ex-nihilo et les CHRS : une fonction intégratrice auprès des jeunes ménages et des ménages en difficultés

Par rapport au parc locatif privé à forte mobilité (les studios occupés par les moins de 31 ans) où la durée moyenne d'installation est de 24 mois, les durées d'installation des FJT / RS-FJT, RS ex-nihilo et CHRS sont en moyenne plus courtes : respectivement 11,5, 23,4 et 20,1 mois. A l'instar des ménages du parc locatif privé qui ont besoin de temps pour se former, se mettre en couple, trouver un emploi ou un nouveau logement, les résidents de ces structures temporaires ont eux aussi besoin de temps pour se former, devenir solvables, pour consolider une autonomie trouvée ou retrouvée, soigner une maladie, une addiction, ou pour résoudre des difficultés importantes suite à un accident de la vie ou à des carences qui ne permettent pas de disposer de repères ou d'établir un projet de vie.

Les durées moyennes d'occupation observées dans ces structures peuvent être considérées comme des minimums. Elles reflètent aussi des prises en charge plus ou moins complexes avec des allers-retours multiples et incontournables. Il serait donc vain d'imaginer de réduire ces durées d'occupation et d'atteindre des niveaux bien en-deçà des durées que l'on observe chez les ménages « non fragiles » installés dans le parc locatif privé de petite taille.

Par rapport aux conditions de logement avant et après leur passage dans les structures FJT et RS-FJT, RS ex-nihilo et CHRS, l'enquête IAU montre aussi que les sorties de ces structures vers le parc classique sont massives et sans rapport avec les conditions de logement avant leur entrée, où seule une très petite minorité de résidents étaient déjà installés dans un logement du parc classique. A l'issue de leur bref séjour, **la fonction « intégratrice » de ces structures auprès des très jeunes ménages ou des ménages en difficultés plus ou moins importantes, est donc réelle.** Ces structures constituent de fait, dans de très nombreux cas, le premier maillon du parcours résidentiel de ces personnes.

Les FTM et les RS-FTM : des occupations plutôt définitives pour une grande majorité de résidents

La situation particulière des FTM et des RS-FTM parmi l'ensemble des dispositifs est cependant à relever. Ces structures ont en effet un taux de rotation singulièrement bas (13 %) et une durée d'installation relativement longue : 9,5 ans en moyenne⁶⁴. Ces indicateurs sont révélateurs du caractère définitif d'une grande partie des installations qui s'y effectuent, y compris dans les RS-FTM. Ces statistiques sont relativement proches de celles observées dans le parc de petite taille occupé en propriété, qui est un parc de fin de parcours résidentiel où la rotation est particulièrement basse (dans les studios occupés en propriété, la durée moyenne d'occupation est de 11,7 ans et seuls 5 % des ménages sont installés depuis moins d'un an⁶⁵).

« L'arrêt » du parcours résidentiel d'une grande partie des résidents des FTM une fois l'hébergement acquis s'explique par les faibles ressources volontairement réduites de ces

⁶⁴ La part des résidents installés depuis moins d'un an concerne seulement 11,8 % des effectifs.

⁶⁵ Dans le parc social, qui lui aussi a une fonction de logement définitif, la durée moyenne d'occupation des logements d'une pièce atteint 8,4 ans, tandis que seuls 7 % des ménages y sont installés depuis moins d'un an.

ménages, mais aussi par le besoin de rester proche de leur communauté pour bénéficier d'une solidarité qui est recherchée par bon nombre d'immigrés lorsqu'ils vivent en France. **Ces structures consistent donc une offre indispensable pour les migrants incapables d'investir dans un parcours résidentiel.** Il est d'ailleurs imaginable de penser que sans la présence de ces structures, le territoire francilien aurait connu un retour de l'habitat précaire ayant produit les bidonvilles des années 1950 et 1960. On constate toutefois que chez les jeunes nouveaux venus, les aspirations à la vie communautaire sont moins fortes et que les liens avec la communauté d'origine sont plus distendus, même s'il peut être difficile pour eux d'échapper à la « domination » des anciens. Ces jeunes seront donc plus aptes que leurs aînés à s'impliquer dans un parcours résidentiel, ce qui, à moyen terme, augmentera sensiblement le taux de rotation de ces structures.

Hébergement et logements adaptés : un parc abordable qui constitue un des segments du marché du logement

L'offre de l'ensemble de ces dispositifs, dont les redevances relèvent de la législation HLM (encadrement, éligibilité à l'APL)⁶⁶ et incluent aussi le coût des charges (eau, électricité, chauffage, nettoyage...), présente l'avantage d'avoir des prix nets bien inférieurs à ceux du marché locatif privé. Les garanties sollicitées par les bailleurs étant par ailleurs plus réduites, permettent à ce parc d'être relativement accessible aux personnes les plus modestes.

Au regard de l'offre annuelle du parc social familial classique estimée à 93 000 logements⁶⁷ au 1^{er} janvier 2012, pour un parc de 1 180 000 logements, cette offre de 26 000 places, pour un parc nettement plus petit (84 900 places), est conséquente (elle pèse près d'un quart de cet ensemble réuni), notamment pour les très jeunes ménages. Avec près de 10 000 places de FJT ou de RS-FJT libérées par an, cette offre est ainsi quasi équivalente à celle du parc social classique des logements de une pièce occupés par des ménages de moins de 31 ans (13 000 logements)⁶⁸.

On peut donc estimer que l'offre d'hébergement et de logements adaptés constitue un des segments du marché du logement au même titre que le parc locatif classique (social ou privé), et les parcs occupés en propriété ou gratuitement. Sans celle-ci, de nombreuses personnes auraient du mal à se former, trouver un emploi ou connaîtraient des conditions de vie difficiles. La prise en compte de cette offre est d'autant plus importante dans la région capitale que le coût du logement fait partie des plus élevés du territoire national, ce qui affecte singulièrement les ménages les plus fragiles qui se retrouvent malgré eux en concurrence avec le reste de la population.

⁶⁶ Dans les CHRS, les personnes admises sont prise en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat (ASE) : elles ne payent pas de redevance (et ne perçoivent donc pas d'aide au logement), mais acquittent une participation aux frais d'hébergement, calculée en proportion de leurs ressources.

⁶⁷ Cette offre annuelle de 92 899 logements se ventile en 80 384 logements remis en location et attribués en 2011 dans le parc mis en service avant 2011, et en 12 515 logements locatifs mis en service pour la première fois en tant que logements sociaux en 2011 (source : Driea, enquête RPLS 2012).

⁶⁸ Les 9 852 places d'offre annuelle des FJT et des RS-FJT ne représentent par contre que 6 % de l'offre du parc locatif privé de même taille occupé par les jeunes ménages de moins de 31 ans.

Annexes

Méthodologie mise en œuvre pour l'analyse de la rotation	61
Le fichier Finess	71
L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à l'arrondissement et à la commune	
<i>Paris</i>	73
<i>Hauts-de-Seine</i>	74
<i>Seine-Saint-Denis</i>	75
<i>Val-de-Marne</i>	76
<i>Seine-et-Marne</i>	77
<i>Yvelines</i>	78
<i>Essonne</i>	79
<i>Val-d'Oise</i>	80
FJT et RS-FJT : tableaux et graphiques complémentaires	81
FTM et RS-FTM : tableaux et graphiques complémentaires	93
RS ex-nihilo : tableaux et graphiques complémentaires	101
CHRS : tableaux et graphiques complémentaires	107
Remerciements	113

Méthodologie mise en œuvre pour l'analyse de la rotation

A. Le champ de l'étude IAU : une approche en deux temps

L'étude menée par l'IAU îdF sur la rotation dans les structures d'hébergement et de logements adaptés n'a pas concerné l'ensemble des structures de ces dispositifs d'aide. Le champ d'étude a été en effet volontairement limité, puis a ensuite été modifié en raison de requalifications indispensables et de retraits d'un certain nombre de structures initialement retenues.

Phase 1 – Le champ d'étude et l'échantillon INITIAUX

Un champ d'étude volontairement limité : 835 structures représentant 88 288 places, soit 72 % des structures et 73 % des places de l'univers

L'analyse de la rotation et des conditions de logement des résidents avant et après leur passage dans les structures d'hébergement et de logements adaptés a porté sur sept des douze types de structures recensées en Île-de-France. On y trouve cinq types de structures de logements adaptés (les FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM et RS ex-nihilo) et deux types de structures d'insertion (les CHRS et les CHS).

Les structures d'urgence (nuitées d'hôtel, CHU), à la rotation particulièrement complexe, les deux types de structures spécifiques d'insertion que sont les Cada (pour les demandeurs d'asile) et les centres maternels (pour les jeunes mères), ainsi que les structures maisons relais / pensions de famille ont été écartées du champ de cette étude, faute de moyens.

Sur les 1 166 structures d'hébergement et de logements adaptés recensées en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012, 835 structures comptabilisant 88 288 places ont donc constitué le champ de l'étude IAU. Ce dernier représente donc près de 72 % des structures et 73 % des places d'hébergement et de logements adaptés qui ont été dénombrées au niveau régional. Ces proportions élevées s'expliquent par le poids important des structures de logements adaptés dans l'offre régionale (78 945 places sur les 121 154 de l'univers, soit 65 % du total).

Un partenariat qui a permis de recevoir les données de 349 structures, soit un échantillon qui représente 42 % des structures et 63 % des places du champ d'étude de l'IAU

Pour réaliser cette étude, l'IAU îdF a mis en place un partenariat avec six organismes importants (Adoma, Coallia, l'ALJT – association pour le logement des jeunes travailleurs –, Alfi – association pour le logement des familles et des isolés –, Résidétapes et Relais Jeunes 77), et trente-quatre structures particulières (six CHS, quinze CHRS, un FJT, quatre RS-FJT et huit RS ex-nihilo) choisies selon la localisation (Paris-Petite couronne et Grande couronne) et la taille (moins de 30 places, entre 30 et moins de 100 places, et 100 places ou plus).

Cette collaboration a permis à l'IAU îdF de recevoir les données de 349 structures comptabilisant 55 578 places, soit respectivement 42 % des 835 structures et 63 % des 88 288 places du champ de l'étude (cf. tableau 1). L'écart entre la représentativité en termes de nombre de structures (42 %) et celle en nombre de places (63 %) s'explique, d'une part, par le poids des structures de logements adaptés (et notamment parmi elles des FTM et des RS-FTM), où le nombre de places est généralement important, et d'autre part, par le choix de privilégier les structures importantes lors du tirage réalisé auprès des 34 structures particulières.

Cette représentativité n'est toutefois pas homogène. Elle atteint 80 % pour les FTM et les RS-FTM, près de 50 % (en nombre de places) pour les FJT et les RS-FJT, et 43 % (en nombre de places) pour les RS ex-nihilo, soit des niveaux qui sont significatifs du point de vue statistique⁶⁹. Pour les structures de stabilisation (CHS) et les CHRS, la représentativité est plus faible : respectivement 21,9 % et 12,2 % (en nombre de places).

⁶⁹ A titre de comparaison, le recensement rénové de la population en Île-de-France porte sur un échantillon d'adresses représentant à peu près 40 % de la population.

Tableau 1 – le champ de l'étude et l'échantillon INITIAUX (Phase 1)

Type de structure	Univers INITIAL		Etude IAU								
			Champ INITIAL de l'étude IAU		Représentativité du champ INITIAL de l'étude IAU		Echantillon INITIAL de l'IAU		Représentativité de l'échantillon INITIAL de l'IAU (dans le champ INITIAL de l'étude)		
	nb structures (a)	nb places (b)	nb structures (c)	nb places (d)	nb structures (e) = (c) / (a)	nb places (f) = (d) / (b)	nb structures (g)	nb places (h)	nb structures (i) = (g) / (c)	nb places (j) = (h) / (d)	
Nuitées hôtelières	nd	19 826	non enquêté		non enquêté		non enquêté		non enquêté		
% colonne	nd	16,4									
CHU	171 *	5 436	non enquêté		non enquêté		non enquêté		non enquêté		
% colonne	14,7	4,5									
Urgence	171	25 262	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% colonne	14,7	20,9									
Stabilisation	114 *	4 120	114 *	4 120	100%	100%	15	904	13,2%	21,9%	
% colonne	9,8	3,4	13,7	4,7			4,3	1,6			
CHRS	142 *	6 904	142 *	6 904	100%	100%	15	844	10,6%	12,2%	
% colonne	12,2	5,7	17,0	7,8			4,3	1,5			
Cada	44	4 196	non enquêté		non enquêté		non enquêté		non enquêté		
% colonne	3,8	3,5									
Centres maternels	40	1 727	non enquêté		non enquêté		non enquêté		non enquêté		
% colonne	3,4	1,4									
Insertion	340	16 947	256	11 024	75,3%	65,0%	30	1 748	11,7%	15,9%	
% colonne	29,2	14,0	30,7	12,5			8,6	3,1			
FJT	43	4 360	43	4 360	100%	100%	8	1 298	18,6%	29,8%	
% colonne	3,7	3,6	5,1	4,9			2,3	2,3			
RS-FJT	87	8 270	87	8 270	100%	100%	41	4 833	47,1%	58,4%	
% colonne	7,5	6,8	10,4	9,4			11,7	8,7			
FJT + RS-FJT	130	12 630	130	12 630	100%	100%	49	6 131	37,7%	48,5%	
% colonne	11,1	10,4	15,6	14,3			14,0	11,0			
FTM	148	33 387	148	33 387	100%	100%	115	26 384	77,7%	79,0%	
% colonne	12,7	27,6	17,7	37,8			33,0	47,5			
RS-FTM	115	21 029	115	21 029	100%	100%	90	16 900	78,3%	80,4%	
% colonne	9,9	17,4	13,8	23,8			25,8	30,4			
FTM + RS-FTM	263	54 416	263	54 416	100%	100%	205	43 284	77,9%	79,5%	
% colonne	22,6	44,9	31,5	61,6			58,7	77,9			
RS ex-nihilo	186	10 218	186	10 218	100%	100%	65	4 415	34,9%	43,2%	
% colonne	16,0	8,4	22,3	11,6			18,6	7,9			
Maisons-relais	76	1 681	non enquêté		non enquêté		non enquêté		non enquêté		
% colonne	6,5	1,4									
Logements adaptés	655	78 945	579	77 264	88,4%	97,9%	319	53 830	55,1%	69,7%	
% colonne	56,2	65,2	69,3	87,5			91,4	96,9			
TOTAL	1 166	121 154	835	88 288	71,6%	72,9%	349	55 578	41,8%	63,0%	
% colonne	100	100	100	100			100	100			

Source : Drihl/Soes (fichier Finess), DDT, DDCS et Conseils généraux – traitements IAU idF (données au 1^{er} janvier 2012), enquête IAU de 2012.

* Dans un certain nombre de cas, une même structure peut regrouper différents types de places. Ainsi, un CHU peut disposer de places de CHU mais aussi de stabilisation ; de même un CHRS, en plus de ses places de CHRS, peut disposer de places de CHU, voire de stabilisation pour certains. Le nombre de structures indiqué pour les CHU, la stabilisation et les CHRS ne tient pas compte de ces situations de regroupement : chaque type de place compte pour un type de structure différente. Par exemple, un CHU disposant de places de CHU et de stabilisation est compté deux fois dans la colonne 'nombre de structures' : une fois sur la ligne CHU et une fois sur la ligne stabilisation. Cette approche majore le nombre de structures d'environ 80 au niveau régional.

Phase 2 – Les modifications apportées pour requalifier et écarter certaines structures sélectionnées initialement : le champ d'étude et l'échantillon CORRIGES

Un important travail de pointage a été réalisé pour déterminer le type de structure et le nombre de places de chacune des 349 structures retenues lors de la première phase (Cf. supra).

Les corrections sur le nombre de places et le type de structure

Les corrections sur le nombre de places

Le nombre de places est une variable essentielle car il intervient dans le calcul du taux de rotation (pour mémoire, celui-ci rapporte le nombre d'entrées observées sur une année au nombre de places de l'établissement au 31 décembre de la même année) : sa validation a été réalisée avec les responsables des différentes structures, qui connaissent avec précision le nombre de places effectivement occupées au sein de leurs établissements. Les corrections sur le nombre de places ont concerné environ 70 structures sur les 349.

Les corrections sur le type de structure

Le type de structure est également important, car il qualifie en grande partie la catégorie du public accueilli : un jeune en début de parcours professionnel ne sera pas orienté vers le même établissement qu'un migrant ou qu'une personne qui se trouve temporairement dans l'incapacité de vivre dans un logement ordinaire en raison d'un cumul de difficultés.

Pour qualifier le type de structure, nous avons retenu l'approche « financement » utilisée par la Drihl (cf. note ci-après sur le fichier Finess), complétée par une approche « occupation » réalisée au moment de l'enquête avec les responsables des structures.

Sur les 349 établissements qui constituent l'échantillon initial de l'étude, seuls 24 ont fait l'objet d'une modification en raison d'une occupation clairement différente de celle affichée par le financement, soit moins de

7 % du total. Parmi les structures qui ont changé de type, 13 appartiennent au domaine du logement adapté : 2 structures sont passées de FTM en RS-FTM, 4 de RS-FTM en FTM et 7 de RS-FTM en RS ex-nihilo.

Les 11 autres modifications de type de structure concernent les structures d'insertion : il s'agit pour la totalité d'établissements de stabilisation qui, au vu des durées d'installation et de leur occupation, ont été passés en CHRS. Ces changements de type illustrent le fait que certains CHRS accueillent en un même lieu un public CHRS et un public de stabilisation, et que la ligne de démarcation entre ces deux publics n'est pas figée : une personne accueillie en stabilisation peut en réalité bénéficier d'un travail d'insertion, et vice-versa (cf. encadré dans le rapport).

Ceci a pour conséquence de réduire de 15 à 4 le nombre de structures de stabilisation de l'échantillon. Les structures de stabilisation restantes dans l'échantillon étant trop peu nombreuses, ont donc été retirées du champ de l'étude de l'IAU, car leur représentativité était devenue très faible : moins de 4 % des structures et moins de 3 % des places dénombrées au niveau régional.

Le champ d'étude de l'IAU après correction du nombre de place, du type de structure et retrait des structures de stabilisation : un champ qui passe de 835 structures à 736 et de 88 288 à 84 858 places

Après la prise en compte de l'ensemble des corrections, l'univers des places régionales d'hébergement et de logements adaptés est resté inchangé puisqu'il passe de 121 154 à 121 035 places.

Les écarts les plus importants concernent les structures de stabilisation, qui perdent 809 places, soit 20 % de l'effectif de départ (3 311 contre 4 120), et les CHRS, qui eux gagnent 1 228 places⁷⁰, passant de 6 904 à 8 132 places (+ 18 %). Les FTM et les RS-FTM sont également concernés, mais dans une moindre mesure (au global, la variation représente une baisse de 1,5 % des effectifs : 53 586 contre 54 416), tout comme les RS ex-nihilo, dont les effectifs varient de 160 unités, soit une hausse de 1,6 % (10 378 contre 10 218).

Toutefois, le retrait des structures de stabilisation du champ de l'étude IAU fait passer le nombre de structures de 835 à 736, et le nombre de places de 88 288 à 84 858, soit 70 % des 121 035 places dorénavant comptabilisées au niveau régional. Comparé à l'univers tel qu'il avait été défini dans la première phase, la représentativité en nombre de places baisse seulement de 3 points (70,1 % contre 72,9 %).

Les écarts importants en nombre de structure s'expliquent principalement par la dispersion des places de stabilisation au sein des nombreuses structures effectuant aussi un travail de réinsertion sociale (cf. supra et cf. infra descriptif du fichier Finess).

Les corrections apportées sur le nombre de places et le type de structure font passer l'échantillon de l'IAU de 349 à 345 structures et de 55 578 à 54 978 places

Après réduction du champ de l'étude de l'IAU et correction du type de structure, le nombre de structures de l'échantillon initial passe de 349 à 345. Ainsi corrigé, l'échantillon de 345 structures représente maintenant 47 % du nombre de structures et 65 % du nombre de places du champ de l'étude corrigé (736 structures regroupant 84 858 places), soit une représentativité comparable à celle de l'échantillon initial. Selon le type de structure, la représentativité en nombre de places est inchangée, sauf pour les CHRS où elle s'améliore.

Elle atteint ainsi 80 % pour les FTM et les RS-FTM, près de 50 % pour les FJT et les RS-FJT, 40 % pour les résidences sociales ex-nihilo et 24 % pour les CHRS en raison de l'apport des structures de stabilisation requalifiées en CHRS.

Pour les trois premiers types d'établissements (FJT / RS-FJT, FTM / RS-FTM, RS ex-nihilo), la bonne représentativité des échantillons autorise des extrapolations aux structures qui n'ont pas été enquêtées.

Pour les CHRS, comme l'échantillon est plus faible (24 % de l'univers des CHRS en nombre de places), et que la diversité des structures est importante (pour répondre à l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les personnes ayant besoin de soutien), les extrapolations aux structures non enquêtées demandent un peu plus de prudence. Toutefois, au regard des résultats convergents (notamment sur le type de ménage, la durée moyenne de séjour, les conditions de logement à la sortie⁷¹) avec ceux de l'étude menée par la Drihl⁷² sur la partie relative aux CHRS (et malgré quelques requalifications de CHS en CHRS, cf. supra), la représentativité de l'échantillon de l'IAU apparaît correcte.

Les 42 structures écartées de l'analyse

Pour éviter les biais dus à la conjoncture ou à des erreurs, 42 structures ont été écartées parmi les 345, en raison, soit d'un fort décalage entre le nombre de sorties et le nombre d'entrées, soit d'un taux de rotation incohérent avec leur occupation supposée.

⁷⁰ Le gain de 1 228 places provient pour 809 des structures de stabilisation et pour 419 de places de CHU requalifiées en CHRS.

⁷¹ Pour le type de ménage : 68 % de personnes seules dans l'étude IAU, 64 % dans l'étude Drihl ; pour la durée moyenne de séjour : 14,2 mois pour l'IAU, 11,0 mois pour la Drihl ; pour les conditions de logement à la sortie : 39 % des personnes sortent pour un logement personnel dans l'étude IAU, 30 % dans l'étude Drihl.

⁷² Service des Observatoires, Etudes et Evaluations (Soes) : « Structures d'hébergement et personnes accueillies », Repères 03/2012, Drihl Île-de-France, juin 2013. Cette étude est une exploitation pour la région Île-de-France de l'enquête Etablissements Sociaux de 2008 menée au niveau national.

Les 33 structures retirées en raison d'un fort décalage entre le nombre de sorties et le nombre d'entrées en 2011

Ce fonctionnement atypique s'explique principalement par une ouverture ou une fermeture intervenue en 2011 (ou fin 2010). Le taux de rotation au cours de l'année 2011 est ainsi, soit très élevé (en cas d'ouverture, car il y a beaucoup plus d'entrées que de sorties), soit très faible (en cas de fermeture, car il y a beaucoup plus de sorties que d'entrées). 33 structures ont ainsi été écartées de l'échantillon de départ : 25 pour cause d'ouverture et 8 pour cause de fermeture.

Les 9 structures retirées en raison de taux de rotation incohérents avec leur occupation supposée

Il s'agit ici des structures qui présentent un fonctionnement normal (à savoir un nombre d'entrées proches du nombre de sorties), mais dont les taux de rotation diffèrent sensiblement de ceux que l'on observe dans d'autres structures similaires : par exemple, un FTM avec un taux de rotation supérieur à 80 % (alors que la moyenne se situe à 13 %), ou au contraire une RS ex-nihilo avec un taux de rotation proche de 5 % (pour une moyenne à 44 %).

Renseignement pris auprès des responsables, il s'agit ici de cas particuliers : structure en réhabilitation lourde (d'où un blocage des entrées et des sorties) ; structure occupée à titre temporaire en « urgence » le temps de trouver une place dans un autre établissement (d'où un nombre d'entrées et de sorties très élevé) ; structure en cours de démolition (il est alors très difficile de reconstituer le nombre de places et donc de calculer un taux de rotation). Neuf établissements ont ainsi été retirés lors de cette étape.

Après retrait des 42 structures, l'échantillon de l'étude passe ainsi de 345 structures regroupant 54 978 places à 303 structures regroupant 48 310 places.

Tableau 2 – le champ de l'étude, l'échantillon CORRIGES et l'échantillon FINAL
(Phase 2 : après correction du nombre de place, du type de structure, retrait des structures de stabilisation et retrait des 42 structures écartées de l'analyse)

Type de structure	Univers CORRIGE		Etude IAU											
			Champ CORRIGE de l'étude IAU		Représentativité du champ CORRIGE de l'étude IAU		Echantillon CORRIGE de l'IAU		Représentativité de l'échantillon CORRIGE de l'IAU (dans le champ CORRIGE de l'étude)		Echantillon FINAL de l'IAU		Représentativité de l'échantillon FINAL de l'IAU (dans le champ CORRIGE de l'étude)	
	nb struct.	nb places	nb struct.	nb places	nb struct.	nb places	nb structures	nb places	nb struct.	nb places	nb struct.	nb places	nb structures	nb places
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (c) / (a)	(f) = (d) / (b)	(g)	(h)	(i) = (g) / (c)	(j) = (h) / (d)	(k)	(l)	(m) = (k) / (c)	(n) = (l) / (d)
Nuitées hôtelières	nd	19 826	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	nd	16,4												
CHU	171 *	5 436	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	14,6	4,5												
Urgence	171	25 262	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% colonne	14,6	20,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stabilisation	103 *	3 311	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	8,8	2,7												
CHRS	156 *	8 132	156 *	8 132	100%	100%	26	1918	16,7%	23,6%	26	1918	16,7%	23,6%
% colonne	13,3	6,7	21,2	9,6							8,6	4,0		
Cada	44	4 196	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	3,8	3,5												
Centres maternels	40	1 727	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	3,4	1,4												
Insertion	343	17 366	156	8 132	45,5%	46,8%	26	1918	16,7%	23,6%	26	1918	16,7%	23,6%
% colonne	29,3	14,3	21,2	9,6							8,6	4,0		
FJT	44	4 448	44	4 448	100%	100%	8	1 309	18,2%	29,4%	5	950	11,4%	21,4%
% colonne	3,8	3,7	6,0	5,2							1,7	2,0		
RS-FJT	87	8 314	87	8 314	100%	100%	41	4 877	47,1%	58,7%	34	4 020	39,1%	48,4%
% colonne	7,4	6,9	11,8	9,8							11,2	8,3		
FJT + RS-FJT	131	12 762	131	12 762	100%	100%	49	6 186	37,4%	48,5%	39	4 970	29,8%	38,9%
% colonne	11,2	10,5	17,8	15,0							12,9	10,3		
FTM	148	34 106	148	34 106	100%	100%	115	26 511	77,7%	77,7%	102	23 649	68,9%	69,3%
% colonne	12,6	28,2	20,1	40,2							33,7	49,0		
RS-FTM	115	19 480	115	19 480	100%	100%	90	16 206	78,3%	83,2%	79	14 200	68,7%	72,9%
% colonne	9,8	16,1	15,6	23,0							26,1	29,4		
FTM + RS-FTM	263	53 586	263	53 586	100%	100%	205	42 717	77,9%	79,7%	181	37 849	68,8%	70,6%
% colonne	22,5	44,3	35,7	63,1							59,7	78,3		
RS ex-nihilo	186	10 378	186	10 378	100%	100%	65	4 157	34,9%	40,1%	57	3 573	30,6%	34,4%
% colonne	15,9	8,6	25,3	12,2							18,8	7,4		
Maisons-relais	76	1 681	non enquêté				non enquêté				non enquêté			
% colonne	6,5	1,4												
Logements adaptés	656	78 407	580	76 726	88,4%	97,9%	319	53 060	55,0%	69,2%	277	46 392	47,8%	60,5%
% colonne	56,1	64,8	78,8	90,4							91,4	96,0		
TOTAL	1 170	121 035	736	84 858	62,9%	70,1%	345	54 978	46,9%	64,8%	303	48 310	41,2%	56,9%
% colonne	100	100	100	100			100	100			100	100		

Source : Drihl/Soes (fichier Finess), DDT, DDCS et Conseils généraux – traitements IAU îdF (données au 1^{er} janvier 2012), enquête IAU de 2012.

* Dans un certain nombre de cas, une même structure peut regrouper différents types de places. Ainsi, un CHU peut disposer de places de CHU mais aussi de stabilisation ; de même un CHRS, en plus de ses places de CHRS, peut disposer de places de CHU, voire de stabilisation pour certains. Le nombre de structures indiqué pour les CHU, la stabilisation et les CHRS ne tient pas compte de ces situations de groupement : chaque type de place compte pour un type de structure différente. Par exemple, un CHU disposant de places de CHU et de stabilisation est compté deux fois dans la colonne 'nombre de structures' : une fois sur la ligne CHU et une fois sur la ligne stabilisation. Cette approche majore le nombre de structures d'environ 80 au niveau régional.

Le calcul des taux de rotation

Le taux de rotation, un des principaux indicateurs du fonctionnement du marché du logement, est le rapport entre le nombre d'emménagements au cours d'une année de référence et le nombre total de places au 31 décembre de la même année. Il permet d'évaluer l'offre annuelle de logements face à la demande des ménages.

En raison des faibles écarts de taux de rotation entre les FJT et les RS-FJT, un seul taux a été gardé pour les deux types de structure. Le calcul rapporte la somme des entrées observées dans les FJT et les RS-FJT à la somme du nombre de places des FJT et des RS-FJT. Le même raisonnement (et le même calcul) a été appliqué pour les FTM et les RS-FTM, où il n'y a qu'un seul taux de rotation pour ces deux structures.

Tableau 3 – L'échantillon FINAL et le calcul des taux de rotation

Type de structure	Echantillon CORRIGE de l'IAU								Champ CORRIGE de l'étude IAU					
	Echantillon de départ		Structures retirées de l'analyse		Echantillon FINAL de l'IAU				nb entrées 2011	taux de rotation (h) = (g) / (f)	nb struct. (i)	nb places (j)	nb entrées 2011 (k) = (h)*(j)	taux de rotation (g) / (f)
	nb struct. (a)	nb places (b)	nb struct. (c)	nb places (d)	nb struct. (e)	nb places (f)	nb entrées 2011 (g)							
CHRS	26	1 918	0	0	26	1 918	1 062	55,4%	156	8 132	4 505	55,4%		
FJT + RS-FJT	49	6 186	10	1 216	39	4 970	3 837	77,2%	131	12 762	9 852	77,2%		
FTM + RS-FTM	205	42 717	24	4 868	181	37 849	4 902	13,0%	263	53 586	6 966	13,0%		
RS ex-nihilo	65	4 157	8	584	57	3 573	1 584	44,3%	186	10 378	4 597	44,3%		
TOTAL	345	54 978	42	6 668	303	48 310			736	84 858	25 920	30,5%		

Source : Drihl/Soes (fichier Finess), DDT, DDCS – traitements IAU idF (données au 1^{er} janvier 2012), enquête IAU de 2012.

B. Les informations demandées et les données recueillies

1. Les informations demandées

Pour chacune des 303 structures composant l'échantillon, nous avons demandé sept statistiques permettant de mener à bien notre travail⁷³. Ces statistiques ont été demandées pour l'ensemble des individus ayant fréquenté une place dans ces structures en 2011, que ces individus aient quitté l'établissement au cours de l'année 2011 ou qu'ils soient toujours présents au 31/12/2011. Ces statistiques sont les suivantes :

1. La date de naissance ;
2. Le sexe ;
3. Le type de ménage : personne seule, famille monoparentale, couple avec ou sans enfant(s) ;
4. La date d'entrée dans la structure (y compris si celle-ci a eu lieu en 2011) ;
5. La date de sortie (si cette sortie a eu lieu en 2011) ;
6. Les conditions de logement à l'entrée de la structure, **pour tous les individus partis de la structure en 2011**. Ces conditions devaient être regroupées selon cinq grandes catégories :
 - étaient dans un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété),
 - étaient hébergés chez un tiers,
 - étaient dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM et résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation) ou d'urgence (CHU),
 - étaient à l'hôtel,
 - étaient en grande précarité (squatt, à la rue, hébergements instables...).
7. les conditions de logement après le départ, **pour tous les individus partis de la structure en 2011**. Ces conditions devaient là aussi être regroupées selon sept grandes catégories :
 - partis vers un logement autonome (parc locatif social, parc locatif privé, occupation en propriété),
 - retournés au pays,
 - décédés,
 - hébergés chez des tiers,
 - partis dans une autre structure de logement adapté (FJT, FTM et résidence sociale), d'insertion (CHRS, stabilisation) ou d'urgence (CHU),
 - partis à l'hôtel,
 - retournés à la précarité (squatt, à la rue, hébergements instables...).

⁷³ Pour cette phase de l'étude, nous avons eu dans la réalité une cinquantaine d'interlocuteurs : deux à trois pour chacun des six organismes (Adoma, Coallia, ALJT, Résidétapes, Alfi et Relais Jeunes 77) et qui centralisaient l'information pour l'ensemble des structures de leur organisme, et un pour chacune des 34 structures enquêtées à part.

Les cinq premières statistiques permettent de calculer des taux de rotation, des durées moyennes d'occupation, mais aussi de décrire succinctement les résidents (âge, sexe et type de ménage).

Les sixième et septième statistiques, qui portent uniquement sur les individus ayant quitté ces établissements en 2011, permettent de comparer les conditions de logement avant l'entrée et après le départ des structures.

Le cas des navettes

Pour les personnes sorties en 2011 d'un FTM ou d'une RS-FTM, nous avons demandé de préciser s'il s'agissait de « navettes », c'est-à-dire de résidents quittant la structure de manière temporaire pour prendre des congés longues durées ou pour attendre la fin des travaux (lors d'une réhabilitation), et qui reviennent prendre leur place une fois ceux-ci terminés. Cette précision a permis ainsi d'écartier ces « fausses sorties » du calcul de la rotation.

2. Le complément d'enquête auprès d'Adoma et de Coallia pour deux variables manquantes

Pour les 42 structures de l'ALJT, les 10 d'Alfi, les 5 de Résidétapes, les 6 de Relais jeunes 77, les 9 CHRS gérés par Adoma ainsi que pour les 34 structures enquêtées à part, l'ensemble des informations demandées ont été transmises.

Pour les 151 structures d'Adoma manquaient les conditions de logement à l'entrée pour les individus partis en 2011, et pour les 61 structures de Coallia manquaient à la fois les conditions de logement à l'entrée et à la sortie pour les individus partis en 2011. Pour ces deux statistiques, il a donc été nécessaire de réaliser un complément d'enquête auprès de ces deux organismes, qui ne disposaient pas de ces données dans leur système de gestion. Le complément d'enquête a porté sur 40 % des structures, qui ont été choisies de façon aléatoire parmi les 212 structures de ces deux organismes retenues par l'IAU.

Pour limiter les biais de l'enquête auprès d'Adoma et de Coallia, l'échantillon a été stratifié selon la localisation géographique (Paris-Petite couronne et Grande couronne) et la taille de la structure (moins de 20 places, de 20 à moins de 30, de 30 à moins de 50, de 50 à moins de 100, de 100 à moins de 300, 300 places ou plus). 50 structures d'Adoma (soit 33 % des 151 structures de cet organisme) et 33 de Coallia (soit 54 % des 61 structures de cet organisme) ont répondu à cette demande complémentaire d'informations.

Au final, les informations sur la date de naissance, le sexe, le type de ménage, la date d'entrée et la date de sortie ont été obtenues pour les 303 structures échantillonnées. Les informations sur les conditions de logement à l'entrée ET à la sortie des individus sortis en 2011 ont été obtenues pour 174 structures représentant 24 530 places, soit respectivement 57 % des 303 structures et 51 % des 48 310 places de l'échantillon final.

Tableau 4 – Les informations recueillies auprès des 303 structures

Organisme	Echantillon FINAL de l'IAU		Informations recueillies													
			date de naissance		sexe		type de ménage		date d'entrée		date de sortie		condition de logt à l'entrée (individus partis en 2011)		condition de logt à la sortie (individus partis en 2011)	
			nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.	nb struc.	nb pl.
ALJT	31	4 281	31	4 281	31	4 281	31	4 281	31	4 281	31	4 281	31	4 281	31	4 281
Alfi	10	671	10	671	10	671	10	671	10	671	10	671	10	671	10	671
Résidétapes	5	583	5	583	5	583	5	583	5	583	5	583	5	583	5	583
Relais jeunes 77	6	412	6	412	6	412	6	412	6	412	6	412	6	412	6	412
Structures dans le diffus	30	2 620	30	2 620	30	2 620	30	2 620	30	2 620	30	2 620	30	2 620	30	2 620
Adoma - CHRS	9	466	9	466	9	466	9	466	9	466	9	466	9	466	9	466
Adoma - logement adapté	151	28 456	151	28 456	151	28 456	151	28 456	151	28 456	151	28 456	50	8 607	151	28 456
Coallia	61	10 821	61	10 821	61	10 821	61	10 821	61	10 821	61	10 821	33	6 890	33	6 890
TOTAL	303	48 310	303	48 310	303	48 310	303	48 310	303	48 310	303	48 310	174	24 530	275	44 379

Source : Drihl/Soes (fichier Finess), DDT, DDCS – traitements IAU IdF (données au 1^{er} janvier 2012), enquête IAU de 2012.

C. Le traitement des données

1. Les observations supprimées

Les doublons

Ont été retirés les individus qui, au sein d'une même structure et sur la même place, ont une date de naissance, une date d'entrée et une date de sortie identiques ; ce nombre de doublons, inhérent à toute extraction basée sur un fichier de gestion, est cependant très faible : il représente moins de 0,7 % de l'ensemble des observations.

Les places de parking

Certaines structures proposent dans leur gamme de service des places de parking, dont quelques-unes se sont retrouvées dans les fichiers transmis. La présence d'un identifiant spécifique a permis de retrouver facilement ces observations pour les écarter de l'analyse.

Les durées de séjour inférieures à 7 jours

On a considéré dans le cadre de cette étude qu'une durée de séjour de moins d'une semaine dans une structure de logements adaptés (FJT, FTM ou résidence sociale) ne correspondait pas à un usage « normal » d'une place disponible. Ces durées de séjour très courtes (prises en compte par le système de gestion, et qui donc gonflent artificiellement le taux de rotation) reflètent sans doute des situations de dépannage ou de transition avant une installation plus définitive. Ces situations sont relativement rares, puisqu'elles représentent 0,1 % de l'ensemble des observations.

Les observations qui au final ont été retirées des fichiers de gestion transmis représentent environ 1 % de l'ensemble des observations : ce faible pourcentage permet de mettre en lumière la bonne qualité des fichiers qui ont été transmis par les différents organismes que nous avons sollicités.

2. Le traitement des ménages composés de plusieurs personnes (conjoint, enfants)

Les informations qui ont été fournies par l'ensemble des organismes concernaient seulement le titulaire de la place. Par l'intermédiaire de la question sur le type de ménage, nous savions seulement si le titulaire de la place avait ou non des enfants, ou un conjoint.

Nous avons donc recontacté l'ensemble de nos interlocuteurs en leur demandant, pour les ménages concernés, des informations supplémentaires sur le sexe, la date de naissance, la date d'entrée et la date de sortie des enfants et/ou du conjoint éventuels. Ces informations ont ensuite été insérées dans les fichiers originaux sous forme de nouvelles observations : un identifiant « ménage » a été créé, permettant de rapprocher le titulaire de la place avec son conjoint et/ou ses enfants.

Ainsi, une famille monoparentale composée d'une mère et de ses deux enfants n'est plus représentée par une seule ligne, mais par trois, chacune de ces lignes ayant en commun un identifiant ménage permettant de reconstituer l'ensemble de ses membres. Ce travail nous permet donc de pouvoir raisonner en nombre de places pour l'ensemble des structures enquêtées, mais aussi d'avoir des statistiques sur la mobilité qui sont au plus proches de la réalité.

Sur les 349 structures de l'échantillon initial, 76 (soit 22 %) ont en leur sein des familles monoparentales ou des couples avec ou sans enfants.

3. La vérification des dates d'entrée dans les FTM et les RS-FTM

Les dates d'entrée des résidents dans les FTM et les RS-FTM, qui logent une partie importante de leurs résidents sur de très longues durées, ont fait l'objet d'une vérification attentive pour détecter les dates d'entrées qui auraient pu disparaître ou être modifiées suite à des réhabilitations ou des transferts de patrimoine après une vente⁷⁴.

Les vérifications que nous avons entreprises se sont appuyées sur une analyse de cohérence interne des données transmises, ainsi que sur des comparaisons avec des données externes.

L'analyse de la cohérence interne des données

Cette analyse a consisté à mettre en rapport les durées d'installation avec les âges des résidents. En d'autres termes, il s'est agi de vérifier que les durées d'installation les plus longues correspondent bien à la fraction des résidents les plus âgés, et inversement.

Les résultats figurant dans le tableau 5 ci-dessous montrent que les remplacements supposés entre la date d'entrée des résidents et une date de réhabilitation ou de transfert de patrimoine ne semblent pas avoir eu lieu. Dans la très grande majorité des cas, les dates d'installation semblent avoir été maintenues et sont cohérentes avec l'âge du résident.

La comparaison avec des données externes

Le travail a consisté ici à comparer la part des installations de très longues durées, longues durées et durées plus courtes entre d'une part le parc des FTM et RS-FTM, et d'autre part le parc classique des petits logements (une pièce) occupé en propriété et qui a lui aussi une fonction de parc de logements définitifs.

Là également, au vu du graphique 1 ci-dessous, le parallèle important entre le poids des installations selon la durée entre les deux types de parc confirme que dans la très grande majorité des cas, les dates d'installation correspondent bien aux dates d'arrivée et non à des dates de réhabilitation ou de transferts de patrimoine.

⁷⁴ La réhabilitation d'un FTM en RS-FTM entraîne généralement pour les résidents en place la signature d'un nouveau bail. Pour ces structures, il s'est donc agi de vérifier si la date d'entrée figurant dans les fichiers transmis correspond bien à celle de l'entrée dans la structure d'origine AVANT sa réhabilitation, et non à la date de signature du nouveau bail (qui fait suite aux travaux).

Dans le cas d'une vente, qui entraîne également la signature d'un nouveau bail pour les résidents qui occupent déjà une place, il s'est agi aussi de vérifier si la date d'entrée des résidents correspond à celle de l'entrée dans la structure d'origine AVANT son transfert, et non à la date de transfert du patrimoine dans le nouvel organisme (suite à la vente).

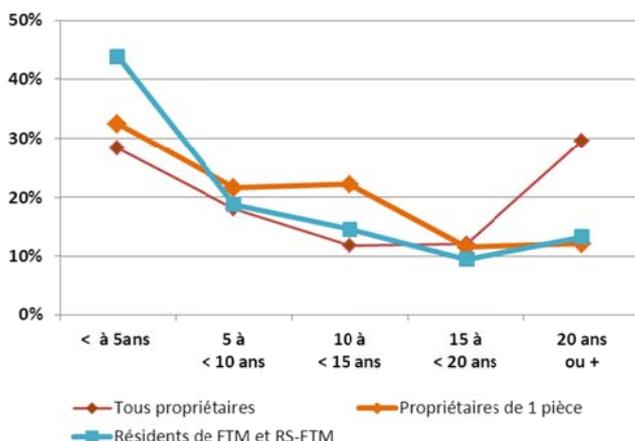
Tableau 5 – Age et durée d’installation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM*

Durée d'installation	Age du résident						TOTAL
	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans ou +	
Depuis moins de 5 ans							
Effectif	2 095	3 700	3 986	2 895	2 075	1 124	15 875
% ligne	13,2	23,3	25,1	18,2	13,1	7,1	100
% colonne	91,2	75,7	57,0	37,1	22,7	22,3	43,9
Entre 5 et moins de 10 ans							
Effectif	195	905	1 713	1 624	1 527	824	6 788
% ligne	2,9	13,3	25,2	23,9	22,5	12,1	100
% colonne	8,5	18,5	24,5	20,8	16,7	16,3	18,8
Entre 10 et moins de 15 ans							
Effectif		248	989	1 523	1 713	813	5 286
% ligne		4,7	18,7	28,8	32,4	15,4	100
% colonne		5,1	14,1	19,5	18,8	16,1	14,6
Entre 15 et moins de 20 ans							
Effectif		42	229	818	1 505	825	3 419
% ligne		1,2	6,7	23,9	44,0	24,1	100
% colonne		0,9	3,3	10,5	16,5	16,3	9,5
Depuis 20 ans ou plus							
Effectif			82	953	2 302	1 464	4 801
% ligne			1,7	19,9	47,9	30,5	100
% colonne			1,2	12,2	25,2	29,0	13,3
Ensemble							
Effectif	2 298	4 888	6 998	7 813	9 122	5 050	36 169
% ligne	6,4	13,5	19,3	21,6	25,2	14,0	100
% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Source : enquête IAU 2012.

* Ont été retirées des effectifs sept structures atypiques (4 FTM et 3 RS-FTM). Ne figurent pas non plus les observations pour lesquelles l'âge n'est pas renseigné et celles qui concernent des enfants. Les données n'ont pas été pondérées pour représenter les 53 586 places de l'univers corrigé.

Graphique 1 – Le poids des installations selon leur durée* dans les FTM et RS-FTM et dans le parc classique occupé en propriété



Source : Enquête IAU 2012 pour les résidents de FTM et RS-FTM, et Insee, Enquête logement 2006 pour les propriétaires.

* Dans l'Enquête logement de 2006, les dates d'arrivée pour les propriétaires d'un logement de une pièce (soit 62 643 personnes de référence) sont comprises entre 1962 et 2005. Dans l'enquête IAU, les dates d'arrivée des résidents PRESENTS dans un FTM ou une RS-FTM au 31/12/2011 (hors structures atypiques, hors enfants et hors champs non renseignés, soit sur 36 169 résidents) sont comprises entre 1968 et 2011.

4. L'imputation des données manquantes

Lorsqu'une des sept variables demandées présentait un faible nombre de valeurs manquantes ou erronées, une imputation a été effectuée. Les valeurs manquantes ont été remplacées dans ce cas de figure par l'occurrence la plus fréquente. Lorsque les valeurs manquantes étaient par contre nombreuses (confusion par exemple entre date d'entrée et date d'ouverture de la structure), il n'y a pas eu d'imputation. Ces enquêtes ont alors été repérées et écartées des différents calculs (durée d'installation, âge...).

5. La pondération de l'enquête

Pour faciliter la lecture et l'interprétation des résultats, l'ensemble des résultats ont été pondérés pour correspondre au champ de l'étude IAU, c'est-à-dire à l'ensemble des structures d'hébergement et de logements adaptés franciliennes hors centres d'hébergement d'urgence (CHU), nuitées d'hôtel, Cada, stabilisation (CHS), centres maternels et maisons relais / pensions de famille (soit 736 structures regroupant 84 858 places).

La pondération retenue est celle de l'inverse du taux de sondage. Pour la date de naissance, le sexe, le type de ménage, la date d'entrée et la date de sortie, il s'agit d'une pondération simple ; pour les conditions de logement à l'entrée et à la sortie, qui ont nécessité un complément d'enquête (cf. page 66), une double pondération a été effectuée : une première sur les seules données d'Adoma et de Coallia (pour retrouver des valeurs correspondant à l'ensemble des structures de ces deux organismes), puis une sur l'ensemble des structures pour correspondre au champ de l'étude IAU.

Le fichier Finess

Créée par une circulaire du 3 juillet 1979, le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) est un répertoire dont l'objectif est de dresser et de tenir l'inventaire des équipements et des structures relevant du domaine sanitaire et social, et dont l'ouverture est soumise à une autorisation. Il recense ainsi tous les établissements publics ou privés présents sur le territoire métropolitain et dans les DOM.

Le champ d'observation

Ce répertoire couvre trois grands domaines :

- le sanitaire et médico-social : on trouve ici les établissements hospitaliers, de soins et de prévention ou à caractère sanitaire (laboratoires d'analyse, pharmacies...);
- l'enseignement des personnels en santé et en social : figurent ici les établissements de formation du personnel sanitaire et social ;
- le social : on trouve ici les établissements pour personnes âgées, handicapées, de protection de l'enfance ou pour adultes et familles en difficultés ; c'est dans cette dernière catégorie que figurent les douze catégories de structures d'hébergement et de logements adaptés de cette étude.

Chaque structure appartenant à ce fichier bénéficie d'un numéro d'identification, appelé numéro Finess. Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'immatriculation de ces structures est partagée entre les Agence Régionale de Santé (ARS) pour les établissements sanitaires et médico-sociaux et les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour les établissements sociaux.

La notion d'établissement

L'unité d'observation du fichier Finess est l'établissement, une notion qui croise deux critères :

- un critère géographique : un établissement est une entité qui est géographiquement distincte d'une autre ;
- un critère budgétaire : pour une même implantation géographique, il y a autant d'établissements qu'il y a de budgets distincts ; ainsi un CHRS et une maison relais implantés sur le même lieu constituent deux établissements distincts ; a contrario, un CHRS, un CHS (stabilisation) et un CHU implantés sur le même lieu mais ayant un budget unique pour l'ensemble de leurs activités, constituent un seul établissement.

Chaque établissement est relié à une entité juridique, qui est une personne morale (association, fondation...) détenant des droits (autorisations, agréments, conventions...) qui lui permettent d'exercer son activité dans des établissements.

Le contenu du fichier

Les informations disponibles sur les établissements peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- celles concernant l'entité juridique qui assure la gestion de l'établissement : raison sociale, adresse, statut (association loi de 1901, fondation...), numéro Siren... ;
- celles concernant le type d'établissement et l'établissement lui-même : catégorie (CHRS, résidences sociales, FJT, FTM...), nom, adresse, numéro finess, date d'autorisation et d'ouverture... ;
- enfin celles relatives aux « équipements » : nombre de places autorisées et installées ; type de clientèle accueillie (hommes seuls, femmes victimes de violence, adultes en difficulté d'insertion, jeunes travailleurs, travailleurs migrants...) ; discipline, une notion qui permet d'affiner la catégorie définie au niveau de l'établissement : cette variable permet par exemple de distinguer, à l'intérieur des résidences sociales, les RS-FJT, les RS-FTM et les RS ex-nihilo ; ou encore de voir si un CHRS dispose de places de CHU ou de stabilisation.

L'actualisation des données

Les données sont actualisées quotidiennement en fonction des modifications recensées au niveau territorial par les ARS et les DRJSCS, modifications qui reposent principalement sur l'enregistrement de décisions administratives (arrêtés, agréments, etc.). L'actualisation peut aussi s'appuyer sur d'autres sources, comme les informations des enquêtes, les demandes de tiers, les informations en provenance de l'Insee ainsi que celles données par les établissements eux-mêmes.

En tant qu'inventaire permanent des équipements sanitaires et sociaux, Finess constitue le seul fichier de référence permettant de réaliser des enquêtes statistiques exhaustives ou par échantillonnage dans le domaine sanitaire et social.

Le nombre de places d'hébergement et de logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012

L'évaluation du stock dans les structures d'hébergement (CHU, CHS, CHRS, Cada, centres maternels) et de logements adaptés (FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM, RS ex-nihilo et maisons relais / pensions de famille) a été réalisée à partir d'une extraction de ce fichier, et complétée par des données récupérées auprès de la Drihl Île-de-France et des unités territoriales de la Drihl, des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), des Directions départementales des territoires (DDT) et des Conseils généraux.

La consultation des données via Internet

Un site internet destiné au grand public permet de consulter et d'exporter des données à partir de recherches multicritères. Les informations ne concernent que les établissements ouverts et sont disponibles à l'adresse suivante : <http://finess.sante.gouv.fr>.

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à l'arrondissement

PARIS

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Paris 1		22					0	13						13	35
Paris 2							0	20		51		55		126	126
Paris 3		58	10	60			70					73		73	201
Paris 4		96		103	50		153	65				16		81	330
Paris 5		70					0	116				20		136	206
Paris 6							0	163				24	55	242	242
Paris 7		12		128			128	113				34		147	287
Paris 8		31		20			20	148						148	199
Paris 9		90	65	126			191	93	168			136	48	445	726
Paris 10		108	102	192			294			84		697	107	888	1 290
Paris 11			254	381			635	152	301	524	168	456	33	1 634	2 269
Paris 12		249	20	316	250		586	176	153	251	439	111	8	1 138	1 973
Paris 13		370	85	634		241	960	492	300	1 637	759	298	85	3 571	4 901
Paris 14		55	214	112			326		408	673		90	45	1 216	1 597
Paris 15		345	200	202			402	410		301	501	775	56	2 043	2 790
Paris 16			18				18							0	18
Paris 17		63	294	118		85	497		187	167	377	55	121	907	1 467
Paris 18		527	157	74	430	63	724		274	35	289	741	116	1 455	2 706
Paris 19			232	363		131	726		87	930	539	38	80	1 674	2 400
Paris 20		220	405	327		49	781	130	276	1 308	146	138	83	2 081	3 082
Arrondiss. non connu	6 233						0							0	6 233
TOTAL	6 233	2 316	2 056	3 156	730	569	6 511	2 091	2 154	5 961	3 218	3 737	857	18 018	33 078
% ligne	18,8	7,0	6,2	9,5	2,2	1,7	19,7	6,3	6,5	18,0	9,7	11,3	2,6	54,5	100

* données 2010, sauf pour les nuitées du Conseil général (données arrêtées au 1^{er} octobre 2011). Les 6 233 places se décomposent ainsi : 2 601 financées par l'Etat (UT 75 de la Drihl) et 3 632 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichierFiness

- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion).

- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

Avertissement : la localisation des places à l'arrondissement ou à la commune

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la localisation des places est fournie selon l'adresse du gestionnaire, et peut donc différer de celle des lieux d'hébergement proprement dits. Le nombre de places d'un arrondissement ou d'une commune peut donc être légèrement surestimé ou sous-estimé. De même, des arrondissements ou des communes peuvent ne pas figurer dans les données présentées ci-dessous, mais ces situations sont toutefois peu fréquentes.

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

HAUTS-DE-SEINE

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Asnières-sur-Seine			25	48			73		8		210	25		243	316
Bagneux			30				30	197		167	9			373	403
Bois-Colombes					45		45							0	45
Boulogne-Billancourt		5	24	34			58		178	883	96	24	16	1 197	1 260
Bourg-la-Reine				26			26		34					34	60
Châtenay-Malabry			4	29			33			120			30	150	183
Châtillon		15		30	125		155		248					248	418
Chaville							0		204					204	204
Clamart			35				35		64		113		30	207	242
Clichy			100				100		34	274		146	24	478	578
Colombes				49			49		62	259	429			750	799
Courbevoie				59			59		142		150			292	351
Fontenay-aux-R.						48	48						16	16	64
Gennevilliers		8		15			15		68	875	211			1 154	1 177
Issy-les-Moulineaux		31	14				14		29	297		86		412	457
La Garenne-Col.							0						23	23	23
Le Plessis-Robinson							0						25	25	25
Levallois-Perret							0		24	58		47		129	129
Malakoff		34					0						14	14	48
Meudon		28					0			92	91	36		219	247
Montrouge		66	14				14					100		100	180
Nanterre		307	16	266	129		411		93	1 047	145	220		1 505	2 223
Neuilly-sur-Seine				50			50							0	50
Puteaux							0	72		59				131	131
Saint-Cloud							0					39		39	39
Sceaux							0					12		12	12
Sèvres		9	7				7			65			34	99	115
Suresnes							0		140					140	140
Vanves							0						5	5	5
Ville-d'Avray							0						25	25	25
Commune non connue	1 491						0							0	1 491
TOTAL	1 491	503	269	606	299	48	1 222	269	1 328	4 196	1 454	735	242	8 224	11 440
% ligne	13,0	4,4	2,4	5,3	2,6	0,4	10,7	2,4	11,6	36,7	12,7	6,4	2,1	71,9	100

* données 2010. Les 1 491 places indiquées ici correspondent aux seules places financées par l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine. Le Conseil général des Hauts-de-Seine n'a pas transmis d'informations sur le nombre de nuitées financées quotidiennement sur son territoire.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichierFiness et Drihl UT 92.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion).

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation. Sur les 269 places, 14 ont été financées par la l'UT 75 de la Drihl.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants. Les 48 places correspondent à des places financées par l'ASE (aide sociale à l'enfance) de Paris. Le Conseil général des Hauts-de-Seine n'a pas transmis de statistiques sur le nombre de places de centres maternels.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

SEINE-SAINT-DENIS

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH (c)	Centres maternels (d)	sous-total insertion								
Aubervilliers		41	69	7			76		248	737	876	109	35	2 005	2 122
Aulnay-sous-Bois		12	15	37			52			678	360			1 038	1 102
Bagnole			30				30			392				392	422
Bobigny						96	96			552		267		819	915
Bondy		10	14	41		36	91	335		472				807	908
Clichy-sous-Bois							0						29	29	29
Coubron			60				60							0	60
Drancy							0			687		125		812	812
Epinay-sur-Seine		21	24	44			68			453		29	30	512	601
Gagny		56	10	93			103					24		24	183
Gournay-sur-Marne							0					44		44	44
La Courneuve							0			208	168	47	27	450	450
Le Blanc-Mesnil							0			240				240	240
Le Bourget							0			313				313	313
Le Pré-Saint-Gerv.				25			25							0	25
Le Raincy						20	20					8		8	28
Les Pavillons-s-s-B.						30	30					85		85	115
L'Île-Saint-Denis							0					96		96	96
Livry-Gargan					110		110	62		157		123		342	452
Montreuil		147	20	175	50	34	279			1 389	558	191	58	2 196	2 622
Neuilly-Plaisance			18				18					77		77	95
Neuilly-sur-Marne							0				365	42		407	407
Noisy-le-Grand		50		250			250				300			300	600
Noisy-le-Sec				27			27			152				152	179
Pantin			40			62	102				211			211	313
Pierrefitte-sur-Seine							0			280	147			427	427
Romainville							0			301				301	301
Rosny-sous-Bois			20				20		256	53	475			784	804
Saint-Denis		6			144	90	234			838	792	235		1 865	2 105
Saint-Ouen		8	15			20	35	234	187	286		25		732	775
Sevran			24	39			63			658				658	721
Stains					176		176				190	65		255	431
Tremblay-en-France			50				50				271			271	321
Vaujours			60	100			160							0	160
Villemomble					52		52			401				401	453
Commune non connue	5 049						0							0	5 049
TOTAL	5 049	351	469	838	532	388	2 227	631	691	9 247	4 713	1 592	179	17 053	24 680
% ligne	20,5	1,4	1,9	3,4	2,2	1,6	9,0	2,6	2,8	37,5	19,1	6,5	0,7	69,1	100

* données 2010. Les 5 049 places se décomposent ainsi : 4 217 financées par l'Etat et 832 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Fitness et Drihl UT 93.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion).
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation. Sur les 469 places, 40 ont été financées par la l'UT 75 de la Drihl.

(c) les 532 places de Cada-CPH intègrent 24 places d'Huda (Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile).

(d) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Signes utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

VAL-DE-MARNE

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Alfortville							0			186		36		222	222
Arcueil		3		23			23					49		49	75
Boissy-Saint-Léger					117		117			280				280	397
Bonneuil-sur-Marne							0				163	91		254	254
Bry-sur-Marne						42	42					70		70	112
Cachan		37		62			62	113						113	212
Champigny-sur-M.		8		59			59			381	787			1 168	1 235
Chennevières-sur-M.			55				55							0	55
Chevilly-Larue		8		13			13	244		448		31		723	744
Choisy-le-Roi					60		60			189	420			609	669
Créteil		32		65	350	26	441		288	354		169		811	1 284
Fontenay-sous-Bois				22			22			302		40		342	364
Fresnes		88				42	42	152		270				422	552
Ivry-sur-Seine		42	58	10			68			321	400			721	831
Le Perreux-sur-M.		51					0							0	51
Le Plessis-Tréville		2		34			34				201			201	237
L'Hay-les-Roses					90		90			236	439			675	765
Liméil-Brévannes		20					0					60	30	90	110
Maisons-Alfort				30		12	42						20	20	62
Nogent-sur-Marne							0					10		10	10
Saint-Maur-des-F.		55	105	47			152			108	93			201	408
Saint-Maurice		32					0							0	32
Thiais			38				38			514	293	63		870	908
Valenton							0				127			127	127
Villejuif			34				34			290		162		452	486
Villeneuve-le-Roi		166	46			80	126							0	292
Villeneuve-Saint-G.							0	239				96		335	335
Villiers-sur-Marne		75		17			17				306			306	398
Vincennes		6		42			42				112			112	160
Vitry-sur-Seine		63		94			94	119		514	436		16	1 085	1 242
Commune non connue	2 827						0							0	2 827
TOTAL	2 827	688	336	518	617	202	1 673	867	288	4 393	3 777	846	97	10 268	15 456
% ligne	18,3	4,5	2,2	3,4	4,0	1,3	10,8	5,6	1,9	28,4	24,4	5,5	0,6	66,4	100

* données 2010. Les 2 827 places se décomposent ainsi : 1 387 financées par l'Etat et 1 440 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichierFiness et Drihl UT 94.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion).
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation. Sur les 336 places, 64 ont été financées par la l'UT 75 de la Drihl.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

SEINE-ET-MARNE

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Bailly-Romainvilliers							0					125		125	125
Brou-sur-Chant.					70		70					77		77	147
Bussy-Saint-G.							0					122	14	136	136
Cesson							0					64		64	64
Champagne-sur-S.						20	20							0	20
Champs-sur-Marne				55			55							0	55
Chelles				45		70	115				166		16	182	297
Chessy							0					126		126	126
Coubert						22	22							0	22
Coulommiers						24	24							0	24
Coupvray						38	38							0	38
Dammarié-les-Lys							0				439		23	462	462
Donnemarie-Dontilly						36	36							0	36
Hautefeuille					80		80							0	80
La Grande-Paroisse							0						6	6	6
La Rochette			35		58		93							0	93
Lagny-sur-Marne							0		166					166	166
Limoges-Fourches		25	77				77							0	102
Lognes							0					96		96	96
Magny-le-Hongre							0		142					142	142
Maincy				28			28							0	28
Meaux		71	32	208		60	300			288		82		370	741
Melun		37	24	46	70	38	178		130				6	136	351
Montereau-Fault-Y.		3		27			27							0	30
Montévrain							0		173			126		299	299
Nemours		13	10	30			40							0	53
Noisiel							0				237			237	237
Ozoir-la-Ferrière							0				176			176	176
Roissy-en-Brie		57	29	20	100		149					172		172	378
Saint-Th.-des-V.							0	55						55	55
Savigny-le-Temple							0				46	172		218	218
Serris			20				20		110			145		255	275
Torcy			3				3	10	302	253				565	568
Tournan-en-Brie		10	6				6		103					103	119
Valence-en-Brie					120		120							0	120
Vaux-le-Pénil							0		77					77	77
Vert-Saint-Denis				47			47							0	47
Villeparisis							0				275		21	296	296
Commune non connue	1 120						0							0	1 120
TOTAL	1 120	216	236	506	498	308	1 548	65	1 203	541	1 339	1 307	86	4 541	7 425
% ligne	15,1	2,9	3,2	6,8	6,7	4,1	20,8	0,9	16,2	7,3	18,0	17,6	1,2	61,2	100

* données 2010. Les 1 120 places se décomposent ainsi : 1 033 financées par l'Etat et 87 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), DDT (Direction départementale des territoires) et Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Finess.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion) et DDT (Direction départementale des territoires).
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

YVELINES

Commune	Hébergement							Logements adaptés						TOTAL	
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais		sous-total logts adaptés
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Achères							0					65		65	65
Bois-d'Arcy							0					80		80	80
Carrières-sous-P.		90		78			78				353			353	521
Chatou		16					0							0	16
Coignières							0			288				288	288
Conflans-Sainte-H.		5	4	26	60		90			180				180	275
Elancourt		2					0		90	288				378	380
Gargenville			42		120		162				248			248	410
Guyancourt							0			303				303	303
La Verrière							0				200			200	200
Le Chesnay							0					119		119	119
Le Pecq							15							0	15
Le Vésinet		8					0							0	8
Les Mureaux					59		59				794			794	853
Limay							0				195			195	195
Magnanville							0					82		82	82
Maisons-Laffitte							0					34		34	34
Mantes-la-Jolie		6	30	76			106		69	697				766	878
Maurepas		7					0					56		56	63
Meulan		26					0							0	26
Montigny-le-Br.		35		95			95		65		115	17		197	327
Plaisir							0			311				311	311
Poissy		44					0			40	128	43		211	255
Porcheville					75		75			201				201	276
Rambouillet							0					10		10	10
Saint-Germain-en-L.		15	18	25	40		83				240	51	25	316	414
Saint-Rémy-lès-Ch.		5		38			38							0	43
Sartrouville					75		75			475	140			615	690
Trappes		23	20	16			36		12		296			308	367
Vélizy-Villacoublay							0					185		185	185
Verneuil-sur-Seine							0					74		74	74
Versailles		98	57	64		40	161		289		146	65	22	522	781
Viroflay		35					0							0	35
Commune non connue	251						0							0	251
TOTAL	251	415	171	418	429	55	1 073	0	525	2 783	2 855	881	47	7 091	8 830
% ligne	2,8	4,7	1,9	4,7	4,9	0,6	12,2	0,0	5,9	31,5	32,3	10,0	0,5	80,3	100

* données 2010. Les 251 places se décomposent ainsi : 196 financées par l'Etat et 55 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), DDT (Direction départementale des territoires) et Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Finess.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion) et DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale)
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

ESSONNE

Commune	Hébergement							Logements adaptés						TOTAL	
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais		sous-total logts adaptés
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH (c)	Centres maternels (d)	sous-total insertion								
Arpajon							0			227				227	227
Athis-Mons		8	28	126			154				223	3		226	388
Brétigny-sur-Orge		10	115		15		130		115					115	255
Brunoy							0				20			20	20
Bures-sur-Yvette		7		40			40							0	47
Chilly-Mazarin							0		56		254	12		322	322
Corbeil-Essonnes		105		111			111			288	291			579	795
Dourdan							0		98		113		8	219	219
Epinay-sur-Orge			258				258		68					68	326
Etampes		94		60	112		172			308			12	320	586
Evry				39	50		89	41	99	495	744	334		1 713	1 802
Gif-sur-Yvette							0	20						20	20
Grigny							0					35		35	35
Juvisy-sur-Orge		57					0		77		36	40		153	210
Les Ulis							0			327				327	327
Longpont-sur-Orge							0	6						6	6
Massy					160		160			722		39	34	795	955
Montgeron		60	50		99		149			305				305	514
Orsay							0						10	10	10
Palaiseau						45	45	84					14	98	143
Ste-Genève-des-B.		28	10	71			81			246		26		272	381
St-Michel-sur-Orge							0		36					36	36
St-Pierre-du-Perray							0					51		51	51
Saintry-sur-Seine						54	54							0	54
Savigny-sur-Orge					110		110							0	110
Souzy-la-Briche				100			100							0	100
Verrières-le-Buisson						24	24			98				98	122
Vigneux-sur-Seine							0	0				21		21	21
Viry-Châtillon							0		30	228				258	258
Yerres							0					35		35	35
Commune non connue	1 250						0							0	1 250
TOTAL	1 250	369	461	547	546	123	1 677	151	579	3 244	1 681	596	78	6 329	9 625
% ligne	13,0	3,8	4,8	5,7	5,7	1,3	17,4	1,6	6,0	33,7	17,5	6,2	0,8	65,8	100

* données 2010. Les 1 250 places se décomposent ainsi : 808 financées par l'Etat et 442 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : DDCCS (Direction départementale de la cohésion sociale), DDT (Direction départementale des territoires) et Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Finess.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion) et DDCCS (Direction départementale de la cohésion sociale)
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation. Sur les 461 places, 258 ont été financées par la l'UT 75 de la Drihl.

(c) les 546 places de Cada-CPH intègrent 35 places d'Huda (Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile).

(d) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

L'offre d'hébergement et logements adaptés en Île-de-France au 1^{er} janvier 2012 : données à la commune

VAL-D'OISE

Commune	Hébergement							Logements adaptés							TOTAL
	Urgence		Insertion					FJT	RS-FJT	FTM	RS-FTM	RS ex-nihilo	Maisons relais	sous-total logts adaptés	
	Nuitées hôtelières *	CHU (a)	Stab. (b)	CHRS	Cada-CPH	Centres maternels (c)	sous-total insertion								
Argenteuil		44		20			20	151	237	645	351			1 384	1 448
Arnoville-lès-G.		44		47			47							0	91
Beauchamp			31		145		176			173				173	349
Beaumont-sur-Oise		7		20			20		71					71	98
Bezons							0			239		68		307	307
Cergy		84	2	43		13	58		224			124		348	490
Cormelles-en-P.		17					0				130		37	167	184
Deuil-la-Barre							0					7		7	7
Eaubonne		15		19			19							0	34
Eragny							0					50		50	50
Ermont		15	18				18			280				280	313
Ezanville							0					54		54	54
Garges-lès-G.							0			217	109			326	326
Gonesse		27	1	24			25			299				299	351
Goussainville							0				199			199	199
Herblay							0					25		25	25
Labbeville				10			10							0	10
Le Plessis-Bouch.							0					26		26	26
Margency							0					29		29	29
Montigny-lès-Cor.			18	32	105		155				304			304	459
Montmorency						21	21					50		50	71
Neuville-sur-Oise							0		200					200	200
Osny			16		115		131				280			280	411
Parmain							0					30		30	30
Persan		11			115		115				322	11		333	459
Piscop		12	8				8							0	20
Pontoise		118		11			11	135	188	268				591	720
Roissy-en-France							0		241					241	241
Saint-Gratien							0		191	293				484	484
St-Ouen-l'Aumône		6	4	64			68			312	206	24		542	616
Saint-Prix		91					0							0	91
Sannois			24				24			296	91			387	411
Sarcelles		35		25	65		90	150				56		206	331
Taverny		8					0					28		28	36
Villiers-le-Bel		44					0							0	44
Commune non connue	1 605						0							0	1 605
TOTAL	1 605	578	122	315	545	34	1 016	286	1 502	3 022	1 992	524	95	7 421	10 620
% ligne	15,1	5,4	1,1	3,0	5,1	0,3	9,6	2,7	14,1	28,5	18,8	4,9	0,9	69,9	100

* données 2010. Les 1 605 places se décomposent ainsi : 1 419 financées par l'Etat et 186 par le Conseil général.

Sources :

- Pour les places de CHU, Stabilisation, CHRS, Cada-CPH, FJT, FTM, RS ex-nihilo, RS-FJT, RS-FTM et Maisons relais : DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et Drihl (Service des observatoires, études et évaluations) - fichier Finess.
- Pour les places en hôtel financées par l'Etat : Drihl (Service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion) et DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale)
- Pour les places en hôtel financées par le Conseil général et les places de centres maternels : Conseil général.

(a) les statistiques figurant dans la ligne 'CHU' intègrent les places de CHU proprement dites, mais aussi les places de CHRS utilisées pour de l'hébergement d'urgence.

(b) les statistiques figurant dans la ligne 'Stab.' intègrent les places de stabilisation proprement dites, mais aussi les places de CHRS et de CHU utilisées pour de la stabilisation.

(c) le nombre de places en centre maternel correspond au nombre de places réservées aux mères et aux enfants.

Sigles utilisés : CHU (centre d'hébergement d'urgence), Stab. (Stabilisation, dénommée aussi CHS - centre d'hébergement et de stabilisation), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FTM (foyer de travailleurs migrants), RS (résidence sociale).

FJT et RS-FJT : tableaux et graphiques complémentaires

<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011</i>	82
<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011</i>	82
<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011</i>	83
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT</i>	84
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT</i>	84
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT</i>	85
<i>Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011</i>	86
<i>Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011</i>	86
<i>Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011</i>	86
<i>Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT</i>	87
<i>Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT</i>	87
<i>Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT</i>	87
<i>Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011</i>	88
<i>Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011</i>	88
<i>Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011</i>	88
<i>Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT</i>	89
<i>Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT</i>	89
<i>Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT</i>	89
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011</i>	90
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011</i>	90
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011</i>	90
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT</i>	91
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT</i>	91
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT</i>	91
<i><u>Graphiques</u> : Les résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011 – conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon le sexe, la localisation et le type de ménage</i>	92

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011

FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	44	18	62	13	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	75	6,0	18,8
% ligne	58,6	24,1	82,8	17,2	0,0	0,0	0,0	17,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	8,2	4,4	6,5	4,8	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2		
20-21 ans	117	73	189	34	41	23	0	98	0	0	0	0	0	0	288	10,4	20,6
% ligne	40,5	25,2	65,8	11,7	14,4	8,1	0,0	34,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	21,6	17,6	19,9	12,4	15,0	9,0	0,0	11,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,0		
22-23 ans	140	109	249	54	49	62	5	171	0	0	0	0	0	0	420	12,2	22,5
% ligne	33,3	25,9	59,3	13,0	11,7	14,8	1,2	40,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	26,0	26,4	26,2	20,0	17,8	24,0	15,4	20,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,3		
24-25 ans	127	111	238	83	75	88	8	254	0	0	0	0	0	0	492	14,2	24,5
% ligne	25,8	22,6	48,4	16,8	15,3	17,9	1,6	51,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	23,6	27,0	25,1	30,5	27,1	34,0	23,1	30,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,4		
26-27 ans	70	67	137	54	70	60	8	192	0	3	0	0	0	3	332	15,8	26,3
% ligne	21,1	20,3	41,4	16,4	21,1	18,0	2,3	57,8	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8	100		
% colonne	13,0	16,4	14,4	20,0	25,2	23,0	23,1	22,8	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	50,0	18,4		
28-30 ans	36	21	57	23	34	26	10	93	3	0	0	0	0	3	153	17,4	28,6
% ligne	23,7	13,6	37,3	15,3	22,0	16,9	6,8	61,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	100		
% colonne	6,7	5,0	6,0	8,6	12,1	10,0	30,8	11,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	8,5		
31 ans ou +	5	13	18	10	8	0	3	21	0	0	0	0	0	0	39	14,6	32,1
% ligne	13,3	33,3	46,7	26,7	20,0	0,0	6,7	53,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	1,0	3,1	1,9	3,8	2,8	0,0	7,7	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2		
Total	539	412	951	272	277	259	34	842	3	3	0	0	5	0	1 798	13,4	24,0
% ligne	30,0	22,9	52,9	15,1	15,4	14,4	1,9	46,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011

RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	189	65	254	31	3	5	0	39	0	0	0	0	0	0	293	5,8	18,5
% ligne	64,6	22,1	86,7	10,6	0,9	1,8	0,0	13,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	9,4	3,4	6,5	2,4	0,2	0,4	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6		
20-21 ans	383	280	663	166	210	119	10	505	0	0	0	0	0	0	1 169	12,1	20,6
% ligne	32,8	23,9	56,8	14,2	18,0	10,2	0,9	43,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	19,0	14,8	17,0	12,9	14,1	9,2	6,1	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3		
22-23 ans	606	518	1 125	334	311	282	41	969	8	0	0	0	8	0	2 101	13,2	22,5
% ligne	28,9	24,7	53,5	15,9	14,8	13,4	2,0	46,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	30,1	27,4	28,8	26,0	20,9	21,9	24,2	22,9	42,9	0,0	0,0	0,0	27,3	0,0	25,7		
24-25 ans	516	539	1 055	420	407	355	23	1 205	3	3	0	0	5	0	2 265	14,3	24,5
% ligne	22,8	23,8	46,6	18,5	18,0	15,7	1,0	53,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	25,6	28,5	27,0	32,7	27,3	27,5	13,6	28,4	14,3	33,3	0,0	0,0	18,2	0,0	27,7		
26-27 ans	202	363	565	218	329	301	44	891	0	3	0	0	3	0	1 459	16,6	26,4
% ligne	13,9	24,9	38,7	14,9	22,6	20,6	3,0	61,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	10,0	19,2	14,5	16,9	22,1	23,3	25,8	21,0	0,0	33,3	0,0	0,0	9,1	0,0	17,9		
28-30 ans	114	114	228	109	215	181	39	544	8	0	0	0	8	0	780	18,8	28,7
% ligne	14,6	14,6	29,2	14,0	27,6	23,3	5,0	69,8	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	100		
% colonne	5,7	6,0	5,8	8,5	14,4	14,1	22,7	12,8	42,9	0,0	0,0	0,0	27,3	0,0	9,5		
31 ans ou +	3	13	16	8	16	47	13	83	0	3	3	0	5	0	104	26,8	31,7
% ligne	2,5	12,5	15,0	7,5	15,0	45,0	12,5	80,0	0,0	2,5	2,5	0,0	5,0	0,0	100		
% colonne	0,1	0,7	0,4	0,6	1,0	3,6	7,6	2,0	0,0	33,3	100,0	0,0	18,2	0,0	1,3		
Total	2 013	1 892	3 905	1 285	1 490	1 290	171	4 237	18	8	3	0	29	0	8 170	14,4	24,1
% ligne	24,6	23,2	47,8	15,7	18,2	15,8	2,1	51,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011

FJT+RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	233	83	316	44	3	5	0	52	0	0	0	0	0	0	368	5,8	18,5
% ligne	63,4	22,5	85,9	12,0	0,7	1,4	0,0	14,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	9,1	3,6	6,5	2,8	0,1	0,3	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7		
20-21 ans	500	352	852	200	251	143	10	604	0	0	0	0	0	0	1 456	11,8	20,6
% ligne	34,3	24,2	58,5	13,7	17,3	9,8	0,7	41,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	19,6	15,3	17,6	12,8	14,2	9,2	5,1	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6		
22-23 ans	746	627	1 373	389	360	345	47	1 140	8	0	0	0	8	0	2 521	13,0	22,5
% ligne	29,6	24,9	54,5	15,4	14,3	13,7	1,8	45,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	29,2	27,2	28,3	25,0	20,4	22,2	22,8	22,4	37,5	0,0	0,0	0,0	23,1	0,0	25,3		
24-25 ans	643	650	1 293	503	482	443	31	1 459	3	3	0	0	5	0	2 757	14,3	24,5
% ligne	23,3	23,6	46,9	18,2	17,5	16,1	1,1	52,9	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	25,2	28,2	26,6	32,3	27,3	28,6	15,2	28,7	12,5	25,0	0,0	0,0	15,4	0,0	27,7		
26-27 ans	272	430	702	272	399	360	52	1 083	0	5	0	0	5	0	1 790	16,5	26,4
% ligne	15,2	24,0	39,2	15,2	22,3	20,1	2,9	60,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	10,7	18,7	14,5	17,5	22,6	23,2	25,3	21,3	0,0	50,0	0,0	0,0	15,4	0,0	18,0		
28-30 ans	150	135	285	132	249	207	49	637	10	0	0	0	10	0	933	18,6	28,7
% ligne	16,1	14,4	30,6	14,2	26,7	22,2	5,3	68,3	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	100		
% colonne	5,9	5,8	5,9	8,5	14,1	13,4	24,1	12,6	50,0	0,0	0,0	0,0	30,8	0,0	9,4		
31 ans ou +	8	26	34	18	23	47	16	104	0	3	3	0	5	0	143	23,5	31,8
% ligne	5,5	18,2	23,6	12,7	16,4	32,7	10,9	72,7	0,0	1,8	1,8	0,0	3,6	0,0	100		
% colonne	0,3	1,1	0,7	1,2	1,3	3,0	7,6	2,0	0,0	25,0	100,0	0,0	15,4	0,0	1,4		
Total	2 552	2 304	4 856	1 557	1 767	1 550	205	5 079	21	10	3	0	34	0	9 968	14,2	24,1
% ligne	25,6	23,1	48,7	15,6	17,7	15,5	2,1	50,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT

FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	79	71	150	31	0	0	0	31	0	0	0	0	0	0	181	6,0	18,8
% ligne	43,8	39,1	82,8	17,2	0,0	0,0	0,0	17,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	9,7	12,9	11,0	7,5	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4		
20-21 ans	169	99	268	76	40	34	0	150	0	0	0	0	0	0	418	10,4	20,6
% ligne	40,5	23,6	64,2	18,2	9,5	8,1	0,0	35,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	20,7	18,0	19,6	18,4	15,7	10,2	0,0	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,1		
22-23 ans	262	121	384	93	45	96	17	251	0	0	0	0	0	0	635	12,2	22,5
% ligne	41,3	19,1	60,4	14,7	7,1	15,1	2,7	39,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	32,1	22,2	28,1	22,4	18,0	28,8	46,2	24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0		
24-25 ans	172	147	319	104	62	90	6	262	11	0	0	0	11	0	593	14,2	24,5
% ligne	29,0	24,8	53,8	17,6	10,5	15,2	1,0	44,3	1,9	0,0	0,0	0,0	1,9	0,0	100		
% colonne	21,0	26,8	23,3	25,2	24,7	27,1	15,4	25,3	57,1	0,0	0,0	0,0	30,8	0,0	24,3		
26-27 ans	96	62	158	79	51	76	14	220	3	3	0	0	6	0	384	15,8	26,3
% ligne	25,0	16,2	41,2	20,6	13,2	19,9	3,7	57,4	0,7	0,7	0,0	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	11,7	11,3	11,6	19,0	20,2	22,9	38,5	21,3	14,3	20,0	0,0	0,0	15,4	0,0	15,7		
28-30 ans	37	40	76	17	34	34	0	85	6	11	0	0	17	0	178	17,4	28,6
% ligne	20,6	22,2	42,9	9,5	19,0	19,0	0,0	47,6	3,2	6,3	0,0	0,0	9,5	0,0	100		
% colonne	4,5	7,2	5,6	4,1	13,5	10,2	0,0	8,2	28,6	80,0	0,0	0,0	46,2	0,0	7,3		
31 ans ou +	3	8	11	14	20	3	0	37	0	0	3	0	3	0	51	14,6	32,1
% ligne	5,6	16,7	22,2	27,8	38,9	5,6	0,0	72,2	0,0	0,0	5,6	0,0	5,6	0,0	100		
% colonne	0,3	1,5	0,8	3,4	7,9	0,8	0,0	3,5	0,0	0,0	100,0	0,0	7,7	0,0	2,1		
Total	818	548	1366	415	251	333	37	1036	20	14	3	0	37	0	2438	13,4	24,0
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT

RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	480	206	686	116	28	3	0	147	0	0	0	0	0	0	833	5,8	18,5
% ligne	57,6	24,7	82,4	13,9	3,4	0,3	0,0	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	12,5	7,7	10,5	6,6	2,3	0,4	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,1		
20-21 ans	962	587	1549	310	186	133	17	646	0	0	0	0	0	0	2196	12,1	20,6
% ligne	43,8	26,7	70,6	14,1	8,5	6,0	0,8	29,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	25,1	21,9	23,8	17,7	15,3	21,0	11,3	17,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,3		
22-23 ans	1120	762	1882	477	322	119	40	957	3	0	0	0	3	0	2842	13,2	22,5
% ligne	39,4	26,8	66,2	16,8	11,3	4,2	1,4	33,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	100		
% colonne	29,3	28,4	28,9	27,2	26,5	18,8	26,4	25,5	7,7	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	27,5		
24-25 ans	841	703	1544	525	350	147	31	1053	14	11	0	0	25	0	2622	14,3	24,5
% ligne	32,1	26,8	58,9	20,0	13,3	5,6	1,2	40,2	0,5	0,4	0,0	0,0	1,0	0,0	100		
% colonne	22,0	26,2	23,7	29,9	28,8	23,2	20,8	28,0	38,5	66,7	0,0	0,0	45,0	0,0	25,4		
26-27 ans	319	330	649	243	240	175	31	689	6	0	0	0	6	0	1343	16,6	26,4
% ligne	23,7	24,6	48,3	18,1	17,9	13,0	2,3	51,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	8,3	12,3	10,0	13,8	19,7	27,7	20,8	18,3	15,4	0,0	0,0	0,0	10,0	0,0	13,0		
28-30 ans	99	87	186	85	85	56	23	248	11	3	0	0	14	0	449	18,8	28,7
% ligne	22,0	19,5	41,5	18,9	18,9	12,6	5,0	55,3	2,5	0,6	0,0	0,0	3,1	0,0	100		
% colonne	2,6	3,3	2,9	4,8	7,0	8,9	15,1	6,6	30,8	16,7	0,0	0,0	25,0	0,0	4,3		
31 ans ou +	8	8	17	0	6	0	8	14	3	3	3	0	8	0	40	26,8	31,7
% ligne	21,4	21,4	42,9	0,0	14,3	0,0	21,4	35,7	7,1	7,1	7,1	0,0	21,4	0,0	100		
% colonne	0,2	0,3	0,3	0,0	0,5	0,0	5,7	0,4	7,7	16,7	100,0	0,0	15,0	0,0	0,4		
Total	3830	2684	6514	1755	1216	632	150	3754	37	17	3	0	56	0	10324	14,4	24,1
% ligne	37,1	26,0	63,1	17,0	11,8	6,1	1,4	36,4	0,4	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

FJT+RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 20 ans	559	277	835	147	28	3	0	178	0	0	0	0	0	0	1 013	5,8	18,5
% ligne	55,2	27,3	82,5	14,5	2,8	0,3	0,0	17,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	12,0	8,6	10,6	6,8	1,9	0,3	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9		
20-21 ans	1 132	686	1 817	387	226	167	17	796	0	0	0	0	0	0	2 613	11,8	20,6
% ligne	43,3	26,2	69,5	14,8	8,6	6,4	0,6	30,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	24,3	21,2	23,1	17,8	15,4	17,3	9,1	16,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,5		
22-23 ans	1 383	883	2 266	570	367	214	56	1 208	3	0	0	0	3	0	3 477	13,0	22,5
% ligne	39,8	25,4	65,2	16,4	10,6	6,2	1,6	34,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	100		
% colonne	29,8	27,3	28,8	26,3	25,0	22,2	30,3	25,2	5,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	27,2		
24-25 ans	1 013	849	1 863	629	412	237	37	1 315	25	11	0	0	37	0	3 214	14,3	24,5
% ligne	31,5	26,4	57,9	19,6	12,8	7,4	1,1	40,9	0,8	0,4	0,0	0,0	1,1	0,0	100		
% colonne	21,8	26,3	23,6	29,0	28,1	24,6	19,7	27,5	45,0	36,4	0,0	0,0	39,4	0,0	25,2		
26-27 ans	415	392	807	322	291	251	45	909	8	3	0	0	11	0	1 727	16,5	26,4
% ligne	24,0	22,7	46,7	18,6	16,8	14,5	2,6	52,6	0,5	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	8,9	12,1	10,2	14,8	19,8	26,0	24,2	19,0	15,0	9,1	0,0	0,0	12,1	0,0	13,5		
28-30 ans	135	127	262	102	119	90	23	333	17	14	0	0	31	0	627	18,6	28,7
% ligne	21,6	20,3	41,9	16,2	18,9	14,4	3,6	53,2	2,7	2,3	0,0	0,0	5,0	0,0	100		
% colonne	2,9	3,9	3,3	4,7	8,1	9,4	12,1	7,0	30,0	45,5	0,0	0,0	33,3	0,0	4,9		
31 ans ou +	11	17	28	14	25	3	8	51	3	3	3	3	11	0	90	23,5	31,8
% ligne	12,5	18,8	31,3	15,6	28,1	3,1	9,4	56,3	3,1	3,1	3,1	3,1	12,5	0,0	100		
% colonne	0,2	0,5	0,4	0,7	1,7	0,3	4,5	1,1	5,0	9,1	100,0	0,0	12,1	0,0	0,7		
Total	4 648	3 231	7 880	2 170	1 468	965	186	4 789	56	31	3	3	93	0	12 762	14,2	24,1
% ligne	36,4	25,3	61,7	17,0	11,5	7,6	1,5	37,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011

FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	0	8	8	3	13	3	0	18	0	0	0	0	0	0	26	17,4	26,6
% ligne	0,0	30,0	30,0	10,0	50,0	10,0	0,0	70,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	0,0	1,9	0,8	1,0	4,7	1,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4		
Couples avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Famille monoparentale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Personnes seules	539	404	943	269	264	257	34	824	3	3	0	0	5	0	1772	13,3	24,0
% ligne	30,4	22,8	53,2	15,2	14,9	14,5	1,9	46,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	98,1	99,2	99,0	95,3	99,0	100,0	97,8	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	98,6		
Total	539	412	951	272	277	259	34	842	3	3	0	0	5	0	1798	13,4	24,0
% ligne	30,0	22,9	52,9	15,1	15,4	14,4	1,9	46,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011

RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	207	316	523	223	231	148	16	617	0	0	0	0	0	0	1140	14,3	24,7
% ligne	18,2	27,7	45,9	19,5	20,2	13,0	1,4	54,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	10,3	16,7	13,4	17,3	15,5	11,4	9,1	14,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0		
Couples avec enfant	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	7,4	22,5
% ligne	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1		
Famille monoparentale	57	26	83	10	26	31	13	80	0	0	0	0	0	0	163	14,9	24,4
% ligne	34,9	15,9	50,8	6,3	15,9	19,0	7,9	49,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	2,8	1,4	2,1	0,8	1,7	2,4	7,6	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0		
Personnes seules	1749	1544	3293	1052	1233	1112	143	3540	18	8	3	0	29	0	6861	14,4	23,9
% ligne	25,5	22,5	48,0	15,3	18,0	16,2	2,1	51,6	0,3	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	86,9	81,6	84,3	81,9	82,8	86,1	83,3	83,5	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	84,0		
Total	2013	1892	3905	1285	1490	1290	171	4237	18	8	3	0	29	0	8170	14,4	24,1
% ligne	24,6	23,2	47,8	15,7	18,2	15,8	2,1	51,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011

FJT+RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	207	324	531	225	244	150	16	635	0	0	0	0	0	0	1166	14,4	24,8
% ligne	17,8	27,8	45,6	19,3	20,9	12,9	1,3	54,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	8,1	14,1	10,9	14,5	13,8	9,7	7,6	12,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,7		
Couples avec enfant	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	7,4	22,5
% ligne	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1		
Famille monoparentale	57	26	83	10	26	31	13	80	0	0	0	0	0	0	163	14,9	24,4
% ligne	34,9	15,9	50,8	6,3	15,9	19,0	7,9	49,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	2,2	1,1	1,7	0,7	1,5	2,0	6,3	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6		
Personnes seules	2288	1949	4237	1321	1498	1368	176	4364	21	10	3	0	34	0	8634	14,2	24,0
% ligne	26,5	22,6	49,1	15,3	17,3	15,8	2,0	50,5	0,2	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	89,6	84,6	87,2	84,9	84,8	88,3	86,1	85,9	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	86,6		
Total	2552	2304	4856	1557	1767	1550	205	5079	21	10	3	0	34	0	9968	14,2	24,1
% ligne	25,6	23,1	48,7	15,6	17,7	15,5	2,1	50,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT

FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Couples avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Famille monoparentale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Personnes seules	818	548	1366	415	251	333	37	1036	20	14	3	0	37	0	2438	13,4	23,7
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		
Total	818	548	1366	415	251	333	37	1036	20	14	3	0	37	0	2438	13,4	23,7
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT

RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	519	370	889	203	107	48	14	373	0	6	0	0	6	0	1267	9,7	23,6
% ligne	41,0	29,2	70,2	16,0	8,5	3,8	1,1	29,4	0,0	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	13,6	13,8	13,6	11,6	8,8	7,6	9,4	9,9	0,0	33,3	0,0	0,0	10,5	0,0	12,3		
Couples avec enfant	8	8	17	0	11	0	0	11	0	0	0	0	0	0	28	11,4	23,1
% ligne	30,0	30,0	60,0	0,0	40,0	0,0	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	0,2	0,3	0,3	0,0	0,9	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3		
Famille monoparentale	54	37	90	51	37	20	3	110	6	8	0	0	14	0	214	16,8	23,7
% ligne	25,0	17,1	42,1	23,7	17,1	9,2	1,3	51,3	2,6	3,9	0,0	0,0	6,6	0,0	100		
% colonne	1,4	1,4	1,4	2,9	3,0	3,1	1,9	2,9	15,4	50,0	0,0	0,0	26,3	0,0	2,1		
Personnes seules	3 248	2 269	5 517	1 501	1 061	564	133	3 260	31	3	0	0	34	3	8 814	11,1	23,0
% ligne	36,9	25,7	62,6	17,0	12,0	6,4	1,5	37,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	84,8	84,5	84,7	85,5	87,2	89,3	88,7	86,8	84,6	16,7	0,0	0,0	63,2	100,0	85,4		
Total	3 830	2 684	6 514	1 755	1 216	632	150	3 754	37	17	0	0	54	3	10 324	11,0	23,1
% ligne	37,1	26,0	63,1	17,0	11,8	6,1	1,4	36,4	0,4	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

FJT+RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Couples sans enfant	519	370	889	203	107	48	14	373	0	6	0	0	6	0	1267	9,7	23,6
% ligne	41,0	29,2	70,2	16,0	8,5	3,8	1,1	29,4	0,0	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	11,2	11,4	11,3	9,4	7,3	5,0	7,6	7,8	0,0	18,2	0,0	0,0	6,3	0,0	9,9		
Couples avec enfant	8	8	17	0	11	0	0	11	0	0	0	0	0	0	28	11,4	23,1
% ligne	30,0	30,0	60,0	0,0	40,0	0,0	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	0,2	0,3	0,2	0,0	0,8	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2		
Famille monoparentale	54	37	90	51	37	20	3	110	6	8	0	0	14	0	214	16,8	23,7
% ligne	25,0	17,1	42,1	23,7	17,1	9,2	1,3	51,3	2,6	3,9	0,0	0,0	6,6	0,0	100		
% colonne	1,2	1,1	1,1	2,3	2,5	2,0	1,5	2,3	10,0	27,3	0,0	0,0	15,6	0,0	1,7		
Personnes seules	4 067	2 817	6 883	1 916	1 312	897	169	4 295	51	17	3	0	71	3	11 252	11,6	23,1
% ligne	36,1	25,0	61,2	17,0	11,7	8,0	1,5	38,2	0,5	0,2	0,0	0,0	0,6	0,0	100		
% colonne	87,5	87,2	87,4	88,3	89,4	93,0	90,9	89,7	90,0	54,5	100,0	0,0	78,1	100,0	88,2		
Total	4 648	3 231	7 880	2 170	1 468	965	186	4 789	56	31	3	0	90	3	12 762	11,5	23,2
% ligne	36,4	25,3	61,7	17,0	11,5	7,6	1,5	37,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011

FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	368	254	622	158	168	135	23	485	0	0	0	0	0	0	1 106	12,7	23,7
% ligne	33,3	23,0	56,2	14,3	15,2	12,2	2,1	43,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	68,3	61,6	65,4	58,1	60,7	52,0	69,2	57,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,5		
Hommes	171	158	329	114	109	124	10	358	3	3	0	0	5	0	692	14,4	24,4
% ligne	24,7	22,8	47,6	16,5	15,7	18,0	1,5	51,7	0,4	0,4	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	31,7	38,4	34,6	41,9	39,3	48,0	30,8	42,5	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	38,5		
Total	539	412	951	272	277	259	34	842	3	3	0	0	5	0	1 798	13,4	24,0
% ligne	30,0	22,9	52,9	15,1	15,4	14,4	1,9	46,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011

RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	969	881	1 850	604	746	583	73	2 006	13	5	0	0	18	0	3 874	14,2	23,9
% ligne	25,0	22,7	47,8	15,6	19,3	15,1	1,9	51,8	0,3	0,1	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	48,1	46,6	47,4	47,0	50,1	45,2	42,4	47,3	71,4	66,7	0,0	0,0	63,6	0,0	47,4		
Hommes	1 044	1 011	2 055	681	744	707	98	2 231	5	3	3	0	10	0	4 296	14,5	24,2
% ligne	24,3	23,5	47,8	15,9	17,3	16,5	2,3	51,9	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	51,9	53,4	52,6	53,0	49,9	54,8	57,6	52,7	28,6	33,3	100,0	0,0	36,4	0,0	52,6		
Total	2 013	1 892	3 905	1 285	1 490	1 290	171	4 237	18	8	3	0	29	0	8 170	14,4	24,1
% ligne	24,6	23,2	47,8	15,7	18,2	15,8	2,1	51,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011

FJT+RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	1 337	1 135	2 472	762	915	718	96	2 490	13	5	0	0	18	0	4 980	13,9	23,9
% ligne	26,8	22,8	49,6	15,3	18,4	14,4	1,9	50,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	100		
% colonne	52,4	49,3	50,9	48,9	51,8	46,3	46,8	49,0	62,5	50,0	0,0	0,0	53,8	0,0	50,0		
Hommes	1 215	1 169	2 384	795	852	832	109	2 589	8	5	3	0	16	0	4 988	14,5	24,2
% ligne	24,4	23,4	47,8	15,9	17,1	16,7	2,2	51,9	0,2	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	47,6	50,7	49,1	51,1	48,2	53,7	53,2	51,0	37,5	50,0	100,0	0,0	46,2	0,0	50,0		
Total	2 552	2 304	4 856	1 557	1 767	1 550	205	5 079	21	10	3	0	34	0	9 968	14,2	24,1
% ligne	25,6	23,1	48,7	15,6	17,7	15,5	2,1	50,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT

FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	457	271	728	248	110	150	23	531	14	11	0	0	25	0	1 284	13,0	23,4
% ligne	35,6	21,1	56,7	19,3	8,6	11,6	1,8	41,3	1,1	0,9	0,0	0,0	2,0	0,0	100		
% colonne	55,9	49,5	53,3	59,9	43,8	44,9	61,5	51,2	71,4	80,0	0,0	0,0	69,2	0,0	52,7		
Hommes	361	277	638	167	141	183	14	505	6	3	3	0	11	0	1 154	13,8	24,0
% ligne	31,3	24,0	55,3	14,4	12,2	15,9	1,2	43,8	0,5	0,2	0,2	0,0	1,0	0,0	100		
% colonne	44,1	50,5	46,7	40,1	56,2	55,1	38,5	48,8	28,6	20,0	100,0	0,0	30,8	0,0	47,3		
Total	818	548	1 366	415	251	333	37	1 036	20	14	3	0	37	0	2 438	13,4	23,7
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT

RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	1 823	1 242	3 065	824	595	302	71	1 792	11	11	0	0	23	0	4 880	11,0	23,0
% ligne	37,4	25,4	62,8	16,9	12,2	6,2	1,4	36,7	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	47,6	46,3	47,1	46,9	49,0	47,8	47,2	47,7	30,8	66,7	0,0	0,0	42,1	0,0	47,3		
Hommes	2 007	1 442	3 449	931	621	330	79	1 961	25	6	0	0	31	3	5 444	11,1	23,2
% ligne	36,9	26,5	63,3	17,1	11,4	6,1	1,5	36,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,6	0,1	100		
% colonne	52,4	53,7	52,9	53,1	51,0	52,2	52,8	52,3	69,2	33,3	0,0	0,0	57,9	100,0	52,7		
Total	3 830	2 684	6 514	1 755	1 216	632	150	3 754	37	17	0	0	54	3	10 324	11,0	23,1
% ligne	37,1	26,0	63,1	17,0	11,8	6,1	1,4	36,4	0,4	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

FJT+RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	2 280	1 513	3 793	1 072	706	452	93	2 323	25	23	0	0	48	0	6 164	11,4	23,0
% ligne	37,0	24,5	61,5	17,4	11,4	7,3	1,5	37,7	0,4	0,4	0,0	0,0	0,8	0,0	100		
% colonne	49,1	46,8	48,1	49,4	48,1	46,8	50,0	48,5	45,0	72,7	0,0	0,0	53,1	0,0	48,3		
Hommes	2 368	1 719	4 087	1 098	762	514	93	2 467	31	8	3	0	42	3	6 598	11,5	23,3
% ligne	35,9	26,0	61,9	16,6	11,5	7,8	1,4	37,4	0,5	0,1	0,0	0,0	0,6	0,0	100		
% colonne	50,9	53,2	51,9	50,6	51,9	53,2	50,0	51,5	55,0	27,3	100,0	0,0	46,9	100,0	51,7		
Total	4 648	3 231	7 880	2 170	1 468	965	186	4 790	56	31	3	0	90	3	12 762	11,5	23,2
% ligne	36,4	25,3	61,7	17,0	11,5	7,6	1,5	37,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FJT en 2011

FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	539	412	951	272	277	259	34	842	3	3	0	0	5	0	1 798	13,4	24,0
% ligne	30,0	22,9	52,9	15,1	15,4	14,4	1,9	46,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0		
Grande couronne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Total	539	412	951	272	277	259	34	842	3	3	0	0	5	0	1 798	13,4	24,0
% ligne	30,0	22,9	52,9	15,1	15,4	14,4	1,9	46,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS-FJT en 2011

RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	801	821	1 622	575	669	609	80	1 933	10	8	3	0	21	0	3 576	15,0	24,0
% ligne	22,4	23,0	45,4	16,1	18,7	17,0	2,2	54,1	0,3	0,2	0,1	0,0	0,6	0,0	100		
% colonne	39,8	43,4	41,5	44,8	44,9	47,2	47,0	45,6	57,1	100,0	100,0	0,0	72,7	0,0	43,8		
Grande couronne	1 213	1 070	2 283	710	821	681	91	2 304	8	0	0	0	8	0	4 594	13,9	24,2
% ligne	26,4	23,3	49,7	15,5	17,9	14,8	2,0	50,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	60,2	56,6	58,5	55,2	55,1	52,8	53,0	54,4	42,9	0,0	0,0	0,0	27,3	0,0	56,2		
Total	2 013	1 892	3 905	1 285	1 490	1 290	171	4 237	18	8	3	0	29	0	8 170	14,4	24,1
% ligne	24,6	23,2	47,8	15,7	18,2	15,8	2,1	51,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011

FJT+RS-FJT sortants	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	1 340	1 233	2 573	847	946	868	114	2 775	13	10	3	0	26	0	5 374	14,5	24,0
% ligne	24,9	23,0	47,9	15,8	17,6	16,2	2,1	51,6	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	52,5	53,5	53,0	54,4	53,5	56,0	55,7	54,6	62,5	100,0	100,0	0,0	76,9	0,0	53,9		
Grande couronne	1 213	1 070	2 283	710	821	681	91	2 304	8	0	0	0	8	0	4 594	13,9	24,2
% ligne	26,4	23,3	49,7	15,5	17,9	14,8	2,0	50,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	47,5	46,5	47,0	45,6	46,5	44,0	44,3	45,4	37,5	0,0	0,0	0,0	23,1	0,0	46,1		
Total	2 552	2 304	4 856	1 557	1 767	1 550	205	5 079	21	10	3	0	34	0	9 968	14,2	24,1
% ligne	25,6	23,1	48,7	15,6	17,7	15,5	2,1	50,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT

FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	818	548	1 366	415	251	333	37	1 036	20	14	3	0	37	0	2 438	13,4	23,7
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		
Grande couronne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
% ligne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
% colonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	818	548	1 366	415	251	333	37	1 036	20	14	3	0	37	0	2 438	13,4	23,7
% ligne	33,6	22,5	56,0	17,0	10,3	13,7	1,5	42,5	0,8	0,6	0,1	0,0	1,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FJT

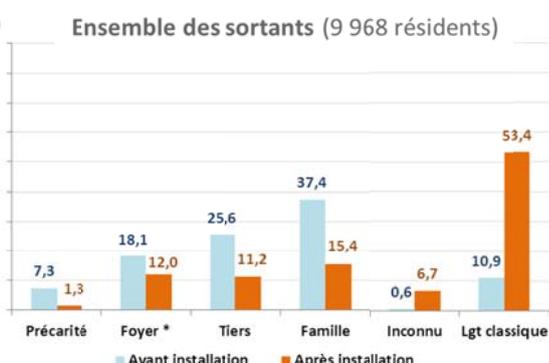
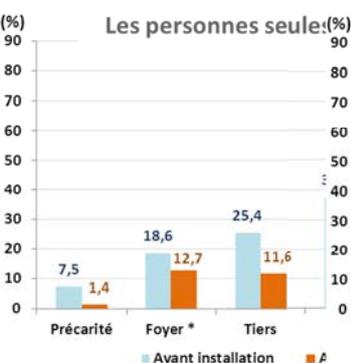
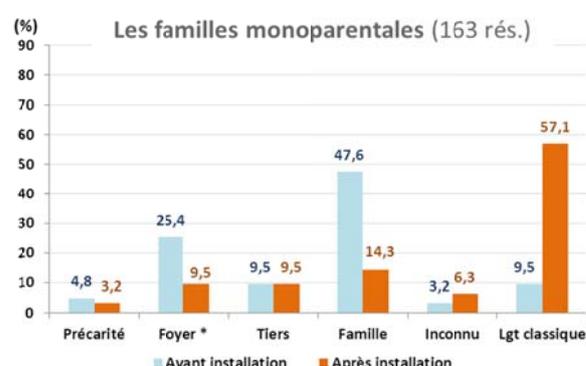
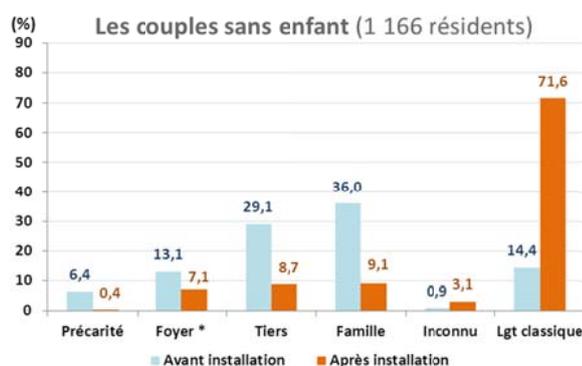
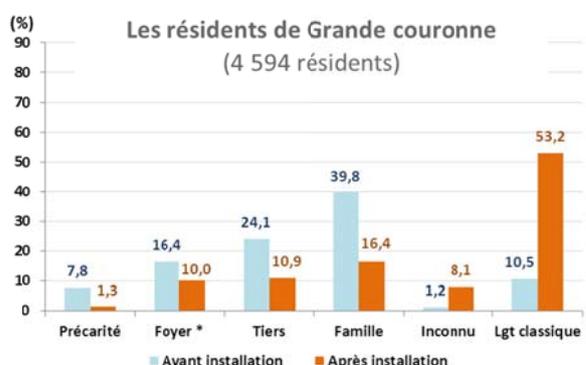
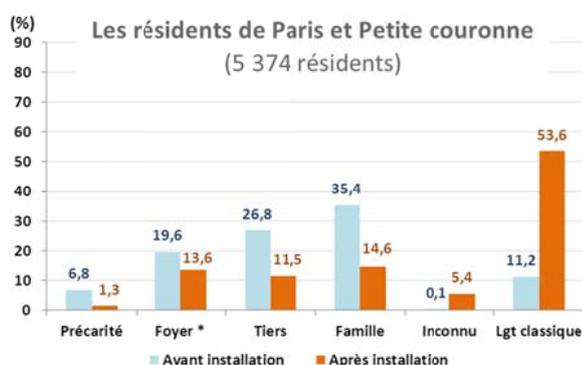
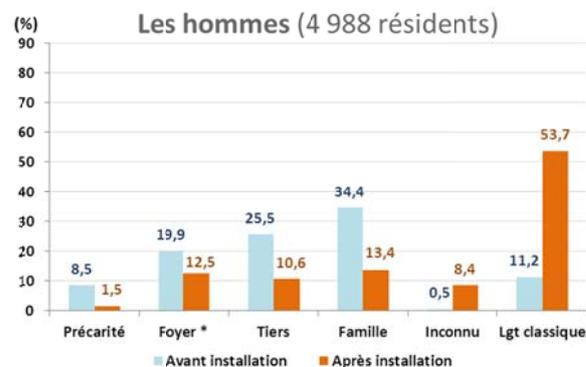
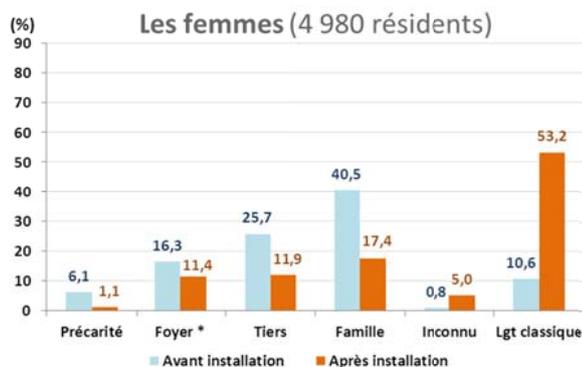
RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	1 628	1 151	2 780	827	601	257	68	1 753	23	0	0	0	23	0	4 555	11,2	23,1
% ligne	35,7	25,3	61,0	18,2	13,2	5,6	1,5	38,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	42,5	42,9	42,7	47,1	49,4	40,6	45,3	46,7	61,5	0,0	0,0	0,0	42,1	0,0	44,1		
Grande couronne	2 201	1 532	3 734	929	615	375	82	2 001	14	17	0	0	31	3	5 769	10,9	23,1
% ligne	38,2	26,6	64,7	16,1	10,7	6,5	1,4	34,7	0,2	0,3	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	57,5	57,1	57,3	52,9	50,6	59,4	54,7	53,3	38,5	100,0	0,0	0,0	57,9	100,0	55,9		
Total	3 830	2 684	6 514	1 755	1 216	632	150	3 754	37	17	0	0	54	3	10 324	11,0	23,1
% ligne	37,1	26,0	63,1	17,0	11,8	6,1	1,4	36,4	0,4	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FJT ou une RS-FJT

FJT+RS-FJT présents	< à 6 mois	6 à < de 12 mois	Moins d'1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	Entre 1 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	Entre 4 à < 8 ans	8 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	2 447	1 699	4 146	1 242	852	590	104	2 788	42	14	3	0	59	0	6 993	12,0	23,3
% ligne	35,0	24,3	59,3	17,8	12,2	8,4	1,5	39,9	0,6	0,2	0,0	0,0	0,8	0,0	100		
% colonne	52,6	52,6	52,6	57,2	58,1	61,1	56,1	58,2	75,0	45,5	100,0	0,0	65,6	0,0	54,8		
Grande couronne	2 201	1 532	3 734	929	615	375	82	2 001	14	17	0	0	31	3	5 769	10,9	23,1
% ligne	38,2	26,6	64,7	16,1	10,7	6,5	1,4	34,7	0,2	0,3	0,0	0,0	0,5	0,0	100		
% colonne	47,4	47,4	47,4	42,8	41,9	38,9	43,9	41,8	25,0	54,5	0,0	0,0	34,4	100,0	45,2		
Total	4 648	3 231	7 880	2 170	1 468	965	186	4 789	56	31	3	0	90	3	12 762	11,5	23,2
% ligne	36,4	25,3	61,7	17,0	11,5	7,6	1,5	37,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100		
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0		

Source : enquête IAU 2012.

**Les résidents SORTANTS d'un FJT ou d'une RS-FJT en 2011
conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ**



* Il s'agit essentiellement de FJT ou de RS-FJT.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page 29.

FTM et RS-FTM : tableaux et graphiques complémentaires

<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FTM en 2011.....</i>	<i>94</i>
<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS-FTM en 2011.....</i>	<i>94</i>
<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011.....</i>	<i>95</i>
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM.....</i>	<i>96</i>
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FTM.....</i>	<i>96</i>
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM.....</i>	<i>97</i>
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FTM en 2011.....</i>	<i>98</i>
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS-FTM en 2011.....</i>	<i>98</i>
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011.....</i>	<i>98</i>
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM.....</i>	<i>99</i>
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FTM.....</i>	<i>99</i>
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM.....</i>	<i>99</i>
<i><u>Graphiques</u> : Les résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011 – conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon la localisation.....</i>	<i>100</i>

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FTM en 2011

FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	104	49	154	26	10	3	39	1	0	0	0	1	0	0	0	194	1,3
% ligne	53,7	25,4	79,1	13,4	5,2	1,5	20,1	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	14,7	9,6	12,6	7,4	3,6	1,2	4,5	0,8	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	5,3		
26-30 ans	103	84	187	52	33	39	125	16	7	4	3	30	0	0	0	342	2,3	28,1
% ligne	30,1	24,6	54,7	15,3	9,7	11,4	36,4	4,7	2,1	1,3	0,8	8,9	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	14,5	16,4	15,3	14,8	11,9	16,4	14,3	9,0	5,7	4,3	1,8	5,4	0,0	0,0	0,0	9,3		
31-39 ans	188	139	328	93	62	54	209	43	32	25	38	138	29	1	1	706	3,3	35,0
% ligne	26,7	19,7	46,4	13,1	8,8	7,6	29,6	6,2	4,5	3,5	5,3	19,5	4,1	0,2	0,2	100		
% colonne	26,6	27,2	26,8	26,2	22,2	22,4	23,9	24,6	25,3	24,6	23,0	24,3	8,2	0,7	0,3	19,3		
40-49 ans	151	135	285	84	75	55	214	48	32	19	52	151	67	16	4	738	4,4	44,1
% ligne	20,4	18,3	38,7	11,4	10,2	7,5	29,1	6,5	4,3	2,6	7,1	20,4	9,0	2,2	0,6	100		
% colonne	21,3	26,3	23,4	23,8	26,8	23,0	24,5	27,0	25,3	18,8	31,9	26,6	18,8	7,7	1,0	20,2		
50-59 ans	68	62	130	55	35	45	135	26	20	25	22	93	67	33	32	490	7,0	54,4
% ligne	13,9	12,7	26,6	11,2	7,1	9,2	27,5	5,3	4,1	5,0	4,4	18,9	13,6	6,8	6,5	100		
% colonne	9,6	12,2	10,7	15,6	12,4	18,8	15,4	14,8	16,1	24,6	13,3	16,4	18,8	16,2	7,3	13,4		
60-69 ans	57	25	81	32	51	26	109	22	26	20	33	101	117	99	172	680	13,7	64,7
% ligne	8,3	3,6	11,9	4,7	7,5	3,8	16,0	3,2	3,8	3,0	4,9	14,9	17,3	14,5	25,4	100		
% colonne	8,0	4,8	6,7	9,0	18,0	10,9	12,4	12,3	20,7	20,3	20,4	17,9	33,1	47,9	39,4	18,6		
70 ans ou +	38	17	55	12	14	17	43	20	9	7	16	52	75	57	228	510	17,9	75,7
% ligne	7,4	3,4	10,8	2,3	2,8	3,4	8,5	4,0	1,7	1,4	3,1	10,2	14,8	11,1	44,6	100		
% colonne	5,3	3,4	4,5	3,3	5,2	7,3	5,0	11,5	6,9	7,2	9,7	9,2	21,2	27,5	52,0	13,9		
Total	709	512	1 220	354	281	239	874	177	126	100	164	567	355	206	438	3 659	7,8	49,3
% ligne	19,4	14,0	33,3	9,7	7,7	6,5	23,9	4,8	3,4	2,7	4,5	15,5	9,7	5,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS-FTM en 2011

RS-FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	67	71	138	52	12	14	78	1	1	0	0	3	0	0	0	219	1,8
% ligne	30,5	32,5	62,9	23,8	5,3	6,6	35,8	0,7	0,7	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	15,2	19,0	16,9	17,6	6,3	8,4	12,0	1,2	1,6	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	9,5		
26-30 ans	65	74	139	48	23	20	91	12	4	1	4	22	1	0	0	254	2,3	27,9
% ligne	25,7	29,1	54,9	18,9	9,1	8,0	36,0	4,6	1,7	0,6	1,7	8,6	0,6	0,0	0,0	100		
% colonne	14,9	19,8	17,1	16,2	12,7	11,8	14,0	9,9	4,8	1,6	3,0	4,9	0,7	0,0	0,0	11,0		
31-39 ans	103	91	194	61	48	36	145	30	26	17	16	90	12	0	0	441	3,2	35,1
% ligne	23,4	20,7	44,1	13,8	10,9	8,2	32,9	6,9	5,9	3,9	3,6	20,4	2,6	0,0	0,0	100		
% colonne	23,4	24,4	23,9	20,6	26,2	21,0	22,3	25,9	29,0	19,7	10,9	20,3	5,6	0,0	0,0	19,2		
40-49 ans	81	64	145	70	41	42	152	26	20	28	25	99	28	0	3	426	4,1	44,4
% ligne	19,0	15,0	34,0	16,3	9,5	9,9	35,7	6,1	4,8	6,5	5,8	23,1	6,5	0,0	0,7	100		
% colonne	18,5	17,1	17,8	23,5	22,2	24,4	23,4	22,2	22,6	31,1	16,8	22,3	13,4	0,0	2,7	18,5		
50-59 ans	52	39	91	30	23	39	93	16	16	12	30	74	35	20	16	329	6,4	54,1
% ligne	15,9	11,9	27,8	9,3	7,0	11,9	28,2	4,8	4,8	3,5	9,3	22,5	10,6	6,2	4,8	100		
% colonne	11,9	10,5	11,2	10,3	12,7	22,7	14,3	13,6	17,7	13,1	20,8	16,7	16,9	25,5	14,7	14,3		
60-69 ans	35	19	54	19	25	10	54	19	9	19	36	83	75	36	38	339	10,4	64,7
% ligne	10,3	5,6	15,8	5,6	7,3	3,0	15,8	5,6	2,6	5,6	10,7	24,4	22,2	10,7	11,1	100		
% colonne	7,9	5,0	6,6	6,4	13,5	5,9	8,2	16,0	9,7	21,3	24,8	18,7	36,6	45,5	34,7	14,7		
70 ans ou +	36	16	52	16	12	10	38	13	13	12	35	72	55	23	52	293	11,3	75,3
% ligne	12,4	5,4	17,8	5,4	4,0	3,5	12,9	4,5	4,5	4,0	11,9	24,8	18,8	7,9	17,8	100		
% colonne	8,3	4,3	6,4	5,4	6,3	5,9	5,8	11,1	14,5	13,1	23,8	16,4	26,8	29,1	48,0	12,7		
Total	439	374	813	296	183	172	651	117	90	88	146	442	206	80	109	2 300	5,7	47,1
% ligne	19,1	16,3	35,3	12,9	7,9	7,5	28,3	5,1	3,9	3,8	6,4	19,2	8,9	3,5	4,7	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011

FTM +RS-FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	171	120	291	78	22	17	117	3	1	0	0	4	0	0	0	413	1,5
% ligne	41,4	29,1	70,5	18,9	5,3	4,2	28,4	0,7	0,4	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	100		
% colonne	14,9	13,6	14,3	12,1	4,7	4,2	7,7	1,0	0,7	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	6,9		
26-30 ans	168	158	326	100	57	59	216	28	12	6	7	52	1	0	0	596	2,3	28,1
% ligne	28,2	26,5	54,7	16,8	9,5	10,0	36,3	4,6	1,9	1,0	1,2	8,8	0,2	0,0	0,0	100		
% colonne	14,6	17,8	16,0	15,4	12,2	14,4	14,2	9,4	5,4	3,1	2,3	5,2	0,3	0,0	0,0	10,0		
31-39 ans	291	230	522	154	110	90	354	74	58	42	54	228	41	1	1	1146	3,3	35,0
% ligne	25,4	20,1	45,5	13,4	9,6	7,8	30,8	6,4	5,1	3,7	4,7	19,8	3,5	0,1	0,1	100		
% colonne	25,4	26,0	25,7	23,7	23,8	21,8	23,2	25,1	26,8	22,3	17,3	22,6	7,2	0,5	0,3	19,2		
40-49 ans	232	199	430	154	116	97	367	74	52	46	77	249	94	16	7	1164	4,3	44,2
% ligne	19,9	17,1	37,0	13,2	10,0	8,3	31,5	6,4	4,5	4,0	6,6	21,4	8,1	1,4	0,6	100		
% colonne	20,2	22,4	21,2	23,7	25,0	23,6	24,0	25,1	24,2	24,6	24,8	24,7	16,8	5,6	1,3	19,5		
50-59 ans	120	101	222	86	58	84	228	42	36	36	52	167	101	54	48	819	6,8	54,3
% ligne	14,7	12,4	27,1	10,4	7,1	10,3	27,8	5,1	4,4	4,4	6,4	20,4	12,4	6,5	5,8	100		
% colonne	10,5	11,5	10,9	13,2	12,5	20,4	14,9	14,3	16,8	19,2	16,8	16,5	18,1	18,8	8,8	13,7		
60-69 ans	91	43	135	51	75	36	162	41	35	39	70	184	193	135	210	1019	12,6	64,7
% ligne	9,0	4,3	13,2	5,0	7,4	3,6	15,9	4,0	3,4	3,8	6,8	18,1	18,9	13,2	20,6	100		
% colonne	8,0	4,9	6,6	7,8	16,3	8,8	10,6	13,8	16,1	20,8	22,4	18,2	34,4	47,2	38,5	17,1		
70 ans ou +	74	33	107	28	26	28	81	33	22	19	51	125	130	80	280	803	15,5	75,6
% ligne	9,2	4,2	13,4	3,4	3,2	3,4	10,1	4,2	2,7	2,3	6,3	15,5	16,2	9,9	34,8	100		
% colonne	6,4	3,8	5,3	4,2	5,6	6,7	5,3	11,3	10,1	10,0	16,4	12,4	23,3	27,9	51,2	13,5		
Total	1 148	885	2 033	649	464	412	1 525	294	216	188	310	1 009	561	285	546	5 959	7,0	48,5
% ligne	19,3	14,9	34,1	10,9	7,8	6,9	25,6	4,9	3,6	3,2	5,2	16,9	9,4	4,8	9,2	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM

FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	265	157	422	73	62	34	169	16	4	1	0	22	0	1	0	615	1,7
% ligne	43,1	25,5	68,7	11,8	10,1	5,5	27,5	2,7	0,7	0,2	0,0	3,6	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	6,8	4,7	5,8	2,5	3,1	1,9	2,5	1,1	0,4	0,2	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	1,8		
26-30 ans	410	372	782	230	150	92	471	68	64	33	46	210	12	0	0	1476	2,6	28,1
% ligne	27,8	25,2	53,0	15,6	10,1	6,2	31,9	4,6	4,3	2,2	3,1	14,3	0,8	0,0	0,0	100		
% colonne	10,5	11,1	10,8	7,9	7,5	5,0	7,0	4,6	5,4	3,5	2,6	3,9	0,2	0,0	0,0	4,4		
31-39 ans	1022	821	1843	643	364	287	1295	240	182	132	216	770	240	47	1	4197	3,6	35,2
% ligne	24,4	19,6	43,9	15,3	8,7	6,8	30,9	5,7	4,3	3,1	5,2	18,4	5,7	1,1	0,0	100		
% colonne	26,2	24,4	25,4	22,0	18,2	15,6	19,1	16,2	15,5	14,2	12,3	14,4	5,0	1,3	0,0	12,6		
40-49 ans	1018	886	1904	853	524	385	1763	393	338	256	449	1436	935	268	96	6402	5,7	44,7
% ligne	15,9	13,8	29,7	13,3	8,2	6,0	27,5	6,1	5,3	4,0	7,0	22,4	14,6	4,2	1,5	100		
% colonne	26,1	26,4	26,2	29,2	26,2	21,0	26,1	26,5	28,7	27,6	25,5	26,9	19,7	7,6	1,7	19,2		
50-59 ans	642	602	1243	575	394	385	1354	319	250	207	412	1188	1287	852	1098	7023	10,5	54,6
% ligne	9,1	8,6	17,7	8,2	5,6	5,5	19,3	4,5	3,6	3,0	5,9	16,9	18,3	12,1	15,6	100		
% colonne	16,4	17,9	17,1	19,7	19,7	21,0	20,0	21,5	21,3	22,3	23,4	22,2	27,1	24,1	19,5	21,1		
60-69 ans	388	335	723	357	311	384	1052	283	204	190	415	1092	1550	1523	2633	8572	15,6	64,4
% ligne	4,5	3,9	8,4	4,2	3,6	4,5	12,3	3,3	2,4	2,2	4,8	12,7	18,1	17,8	30,7	100		
% colonne	9,9	10,0	10,0	12,2	15,5	20,9	15,6	19,1	17,4	20,4	23,6	20,4	32,6	43,0	46,8	25,7		
70 ans ou +	160	185	345	193	197	270	659	161	133	110	222	627	730	846	1803	5011	17,0	74,8
% ligne	3,2	3,7	6,9	3,8	3,9	5,4	13,2	3,2	2,7	2,2	4,4	12,5	14,6	16,9	36,0	100		
% colonne	4,1	5,5	4,8	6,6	9,8	14,7	9,7	10,9	11,3	11,8	12,6	11,7	15,4	23,9	32,0	15,0		
Total	3905	3357	7263	2923	2003	1837	6763	1480	1176	929	1760	5345	4754	3538	5631	33295	10,5	54,0
% ligne	11,7	10,1	21,8	8,8	6,0	5,5	20,3	4,4	3,5	2,8	5,3	16,1	14,3	10,6	16,9	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FTM

RS-FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	336	222	559	114	53	24	191	10	4	0	0	15	0	1	0	766	1,5
% ligne	43,9	29,0	72,9	14,9	7,0	3,1	25,0	1,4	0,6	0,0	0,0	1,9	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	13,9	9,5	11,7	5,9	2,8	2,6	4,0	0,9	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	3,8		
26-30 ans	338	256	594	184	119	50	353	58	19	16	25	119	7	0	0	1073	2,3	28,1
% ligne	31,5	23,9	55,4	17,1	11,0	4,7	32,9	5,4	1,8	1,5	2,3	11,0	0,7	0,0	0,0	100		
% colonne	14,0	11,0	12,5	9,6	6,3	5,4	7,4	4,8	2,3	2,6	1,2	2,5	0,2	0,0	0,0	5,3		
31-39 ans	566	513	1079	400	271	157	828	161	120	95	117	493	108	12	0	2520	3,4	35,2
% ligne	22,5	20,3	42,8	15,9	10,8	6,2	32,9	6,4	4,8	3,8	4,6	19,6	4,3	0,5	0,0	100		
% colonne	23,4	21,9	22,7	20,8	14,4	16,9	17,5	13,4	14,4	15,2	5,7	10,5	3,5	0,8	0,0	12,4		
40-49 ans	556	563	1119	495	409	216	1120	268	216	164	453	1102	530	71	24	3966	5,3	45,0
% ligne	14,0	14,2	28,2	12,5	10,3	5,5	28,2	6,8	5,5	4,1	11,4	27,8	13,4	1,8	0,6	100		
% colonne	23,0	24,1	23,5	25,7	21,7	23,3	23,6	22,2	26,0	26,4	22,1	23,4	17,2	4,7	1,6	19,5		
50-59 ans	344	390	733	339	403	216	959	287	219	133	578	1218	969	360	314	4553	8,7	54,6
% ligne	7,5	8,6	16,1	7,5	8,9	4,8	21,1	6,3	4,8	2,9	12,7	26,7	21,3	7,9	6,9	100		
% colonne	14,2	16,7	15,4	17,6	21,4	23,3	20,2	23,8	26,3	21,4	28,2	25,8	31,5	23,6	21,2	22,4		
60-69 ans	187	284	471	255	415	159	828	262	178	127	603	1170	988	707	778	4942	11,8	64,2
% ligne	3,8	5,8	9,5	5,2	8,4	3,2	16,8	5,3	3,6	2,6	12,2	23,7	20,0	14,3	15,7	100		
% colonne	7,7	12,2	9,9	13,3	22,0	17,1	17,5	21,7	21,4	20,5	29,4	24,8	32,1	46,3	52,5	24,4		
70 ans ou +	92	111	203	136	215	107	458	159	76	86	274	594	474	376	366	2471	11,8	74,5
% ligne	3,7	4,5	8,2	5,5	8,7	4,3	18,5	6,4	3,1	3,5	11,1	24,0	19,2	15,2	14,8	100		
% colonne	3,8	4,7	4,3	7,1	11,4	11,5	9,7	13,1	9,1	13,8	13,4	12,6	15,4	24,6	24,7	12,2		
Total	2418	2339	4757	1923	1885	929	4736	1206	833	622	2050	4711	3077	1527	1482	20291	7,9	52,5
% ligne	11,9	11,5	23,4	9,5	9,3	4,6	23,3	5,9	4,1	3,1	10,1	23,2	15,2	7,5	7,3	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM

FTM +RS-FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
	Moins de 26 ans	602	379	981	187	116	58	360	27	9	1	0	37	0	3	0	1 381	1,6
% ligne	43,6	27,5	71,0	13,5	8,4	4,2	26,1	1,9	0,6	0,1	0,0	2,7	0,0	0,2	0,0	100		
% colonne	9,5	6,7	8,2	3,9	3,0	2,1	3,1	1,0	0,4	0,1	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	2,6		
26-30 ans	748	628	1 376	413	268	142	824	126	83	49	71	329	19	0	0	2 548	2,5	28,1
% ligne	29,4	24,7	54,0	16,2	10,5	5,6	32,3	4,9	3,3	1,9	2,8	12,9	0,8	0,0	0,0	100		
% colonne	11,8	11,0	11,5	8,5	6,9	5,1	7,2	4,7	4,1	3,2	1,9	3,3	0,2	0,0	0,0	4,8		
31-39 ans	1 588	1 333	2 922	1 043	636	444	2 123	401	302	227	333	1 264	348	59	1	6 717	3,5	35,2
% ligne	23,6	19,9	43,5	15,5	9,5	6,6	31,6	6,0	4,5	3,4	5,0	18,8	5,2	0,9	0,0	100		
% colonne	25,1	23,4	24,3	21,5	16,3	16,1	18,5	14,9	15,0	14,6	8,7	12,6	4,4	1,2	0,0	12,5		
40-49 ans	1 573	1 449	3 022	1 348	933	602	2 883	661	554	421	902	2 538	1 465	339	120	10 368	5,5	44,8
% ligne	15,2	14,0	29,2	13,0	9,0	5,8	27,8	6,4	5,3	4,1	8,7	24,5	14,1	3,3	1,2	100		
% colonne	24,9	25,4	25,1	27,8	24,0	21,7	25,1	24,6	27,6	27,1	23,7	25,2	18,7	6,7	1,7	19,3		
50-59 ans	985	991	1 976	914	797	602	2 313	606	470	341	990	2 406	2 256	1 212	1 412	11 575	9,8	54,6
% ligne	8,5	8,6	17,1	7,9	6,9	5,2	20,0	5,2	4,1	2,9	8,5	20,8	19,5	10,5	12,2	100		
% colonne	15,6	17,4	16,4	18,9	20,5	21,7	20,1	22,6	23,4	22,0	26,0	23,9	28,8	23,9	19,9	21,6		
60-69 ans	575	619	1 194	612	726	542	1 880	545	382	317	1 018	2 262	2 538	2 230	3 411	13 515	14,3	64,3
% ligne	4,3	4,6	8,8	4,5	5,4	4,0	13,9	4,0	2,8	2,3	7,5	16,7	18,8	16,5	25,2	100		
% colonne	9,1	10,9	9,9	12,6	18,7	19,6	16,3	20,3	19,0	20,4	26,7	22,5	32,4	44,0	47,9	25,2		
70 ans ou +	252	296	548	329	412	376	1 117	320	209	196	496	1 221	1 204	1 222	2 169	7 482	15,3	74,7
% ligne	3,4	4,0	7,3	4,4	5,5	5,0	14,9	4,3	2,8	2,6	6,6	16,3	16,1	16,3	29,0	100		
% colonne	4,0	5,2	4,6	6,8	10,6	13,6	9,7	11,9	10,4	12,6	13,0	12,1	15,4	24,1	30,5	14,0		
Total	6 323	5 697	12 020	4 846	3 888	2 766	11 500	2 686	2 009	1 551	3 811	10 057	7 831	5 065	7 113	53 586	9,5	53,5
% ligne	11,8	10,6	22,4	9,0	7,3	5,2	21,5	5,0	3,7	2,9	7,1	18,8	14,6	9,5	13,3	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FTM en 2011

FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	359	267	626	191	180	161	532	104	77	59	101	342	251	126	309	2 185	8,7	50,3
% ligne	16,4	12,2	28,6	8,8	8,2	7,4	24,3	4,8	3,5	2,7	4,6	15,6	11,5	5,8	14,1	100		
% colonne	50,7	52,1	51,3	54,1	63,9	67,3	60,9	59,0	60,9	59,4	61,9	60,4	70,6	61,3	70,5	59,7		
Grande couronne	349	245	594	162	101	78	342	72	49	41	62	225	104	80	129	1 474	6,5	47,9
% ligne	23,7	16,6	40,3	11,0	6,9	5,3	23,2	4,9	3,3	2,8	4,2	15,2	7,1	5,4	8,8	100		
% colonne	49,3	47,9	48,7	45,9	36,1	32,7	39,1	41,0	39,1	40,6	38,1	39,6	29,4	38,7	29,5	40,3		
Total	709	512	1 220	354	281	239	874	177	126	100	164	567	355	206	438	3 659	7,8	49,3
% ligne	19,4	14,0	33,3	9,7	7,7	6,5	23,9	4,8	3,4	2,7	4,5	15,5	9,7	5,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS-FTM en 2011

RS-FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	188	129	317	138	83	84	304	61	58	57	114	290	141	26	43	1 122	6,2	48,5
% ligne	16,8	11,5	28,3	12,3	7,4	7,5	27,1	5,4	5,2	5,0	10,2	25,8	12,5	2,3	3,9	100		
% colonne	42,9	34,5	39,0	46,6	45,2	48,7	46,8	51,9	64,5	63,9	78,2	65,6	68,3	32,7	40,0	48,8		
Grande couronne	251	245	496	158	100	88	346	57	32	32	32	152	65	54	65	1 178	5,2	45,8
% ligne	21,3	20,8	42,1	13,4	8,5	7,5	29,4	4,8	2,7	2,7	2,7	12,9	5,5	4,6	5,5	100		
% colonne	57,1	65,5	61,0	53,4	54,8	51,3	53,2	48,1	35,5	36,1	21,8	34,4	31,7	67,3	60,0	51,2		
Total	439	374	813	296	183	172	651	117	90	88	146	442	206	80	109	2 300	5,7	47,1
% ligne	19,1	16,3	35,3	12,9	7,9	7,5	28,3	5,1	3,9	3,8	6,4	19,2	8,9	3,5	4,7	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un FTM ou d'une RS-FTM en 2011

FTM +RS-FTM sortants	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	548	396	943	329	262	245	836	165	135	116	216	632	391	152	352	3 307	7,8	49,7
% ligne	16,6	12,0	28,5	9,9	7,9	7,4	25,3	5,0	4,1	3,5	6,5	19,1	11,8	4,6	10,6	100		
% colonne	47,7	44,7	46,4	50,7	56,6	59,5	54,8	56,2	62,4	61,5	69,6	62,6	69,8	53,3	64,5	55,5		
Grande couronne	600	490	1 090	320	201	167	688	129	81	72	94	377	170	133	194	2 652	5,9	47,0
% ligne	22,6	18,5	41,1	12,1	7,6	6,3	26,0	4,9	3,1	2,7	3,6	14,2	6,4	5,0	7,3	100		
% colonne	52,3	55,3	53,6	49,3	43,4	40,5	45,2	43,8	37,6	38,5	30,4	37,4	30,2	46,7	35,5	44,5		
Total	1 148	885	2 033	649	464	412	1 525	294	216	188	310	1 009	561	285	546	5 959	7,0	48,5
% ligne	19,3	14,9	34,1	10,9	7,8	6,9	25,6	4,9	3,6	3,2	5,2	16,9	9,4	4,8	9,2	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM

FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	2 363	2 002	4 365	1 969	1 255	1 148	4 372	997	775	615	1 107	3 493	3 622	2 566	4 209	22 628	11,1	54,4
% ligne	10,4	8,8	19,3	8,7	5,5	5,1	19,3	4,4	3,4	2,7	4,9	15,4	16,0	11,3	18,6	100		
% colonne	60,5	59,6	60,1	67,4	62,6	62,5	64,6	67,4	65,9	66,2	62,9	65,4	76,2	72,5	74,7	68,0		
Grande couronne	1 542	1 356	2 898	954	748	689	2 391	483	401	314	653	1 852	1 132	972	1 422	10 667	9,1	53,4
% ligne	14,5	12,7	27,2	8,9	7,0	6,5	22,4	4,5	3,8	2,9	6,1	17,4	10,6	9,1	13,3	100		
% colonne	39,5	40,4	39,9	32,6	37,4	37,5	35,4	32,6	34,1	33,8	37,1	34,6	23,8	27,5	25,3	32,0		
Total	3 905	3 357	7 263	2 923	2 003	1 837	6 763	1 480	1 176	929	1 760	5 345	4 754	3 538	5 631	33 295	10,5	54,0
% ligne	11,7	10,1	21,8	8,8	6,0	5,5	20,3	4,4	3,5	2,8	5,3	16,1	14,3	10,6	16,9	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS-FTM

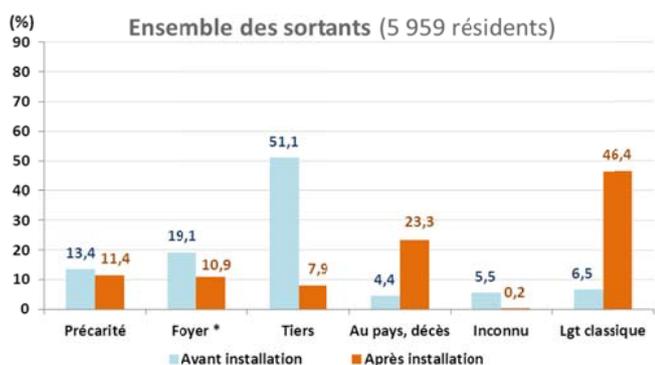
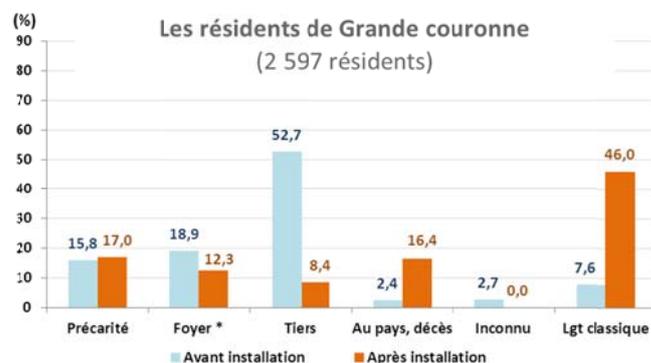
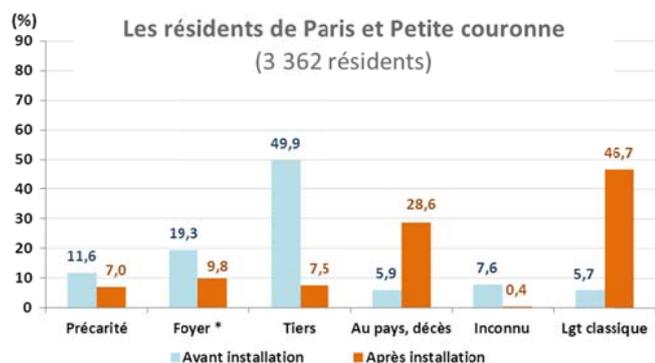
RS-FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	1 216	1 172	2 388	1 184	1 127	581	2 892	676	476	436	1 784	3 371	2 342	1 044	944	12 981	8,6	53,8
% ligne	9,4	9,0	18,4	9,1	8,7	4,5	22,3	5,2	3,7	3,4	13,7	26,0	18,0	8,0	7,3	100		
% colonne	50,3	50,1	50,2	61,6	59,8	62,5	61,1	56,0	57,1	70,0	87,0	71,5	76,1	68,4	63,7	64,0		
Grande couronne	1 202	1 167	2 369	739	757	348	1 845	530	357	187	267	1 341	735	483	538	7 310	6,7	50,1
% ligne	16,4	16,0	32,4	10,1	10,4	4,8	25,2	7,3	4,9	2,6	3,6	18,3	10,1	6,6	7,4	100		
% colonne	49,7	49,9	49,8	38,4	40,2	37,5	38,9	44,0	42,9	30,0	13,0	28,5	23,9	31,6	36,3	36,0		
Total	2 418	2 339	4 757	1 923	1 885	929	4 736	1 206	833	622	2 050	4 711	3 077	1 527	1 482	20 291	7,9	52,5
% ligne	11,9	11,5	23,4	9,5	9,3	4,6	23,3	5,9	4,1	3,1	10,1	23,2	15,2	7,5	7,3	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un FTM ou une RS-FTM

FTM +RS-FTM présents	< à 1 an	1 à < 2 ans	Moins de 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	Entre 2 à < 5 ans	5 à < 6 ans	6 à < 7 ans	7 à < 8 ans	8 à < 10 ans	Entre 5 à < 10 ans	10 à < 15 ans	15 à < 20 ans	20 ans ou +	TOTAL	Durée installation (ans)	Age moyen (ans)
Paris et petite couronne	3 579	3 173	6 753	3 153	2 382	1 729	7 264	1 673	1 250	1 050	2 890	6 864	5 965	3 611	5 153	35 609	10,2	54,2
% ligne	10,1	8,9	19,0	8,9	6,7	4,9	20,4	4,7	3,5	2,9	8,1	19,3	16,8	10,1	14,5	100		
% colonne	56,6	55,7	56,2	65,1	61,3	62,5	63,2	62,3	62,2	67,7	75,9	68,3	76,2	71,3	72,4	66,5		
Grande couronne	2 744	2 523	5 267	1 693	1 505	1 037	4 236	1 013	759	501	920	3 193	1 867	1 455	1 960	17 977	8,1	52,0
% ligne	15,3	14,0	29,3	9,4	8,4	5,8	23,6	5,6	4,2	2,8	5,1	17,8	10,4	8,1	10,9	100		
% colonne	43,4	44,3	43,8	34,9	38,7	37,5	36,8	37,7	37,8	32,3	24,1	31,7	23,8	28,7	27,6	33,5		
Total	6 323	5 697	12 020	4 846	3 888	2 766	11 500	2 686	2 009	1 551	3 811	10 057	7 831	5 065	7 113	53 586	9,5	53,5
% ligne	11,8	10,6	22,4	9,0	7,3	5,2	21,5	5,0	3,7	2,9	7,1	18,8	14,6	9,5	13,3	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

**Les résidents SORTANTS d'un FTM ou d'un RS-FTM en 2011
conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ**



* Il s'agit essentiellement de FTM et de RS-FTM.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les résidents de FTM ou RS-FTM, la notion de tiers inclut aussi les personnes déjà logées dans un FTM ou une RS-FTM et qui proposent de partager leur chambre.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page 39.

RS ex-nihilo : tableaux et graphiques complémentaires

<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011</i>	<i>102</i>
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo</i>	<i>102</i>
<i>Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011</i>	<i>103</i>
<i>Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo</i>	<i>103</i>
<i>Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011</i>	<i>104</i>
<i>Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo.....</i>	<i>104</i>
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011</i>	<i>104</i>
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo.....</i>	<i>104</i>
<i><u>Graphiques</u> : Les résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011 – conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon le sexe et la localisation.....</i>	<i>105</i>

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011

RS ex-nihilo sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 26 ans	66	47	112	34	59	94	19	0	0	225	13,2	20,5
% ligne	29,2	20,8	50,0	15,3	26,4	41,7	8,3	0,0	0,0	100		
% colonne	7,8	5,1	6,4	4,6	6,4	5,6	2,5	0,0	0,0	4,8		
26-30 ans	128	156	284	112	162	275	66	3	0	628	14,3	22,6
% ligne	20,4	24,9	45,3	17,9	25,9	43,8	10,4	0,5	0,0	100		
% colonne	15,2	17,1	16,2	15,1	17,5	16,4	8,7	1,5	0,0	13,4		
31-39 ans	125	191	315	137	159	297	94	9	0	715	14,9	24,5
% ligne	17,5	26,6	44,1	19,2	22,3	41,5	13,1	1,3	0,0	100		
% colonne	14,9	20,8	18,0	18,5	17,2	17,8	12,4	4,5	0,0	15,3		
40-49 ans	175	116	290	125	153	278	91	31	16	706	16,1	26,4
% ligne	24,8	16,4	41,2	17,7	21,7	39,4	12,8	4,4	2,2	100		
% colonne	20,8	12,6	16,5	16,8	16,5	16,6	12,0	14,9	5,5	15,1		
50-59 ans	125	178	303	147	144	290	122	37	34	787	18,4	29,0
% ligne	15,9	22,6	38,5	18,7	18,3	36,9	15,5	4,8	4,4	100		
% colonne	14,9	19,5	17,3	19,7	15,5	17,4	16,1	17,9	12,1	16,8		
60-69 ans	153	169	322	134	194	328	244	66	97	1 056	22,9	33,9
% ligne	14,5	16,0	30,5	12,7	18,3	31,1	23,1	6,2	9,2	100		
% colonne	18,2	18,4	18,3	18,1	20,9	19,6	32,2	31,3	34,1	22,6		
70 ans ou +	69	59	128	53	56	109	122	62	137	559	35,4	49,8
% ligne	12,3	10,6	22,9	9,5	10,1	19,6	21,8	11,2	24,6	100		
% colonne	8,2	6,5	7,3	7,1	6,1	6,5	16,1	29,9	48,4	12,0		
Total	840	915	1 755	743	928	1 671	756	209	284	4 676	19,8	30,2
% ligne	18,0	19,6	37,5	15,9	19,8	35,7	16,2	4,5	6,1	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo

RS ex-nihilo présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 26 ans	310	179	489	132	81	212	37	0	0	739	9,8	20,1
% ligne	42,0	24,2	66,2	17,8	11,0	28,8	5,0	0,0	0,0	100		
% colonne	14,9	9,5	12,4	7,9	6,2	7,1	2,4	0,0	0,0	7,1		
26-30 ans	293	293	587	165	162	327	118	30	17	1 079	13,7	22,6
% ligne	27,2	27,2	54,4	15,3	15,0	30,3	10,9	2,8	1,6	100		
% colonne	14,1	15,6	14,8	9,9	12,3	11,0	7,8	4,5	1,4	10,4		
31-39 ans	287	260	546	243	152	395	175	47	27	1 191	15,5	24,5
% ligne	24,1	21,8	45,9	20,4	12,7	33,1	14,7	4,0	2,3	100		
% colonne	13,8	13,8	13,8	14,5	11,6	13,2	11,6	6,9	2,2	11,5		
40-49 ans	277	283	560	246	189	435	152	54	44	1 245	16,4	26,5
% ligne	22,2	22,8	45,0	19,8	15,2	35,0	12,2	4,3	3,5	100		
% colonne	13,3	15,1	14,1	14,7	14,4	14,6	10,0	7,9	3,5	12,0		
50-59 ans	344	277	621	243	192	435	196	81	84	1 417	18,0	29,0
% ligne	24,3	19,5	43,8	17,1	13,6	30,7	13,8	5,7	6,0	100		
% colonne	16,5	14,7	15,7	14,5	14,7	14,6	12,9	11,9	6,8	13,6		
60-69 ans	324	351	675	351	334	685	364	192	293	2 209	25,2	34,2
% ligne	14,7	15,9	30,5	15,9	15,1	31,0	16,5	8,7	13,3	100		
% colonne	15,6	18,7	17,0	21,0	25,4	23,0	24,1	28,2	23,6	21,3		
70 ans ou +	246	236	482	290	202	492	472	277	776	2 499	40,2	50,6
% ligne	9,9	9,4	19,3	11,6	8,1	19,7	18,9	11,1	31,0	100		
% colonne	11,8	12,6	12,2	17,4	15,4	16,5	31,2	40,6	62,5	24,1		
Total	2 081	1 879	3 960	1 670	1 312	2 982	1 514	681	1 241	10 378	23,4	33,2
% ligne	20,1	18,1	38,2	16,1	12,6	28,7	14,6	6,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo

RS ex-nihilo sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Couple sans enfant	53	34	87	28	34	62	28	0	0	178	13,3	27,4
% ligne	29,8	19,3	49,1	15,8	19,3	35,1	15,8	0,0	0,0	100		
% colonne	6,3	3,8	5,0	3,8	3,7	3,7	3,7	0,0	0,0	3,8		
Couples avec enfant	0	25	25	12	19	31	9	34	16	116	30,2	32,3
% ligne	0,0	21,6	21,6	10,8	16,2	27,0	8,1	29,7	13,5	100		
% colonne	0,0	2,7	1,4	1,7	2,0	1,9	1,2	16,4	5,5	2,5		
Familles monoparentales	19	34	53	22	47	69	31	16	25	194	26,4	32,4
% ligne	9,7	17,7	27,4	11,3	24,2	35,5	16,1	8,1	12,9	100		
% colonne	2,2	3,8	3,0	2,9	5,1	4,1	4,1	7,5	8,8	4,1		
Personnes seules	768	822	1 590	681	828	1 509	687	159	244	4 189	19,4	30,2
% ligne	18,3	19,6	38,0	16,3	19,8	36,0	16,4	3,8	5,8	100		
% colonne	91,4	89,8	90,6	91,6	89,2	90,3	90,9	76,1	85,7	89,6		
Total	840	915	1 755	743	928	1 671	756	209	284	4 676	19,8	30,2
% ligne	18,0	19,6	37,5	15,9	19,8	35,7	16,2	4,5	6,1	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo

RS ex-nihilo présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Couple sans enfant	74	81	155	27	47	74	20	13	20	283	16,7	28,9
% ligne	26,2	28,6	54,8	9,5	16,7	26,2	7,1	4,8	7,1	100		
% colonne	3,6	4,3	3,9	1,6	3,6	2,5	1,3	2,0	1,6	2,7		
Couples avec enfant	13	13	27	47	40	88	101	47	81	344	36,1	32,9
% ligne	3,9	3,9	7,8	13,7	11,8	25,5	29,4	13,7	23,5	100		
% colonne	0,6	0,7	0,7	2,8	3,1	2,9	6,7	6,9	6,5	3,3		
Familles monoparentales	105	108	212	44	57	101	101	51	57	523	23,9	31,8
% ligne	20,0	20,6	40,6	8,4	11,0	19,4	19,4	9,7	11,0	100		
% colonne	5,0	5,7	5,4	2,6	4,4	3,4	6,7	7,4	4,6	5,0		
Personnes seules	1 889	1 676	3 565	1 551	1 167	2 718	1 292	570	1 083	9 228	23,0	33,4
% ligne	20,5	18,2	38,6	16,8	12,6	29,5	14,0	6,2	11,7	100		
% colonne	90,8	89,2	90,0	92,9	88,9	91,2	85,3	83,7	87,2	88,9		
Total	2 081	1 879	3 960	1 670	1 312	2 982	1 514	681	1 241	10 378	23,4	33,2
% ligne	20,1	18,1	38,2	16,1	12,6	28,7	14,6	6,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011

RS ex-nihilo sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	378	469	846	403	469	871	387	109	175	2 390	20,8	29,4
% ligne	15,8	19,6	35,4	16,9	19,6	36,5	16,2	4,6	7,3	100		
% colonne	45,0	51,2	48,2	54,2	50,5	52,1	51,2	52,2	61,5	51,1		
Hommes	462	447	909	340	459	800	369	100	109	2 286	18,7	31,1
% ligne	20,2	19,5	39,8	14,9	20,1	35,0	16,1	4,4	4,8	100		
% colonne	55,0	48,8	51,8	45,8	49,5	47,9	48,8	47,8	38,5	48,9		
Total	840	915	1 755	743	928	1 671	756	209	284	4 676	19,8	30,2
% ligne	18,0	19,6	37,5	15,9	19,8	35,7	16,2	4,5	6,1	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo

RS ex-nihilo présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	1 143	1 086	2 229	857	722	1 578	921	388	702	5 818	23,0	34,1
% ligne	19,7	18,7	38,3	14,7	12,4	27,1	15,8	6,7	12,1	100		
% colonne	54,9	57,8	56,3	51,3	55,0	52,9	60,8	56,9	56,5	56,1		
Hommes	938	793	1 730	813	590	1 403	594	293	540	4 560	23,8	31,9
% ligne	20,6	17,4	37,9	17,8	12,9	30,8	13,0	6,4	11,8	100		
% colonne	45,1	42,2	43,7	48,7	45,0	47,1	39,2	43,1	43,5	43,9		
Total	2 081	1 879	3 960	1 670	1 312	2 982	1 514	681	1 241	10 378	23,4	33,2
% ligne	20,1	18,1	38,2	16,1	12,6	28,7	14,6	6,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011

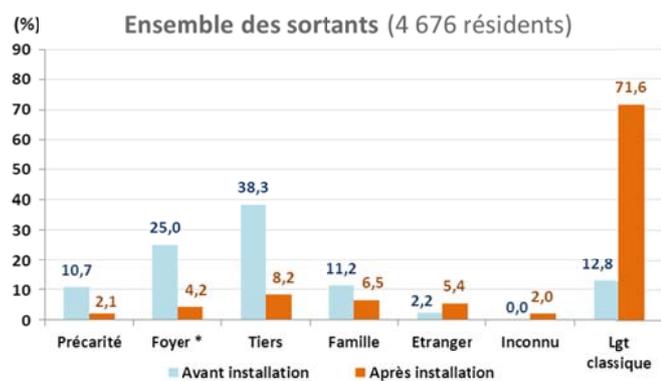
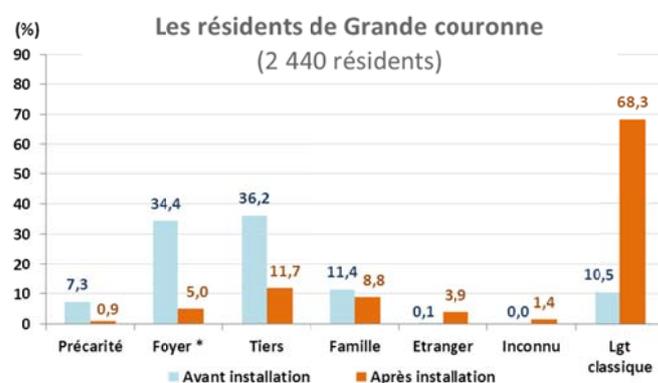
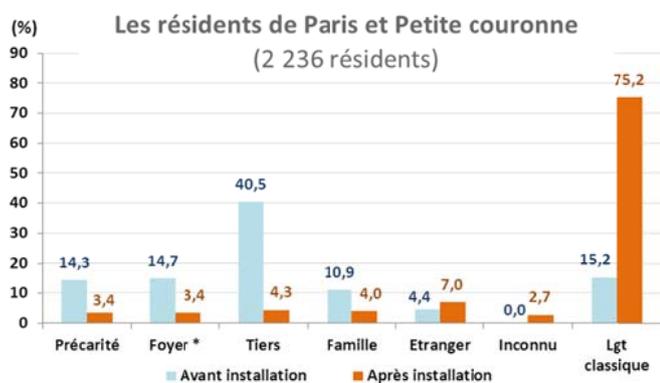
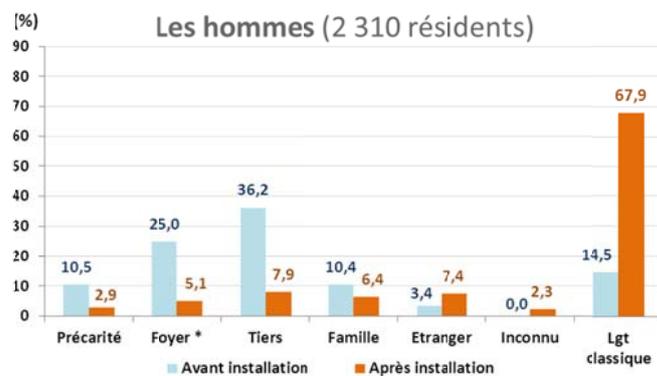
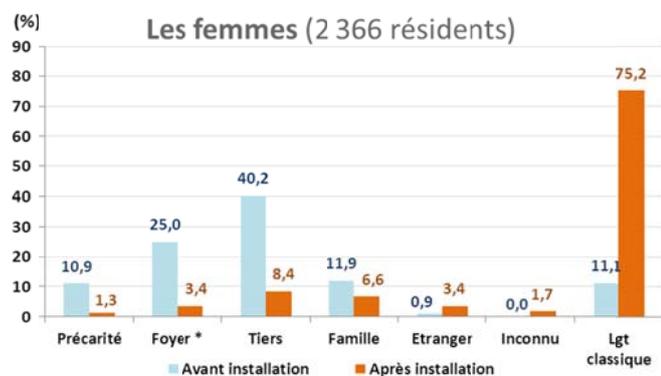
RS ex-nihilo sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	419	353	772	312	378	690	381	144	244	2 230	23,0	32,0
% ligne	18,8	15,8	34,6	14,0	16,9	31,0	17,1	6,4	10,9	100		
% colonne	49,8	38,6	44,0	42,0	40,7	41,3	50,4	68,7	85,7	47,7		
Grande couronne	422	562	984	431	550	981	375	66	41	2 446	16,7	28,6
% ligne	17,2	23,0	40,2	17,6	22,5	40,1	15,3	2,7	1,7	100		
% colonne	50,2	61,4	56,0	58,0	59,3	58,7	49,6	31,3	14,3	52,3		
Total	840	915	1 755	743	928	1 671	756	209	284	4 676	19,8	30,2
% ligne	18,0	19,6	37,5	15,9	19,8	35,7	16,2	4,5	6,1	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans une RS ex-nihilo

RS ex-nihilo présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	958	924	1 882	914	627	1 541	1 137	472	1 147	6 179	28,8	35,3
% ligne	15,5	15,0	30,5	14,8	10,2	24,9	18,4	7,6	18,6	100		
% colonne	46,0	49,2	47,5	54,7	47,8	51,7	75,1	69,3	92,4	59,5		
Grande couronne	1 123	954	2 078	755	685	1 440	378	209	94	4 199	15,4	30,0
% ligne	26,7	22,7	49,5	18,0	16,3	34,3	9,0	5,0	2,2	100		
% colonne	54,0	50,8	52,5	45,3	52,2	48,3	24,9	30,7	7,6	40,5		
Total	2 081	1 879	3 960	1 670	1 312	2 982	1 514	681	1 241	10 378	23,4	33,2
% ligne	20,1	18,1	38,2	16,1	12,6	28,7	14,6	6,6	12,0	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

**Les résidents SORTANTS d'une RS ex-nihilo en 2011
conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ**



* Il s'agit essentiellement de FJT, RS-FJT, FTM, RS-FTM et de RS ex-nihilo.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page 45.

CHRS : tableaux et graphiques complémentaires

<i>Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011</i>	<i>108</i>
<i>Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS</i>	<i>108</i>
<i>Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011</i>	<i>109</i>
<i>Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS.....</i>	<i>109</i>
<i>Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011</i>	<i>110</i>
<i>Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS.....</i>	<i>110</i>
<i>Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011</i>	<i>110</i>
<i>Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS.....</i>	<i>110</i>
<i><u>Graphiques</u> : Les résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011 – conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ selon le sexe, la localisation et le type de ménage</i>	<i>111</i>

Durée de séjour et âge des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

CHRS sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 26 ans	290	219	508	82	98	180	82	5	16	792	12,0	22,7
% ligne	36,6	27,6	64,1	10,3	12,4	22,8	10,3	0,7	2,1	100		
% colonne	18,9	18,7	18,8	11,5	25,0	16,3	17,2	2,2	12,5	17,0		
26-30 ans	273	191	464	126	71	197	55	27	5	749	11,8	28,0
% ligne	36,5	25,5	62,0	16,8	9,5	26,3	7,3	3,6	0,7	100		
% colonne	17,9	16,4	17,2	17,7	18,1	17,8	11,5	11,1	4,2	16,1		
31-34 ans	229	213	443	87	22	109	38	22	11	623	11,3	32,4
% ligne	36,8	34,2	71,1	14,0	3,5	17,5	6,1	3,5	1,8	100		
% colonne	15,0	18,2	16,4	12,3	5,6	9,9	8,0	8,9	8,3	13,4		
35-39 ans	213	186	399	93	33	126	60	16	5	606	11,6	37,1
% ligne	35,1	30,6	65,8	15,3	5,4	20,7	9,9	2,7	0,9	100		
% colonne	13,9	15,9	14,8	13,1	8,3	11,4	12,6	6,7	4,2	13,0		
40-44 ans	153	109	262	115	71	186	66	55	22	590	16,8	41,9
% ligne	25,9	18,5	44,4	19,4	12,0	31,5	11,1	9,3	3,7	100		
% colonne	10,0	9,3	9,7	16,2	18,1	16,8	13,8	22,2	16,7	12,7		
45-49 ans	153	98	251	82	38	120	87	49	16	525	17,0	46,8
% ligne	29,2	18,8	47,9	15,6	7,3	22,9	16,7	9,4	3,1	100		
% colonne	10,0	8,4	9,3	11,5	9,7	10,9	18,4	20,0	12,5	11,3		
50 ans ou +	219	153	372	126	60	186	87	71	55	770	19,0	57,5
% ligne	28,4	19,9	48,2	16,3	7,8	24,1	11,3	9,2	7,1	100		
% colonne	14,3	13,1	13,8	17,7	15,3	16,8	18,4	28,9	41,7	16,5		
Total	1 530	1 169	2 699	710	393	1 104	475	246	131	4 655	14,2	37,6
% ligne	32,9	25,1	58,0	15,3	8,5	23,7	10,2	5,3	2,8	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et âge des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS

CHRS présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée installation (mois)	Age moyen (ans)
Moins de 26 ans	313	268	581	192	141	332	77	51	38	1 080	15,4	22,2
% ligne	29,0	24,9	53,8	17,8	13,0	30,8	7,1	4,7	3,6	100		
% colonne	16,3	15,6	15,9	15,3	13,3	14,4	8,9	11,0	4,5	13,3		
26-30 ans	307	243	549	185	96	281	77	51	38	997	14,3	28,0
% ligne	30,8	24,4	55,1	18,6	9,6	28,2	7,7	5,1	3,8	100		
% colonne	15,9	14,1	15,1	14,8	9,1	12,2	8,9	11,0	4,5	12,3		
31-34 ans	211	179	390	153	102	256	96	26	51	818	17,2	32,7
% ligne	25,8	21,9	47,7	18,8	12,5	31,3	11,7	3,1	6,3	100		
% colonne	11,0	10,4	10,7	12,2	9,7	11,1	11,1	5,5	6,0	10,1		
35-39 ans	243	307	549	172	141	313	141	102	128	1 233	19,9	37,1
% ligne	19,7	24,9	44,6	14,0	11,4	25,4	11,4	8,3	10,4	100		
% colonne	12,6	17,8	15,1	13,8	13,3	13,6	16,3	21,9	15,0	15,2		
40-44 ans	275	204	479	147	121	268	121	26	115	1 009	18,6	42,0
% ligne	27,2	20,3	47,5	14,6	12,0	26,6	12,0	2,5	11,4	100		
% colonne	14,3	11,9	13,1	11,7	11,5	11,6	14,1	5,5	13,5	12,4		
45-49 ans	230	217	447	179	166	345	134	64	198	1 188	22,9	47,0
% ligne	19,4	18,3	37,6	15,1	14,0	29,0	11,3	5,4	16,7	100		
% colonne	12,0	12,6	12,3	14,3	15,8	15,0	15,6	13,7	23,3	14,6		
50 ans ou +	345	307	652	224	287	511	217	147	281	1 808	26,4	56,1
% ligne	19,1	17,0	36,0	12,4	15,9	28,3	12,0	8,1	15,5	100		
% colonne	17,9	17,8	17,9	17,9	27,3	22,2	25,2	31,5	33,1	22,2		
Total	1 923	1 725	3 648	1 252	1 054	2 306	862	466	850	8 132	20,0	39,8
% ligne	23,6	21,2	44,9	15,4	13,0	28,4	10,6	5,7	10,4	100		
% colonne	100,0	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et type de ménage des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

CHRS sortants	Durée de séjour (mois)									TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +			
Couple sans enfant	120	82	202	49	16	66	16	11	0	295	10,6	44,0
% ligne	40,7	27,8	68,5	16,7	5,6	22,2	5,6	3,7	0,0	100		
% colonne	7,9	7,0	7,5	6,9	4,2	5,9	3,4	4,4	0,0	6,3		
Couples avec enfant	126	76	202	44	66	109	38	33	22	404	17,5	35,1
% ligne	31,1	18,9	50,0	10,8	16,2	27,0	9,5	8,1	5,4	100		
% colonne	8,2	6,5	7,5	6,2	16,7	9,9	8,0	13,3	16,7	8,7		
Familles monoparentales	186	186	372	175	55	229	38	16	5	661	12,2	32,3
% ligne	28,1	28,1	56,2	26,4	8,3	34,7	5,8	2,5	0,8	100		
% colonne	12,1	15,9	13,8	24,6	13,9	20,8	8,0	6,7	4,2	14,2		
Personnes seules	1 098	825	1 923	443	257	699	382	186	104	3 295	14,4	38,4
% ligne	33,3	25,0	58,4	13,4	7,8	21,2	11,6	5,6	3,2	100		
% colonne	71,8	70,6	71,3	62,3	65,3	63,4	80,5	75,6	79,2	70,8		
Total	1 530	1 169	2 699	710	393	1 104	475	246	131	4 655	14,2	37,6
% ligne	32,9	25,1	58,0	15,3	8,5	23,7	10,2	5,3	2,8	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et type de ménage des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS

CHRS présents	Durée d'installation (mois)									TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +			
Couple sans enfant	121	70	192	89	64	153	89	19	121	575	26,9	44,7
% ligne	21,1	12,2	33,3	15,6	11,1	26,7	15,6	3,3	21,1	100		
% colonne	6,3	4,1	5,3	7,1	6,1	6,6	10,4	4,1	14,3	7,1		
Couples avec enfant	128	166	294	89	51	141	77	64	192	767	26,5	37,5
% ligne	16,7	21,7	38,3	11,7	6,7	18,3	10,0	8,3	25,0	100		
% colonne	6,6	9,6	8,1	7,1	4,8	6,1	8,9	13,7	22,6	9,4		
Familles monoparentales	319	249	569	211	160	371	115	57	166	1 278	19,1	37,8
% ligne	25,0	19,5	44,5	16,5	12,5	29,0	9,0	4,5	13,0	100		
% colonne	16,6	14,4	15,6	16,8	15,2	16,1	13,3	12,3	19,5	15,7		
Personnes seules	1 354	1 239	2 594	862	779	1 642	581	326	371	5 513	18,7	40,1
% ligne	24,6	22,5	47,0	15,6	14,1	29,8	10,5	5,9	6,7	100		
% colonne	70,4	71,9	71,1	68,9	73,9	71,2	67,4	69,9	43,6	67,8		
Total	1 923	1 725	3 648	1 252	1 054	2 306	862	466	850	8 132	20,0	39,8
% ligne	23,6	21,2	44,9	15,4	13,0	28,4	10,6	5,7	10,4	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Durée de séjour et sexe des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

CHRS sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	579	448	1 027	328	169	497	153	87	38	1 803	13,6	35,1
% ligne	32,1	24,8	57,0	18,2	9,4	27,6	8,5	4,8	2,1	100		
% colonne	37,9	38,3	38,1	46,2	43,1	45,0	32,2	35,6	29,2	38,7		
Hommes	951	721	1 672	382	224	606	322	158	93	2 852	14,5	39,2
% ligne	33,3	25,3	58,6	13,4	7,9	21,3	11,3	5,6	3,3	100		
% colonne	62,1	61,7	61,9	53,8	56,9	55,0	67,8	64,4	70,8	61,3		
Total	1 530	1 169	2 699	710	393	1 104	475	246	131	4 655	14,2	37,6
% ligne	32,9	25,1	58,0	15,3	8,5	23,7	10,2	5,3	2,8	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et sexe des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS

CHRS présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Femmes	728	645	1 373	517	351	869	326	179	383	3 130	21,7	37,0
% ligne	23,3	20,6	43,9	16,5	11,2	27,8	10,4	5,7	12,2	100		
% colonne	37,9	37,4	37,7	41,3	33,3	37,7	37,8	38,4	45,1	38,5		
Hommes	1 195	1 080	2 274	735	703	1 437	537	287	466	5 002	19,1	41,6
% ligne	23,9	21,6	45,5	14,7	14,0	28,7	10,7	5,7	9,3	100		
% colonne	62,1	62,6	62,3	58,7	66,7	62,3	62,2	61,6	54,9	61,5		
Total	1 923	1 725	3 648	1 252	1 054	2 306	862	466	850	8 132	20,0	39,8
% ligne	23,6	21,2	44,9	15,4	13,0	28,4	10,6	5,7	10,4	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée de séjour et localisation des résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011

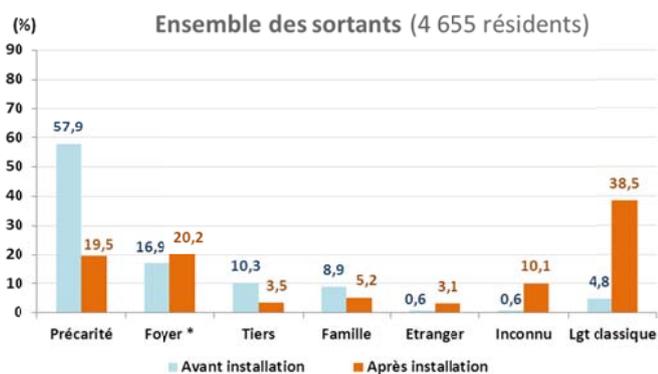
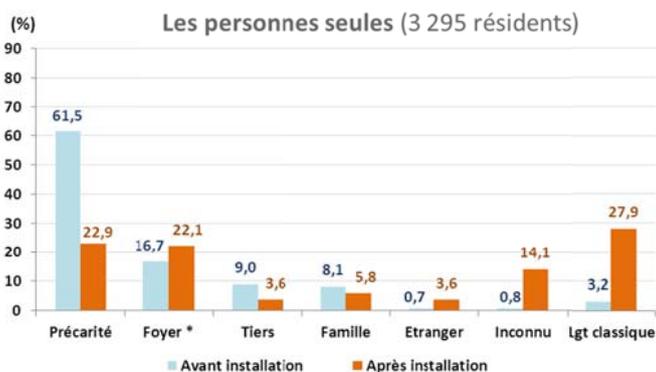
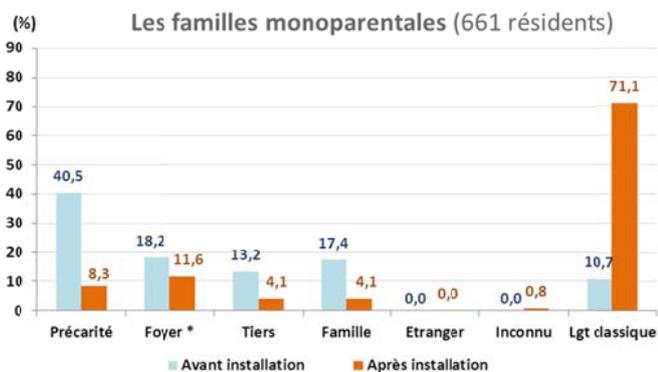
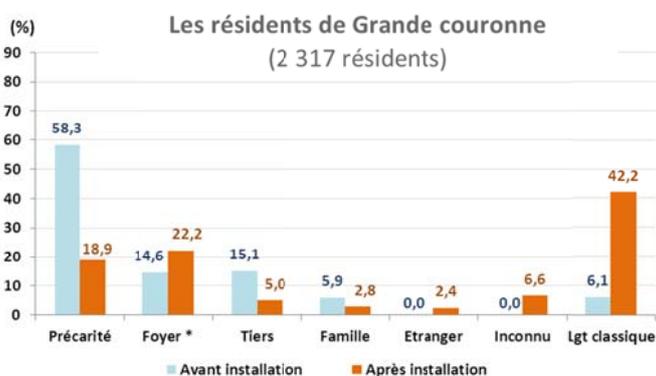
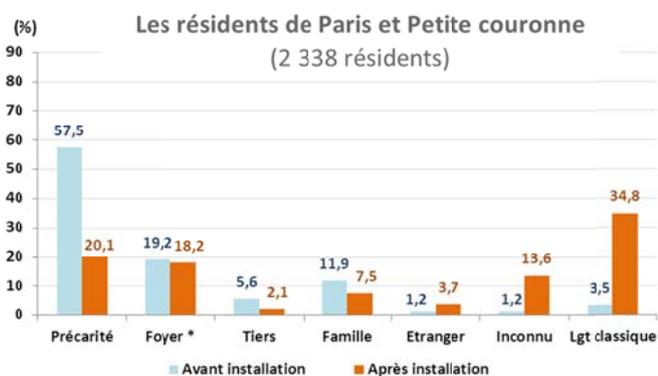
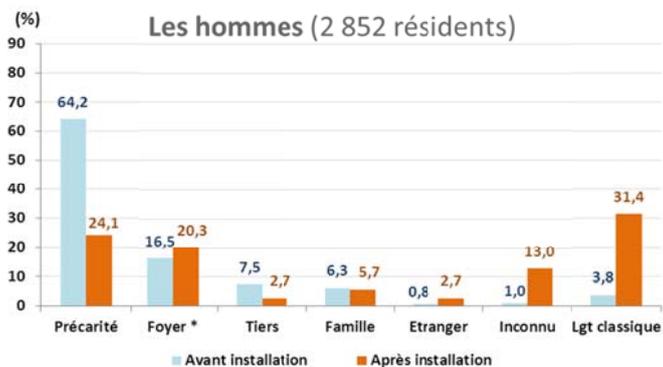
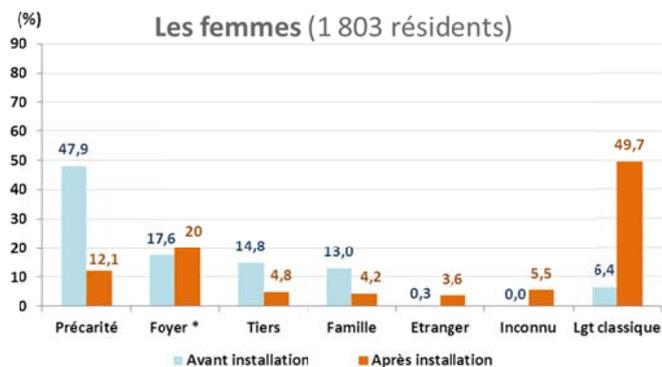
CHRS sortants	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	639	612	1 251	350	208	557	317	120	93	2 338	16,0	37,8
% ligne	27,3	26,2	53,5	15,0	8,9	23,8	13,6	5,1	4,0	100		
% colonne	41,8	52,3	46,4	49,2	52,8	50,5	66,7	48,9	70,8	50,2		
Grande couronne	891	557	1 448	361	186	546	158	126	38	2 317	12,4	37,4
% ligne	38,4	24,1	62,5	15,6	8,0	23,6	6,8	5,4	1,7	100		
% colonne	58,2	47,7	53,6	50,8	47,2	49,5	33,3	51,1	29,2	49,8		
Total	1 530	1 169	2 699	710	393	1 104	475	246	131	4 655	14,2	37,6
% ligne	32,9	25,1	58,0	15,3	8,5	23,7	10,2	5,3	2,8	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Durée d'installation et localisation des résidents PRESENTS au 31/12/2011 dans un CHRS

CHRS présents	< à 6 mois	6 à < 12 mois	Moins de 1 an	1 à < 1,5 an	1,5 à < 2 ans	Entre 1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 ans ou +	TOTAL	Durée séjour (mois)	Age moyen (ans)
Paris et Petite couronne	1 035	926	1 961	837	741	1 578	620	307	735	5 200	23,2	39,6
% ligne	19,9	17,8	37,7	16,1	14,3	30,3	11,9	5,9	14,1	100		
% colonne	53,8	53,7	53,8	66,8	70,3	68,4	71,9	65,8	86,5	63,9		
Grande couronne	888	799	1 686	415	313	728	243	160	115	2 932	14,6	40,2
% ligne	30,3	27,2	57,5	14,2	10,7	24,8	8,3	5,4	3,9	100		
% colonne	46,2	46,3	46,2	33,2	29,7	31,6	28,1	34,2	13,5	36,1		
Total	1 923	1 725	3 648	1 252	1 054	2 306	862	466	850	8 132	20,0	39,8
% ligne	23,6	21,2	44,9	15,4	13,0	28,4	10,6	5,7	10,4	100		
% colonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : enquête IAU 2012.

Les résidents SORTANTS d'un CHRS en 2011
conditions de logement avant leur arrivée et après leur départ



gorie de
iant (295
enfants
t l'objet
que.

* Il s'agit essentiellement de résidences sociales et de CHRS.

Source : enquête IAU 2012.

Pour les définitions des conditions de logement, cf. encadré page 45.

Remerciements

Nous remercions particulièrement tous les responsables dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous pour le travail qu'ils ont fourni pour nous transmettre l'ensemble des données demandées, et notamment pour les données relatives aux conditions de logement avant et après le séjour des résidents partis en 2011, quand celles-ci n'étaient pas saisies dans les systèmes informatiques.

Organisme	Type de structure	Nom de la structure	Nom du responsable	Adresse	Code postal	Nom de la commune
Structure particulière	CHRS	CHRS Buzenval	Madame Gérard	94 QU DE BUZENVAL	75020	PARIS 20
Structure particulière	CHRS	CHRS Charonne	Monsieur Perpère	3 R D'AUSTERLITZ	75013	PARIS 13
Structure particulière	CHRS	CHRS Cité Saint-Martin	Monsieur Schnatter	4 BD DE L'ARSENAL	75004	PARIS 4
Structure particulière	CHRS	CHRS le Marais	Madame Lascombe	5 AV DU TEMPLE	75003	PARIS 3
Structure particulière	CHRS	CHRS de Nemours	Monsieur Phillipot	18 BD GÉNÉRAL DE GAULLE	77140	NEMOURS
Structure particulière	CHRS	CHRS Guillaume Briçonnet	Madame Chaix	41 CHT JEAN ROSE	77100	MEAUX
Structure particulière	CHRS	CHRS Chat	Monsieur Romanetto	68 R D'ANDRESY	78955	CARRIÈRES SOUS POISSY
Structure particulière	CHRS	CHRS Croix-rouge	Madame Delepouve	1 BD DU CHATEAU "LA FONTAINE"	91220	BRETIGNY SUR ORGE
Structure particulière	CHRS	CHRS Henri Dunant	Monsieur Poupard	25 R JOHN KENNEDY	91100	CORBEIL ESSONNES
Structure particulière	CHRS	CHRS La Colombe	Madame Rousselot	6 R GRIFFUELHES	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Structure particulière	CHRS	CHRS Cité Myriam	Monsieur Albert	2 AV DE L'AQUEDUC	93100	MONTREUIL
Structure particulière	CHRS	CHRS Emmaus	Monsieur Muniglia-Raynal	41 R LEFEVRE	94420	LE PLESSIS TREVISE
Structure particulière	CHRS	CHRS Erik Satie	Monsieur Ranvier	3 R EMILE RASPAIL	94110	ARCUEIL
Structure particulière	CHRS	CHRS Sureaux	Monsieur Watrin	14 R DU MIDI	93100	MONTREUIL
Structure particulière	CHRS	CHRS la Maison des femmes	Madame Vasina	31 AV DU CHEMIN DE FER	95000	CERGY
Structure particulière	CHRS	CHRS La Prairie	Monsieur Devillers	10 AV DU GENERAL DE GAULLE	95310	SAINT OUEN L'AUMONE
Structure particulière	CHRS	CHRS Les Orphelins d'Auteuil	Monsieur Peyres	RTE DE COMBREUX	77220	TOURNAN EN BRIE
Structure particulière	CHRS	CHRS L'Olivier	Madame Rousselot	20 R DE MEUDON	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Structure particulière	CHRS	CHRS ANEF	Madame Colombe	79 R DES MARAICHERS	75020	PARIS 20
Structure particulière	FJT	FJT service Social Breton	Madame Darasse	28 R DU COTENTIN	75015	PARIS 15
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Paul Vieille	Madame Abrous	1 ALL PAUL VIEILLE	93190	LIVRY GARGAN
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Aboukir	Madame Koskas	4 R D'ABOUKIR	75002	PARIS 2
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Avenir	Madame Ouchène	3 R DOHIS	93200	SAINT DENIS
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Balard	Monsieur Da Graça	22 R BALARD	75015	PARIS 15
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Chanzy	Madame Pinon	30 BD DE CHANZY	93100	MONTREUIL
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs le Petit Cerf	Madame Gérard	184 AV DE CLICHY	75017	PARIS 17
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Port Royal	Madame Mlati	13 BD PORT ROYAL	75013	PARIS 13
Structure particulière	RS ex-nihilo	Rs Semabo	Monsieur Diakité	6 R DE L'EGLISE	94380	BONNEUIL SUR MARNE
Structure particulière	RS-FJT	FJT Les Batignolles	Monsieur Michel	20 R DE L'ECLUSE	75017	PARIS 17
Structure particulière	RS-FJT	FJT Melun	Monsieur Boursin	6 AV CHARLES PEGUY	77000	MELUN
Structure particulière	RS-FJT	Rs Mantes	Monsieur Hochédé	21 R D ALSACE	78200	MANTES LA JOLIE
Structure particulière	RS-FJT	Rs Les Orphelins d'Auteuil	Monsieur Peyres	CHT DE COMBREUX	77220	TOURNAN EN BRIE
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Serris	Madame Vivien	18B CRS DU DANUBE	77700	SERRIS
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Torcy	Madame Vivien	34 AV LINGENFELD	77200	TORCY
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Chelles	Madame Vivien	5 PL DES RENCONTRES	77200	TORCY
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Sénart	Madame Vivien	5 PL DES RENCONTRES	77200	TORCY
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Val d'Europe	Madame Vivien	5 PL DES RENCONTRES	77200	TORCY
Relais Jeunes 77	RS-FJT	RelaisJeunes77 Val Maubuée	Madame Vivien	5 PL DES RENCONTRES	77200	TORCY
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Bailly 77	Monsieur Liagre	1 R DE LA FOURCHE	77700	BAILLY ROMAINVILLIERS
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Boucry 18	Monsieur Liagre	11 R BOUCRY	75018	PARIS 18
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Bussy 77	Monsieur Liagre	26 AV JACQUES CARTIER	77600	BUSSY SAINT GEORGES
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Dolent 14	Monsieur Liagre	8 R JEAN DOLENT	75014	PARIS 14
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Grigny 91	Monsieur Liagre	8 R DU PORT	91350	GRIGNY
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Logne 77	Monsieur Liagre	55 BD DU MANDINET	77185	LOGNES
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Nanterre 92	Monsieur Liagre	133B AV GEORGES CLEMENCEAU	92000	NANTERRE
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Tolbiac 13	Monsieur Liagre	35 R DE TOLBIAC	75013	PARIS 13
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Créteil 94	Monsieur Liagre	18 R DU GENERAL SARRAIL	94000	CRETEIL
Alfi	RS ex-nihilo	Alfi Necker 15	Monsieur Liagre	152 R DE VAUGIRARD	75015	PARIS 15
Résidetapes	RS ex-nihilo	Résidetapes RS Bry-sur-Marne	Madame Berment	2 BD GEORGES MELLIES	94360	BRY SUR MARNE
Résidetapes	RS ex-nihilo	Résidetapes Rs Chessy	Madame Berment	6 R DES GRANDS PRES	77700	CHESSY
Résidetapes	RS ex-nihilo	Résidetapes Rs Creteil	Madame Berment	16 AV FRANÇOIS MITERRAND	94000	CRETEIL
Résidetapes	RS ex-nihilo	Résidetapes Montevrain	Madame Berment	7 R DE LA GARE	77144	MONTVRAIN
Résidetapes	RS ex-nihilo	Résidetapes Serris	Madame Berment	39 CRS DU DANUBE	77700	SERRIS
Aljt	RS-FJT	Aljt ARGENTEUIL	Madame Charanton	74 R ALFRED LABRIERE	95100	ARGENTEUIL
Aljt	FJT	Aljt BONDY	Madame Charanton	3 ALL DES PENSEES	93140	BONDY
Aljt	FJT	Aljt CACHAN	Madame Charanton	18 R MARCEL BONNET	94230	CACHAN
Aljt	FJT	Aljt CHEVILLY-LARUE	Madame Charanton	2 R DU BEARN	94550	CHEVILLY LARUE
Aljt	FJT	Aljt VILLENEUVE-SAINT-GEORGES JT	Madame Charanton	1 R LEO LAGRANGE	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Aljt	RS ex-nihilo	Aljt BOIS D'ARCY	Madame Charanton	ZAC DE LA CROIX BONNET	78390	BOIS D'ARCY
Aljt	RS ex-nihilo	Aljt LILE-SAINT-DENIS	Madame Charanton	1 R DU BOCAGE	93450	L'ILE SAINT DENIS
Aljt	RS ex-nihilo	Aljt VILLENEUVE-SAINT-GEORGES JAM	Madame Charanton	1 R LEO LAGRANGE	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Aljt	RS-FJT	Aljt BOULOGNE-BILLANCOURT SOLFERINO	Madame Charanton	23 R SOLFERINO	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Aljt	RS-FJT	Aljt BOULOGNE-BILLANCOURT VPS	Madame Charanton	155 R DU VIEUX PONT DE SEVRES	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Aljt	RS-FJT	Aljt BRETIGNY-SUR-ORGE	Madame Charanton	50 R J. RONGIÈRE	91220	BRETIGNY SUR ORGE
Aljt	RS-FJT	Aljt CHATILLON	Madame Charanton	39 AV MARCELLIN BERTHELOT	92320	CHATILLON
Aljt	RS-FJT	Aljt CRETEIL	Madame Charanton	102 R JULIETTE SAVAR	94000	CRETEIL
Aljt	RS-FJT	Aljt JUVISY-SUR-ORGE	Madame Charanton	1 AV KLEBER	91260	JUVISY SUR ORGE
Aljt	RS-FJT	Aljt MONTEVRAIN	Madame Charanton	1 R DE BRUXELLES	77144	MONTVRAIN
Aljt	RS-FJT	Aljt NEUVILLE-SUR-OISE	Madame Charanton	12 MAIL GAY LUSSAC	95000	NEUVILLE SUR OISE
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 11 SAINT-SEBASTIEN	Madame Charanton	13B PAS SAINT SEBASTIEN	75011	PARIS 11
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 11 SEDAINE	Madame Charanton	35B R SEDAINE	75011	PARIS 11

Organisme	Type de structure	Nom de la structure	Nom du responsable	Adresse	Code postal	Nom de la commune
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 13 PATAY	Madame Charanton	9 R EUGENE OUDINE	75013	PARIS 13
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 14 SANTE	Madame Charanton	64 R DE LA SANTE	75014	PARIS 14
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 18 148 POISSONNIERS	Madame Charanton	148 R DES POISSONNIERS	75018	PARIS 18
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 18 70 POISSONNIERS	Madame Charanton	70 R DES POISSONNIERS	75018	PARIS 18
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 18 MARCADET	Madame Charanton	8 R MARCADET	75018	PARIS 18
Aljt	RS-FJT	Aljt PARIS 19 OURCQ	Madame Charanton	7 R DE L'OURCQ	75019	PARIS 19
Aljt	RS-FJT	Aljt PONTOISE	Madame Charanton	6 AV A. CHAUVIN	95300	PONTOISE
Aljt	RS-FJT	Aljt ROISSY-EN-FRANCE	Madame Charanton	3 AV DE MONTMORENCY	95700	ROISSY EN FRANCE
Aljt	RS-FJT	Aljt ROSNY-SOUS-BOIS	Madame Charanton	333 BD LA BOISSIERE	93110	ROSNY SOUS BOIS
Aljt	RS-FJT	Aljt SAINT-OUEN	Madame Charanton	74 R ALBERT DHALENNE	93400	SAINT OUEN
Aljt	RS-FJT	Aljt SARCELLES	Madame Charanton	6 R PAUL VALERY	95200	SARCELLES
Aljt	RS-FJT	Aljt VERSAILLES	Madame Charanton	12 R EDOUARD LEFEBVRE	78000	VERSAILLES
Aljt	RS-FJT	Aljt VIRY-CHATILLON	Madame Charanton	7 R MAURICE SABATIER	91170	VIRY CHATILLON

Pour Coallia, nous remercions Monsieur Chéridi et son équipe pour avoir facilité l'accès aux données de toutes les structures, mais aussi pour les échanges nombreux qui nous ont permis de mener à bien les traitements.

Des remerciements également à tous les responsables dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous pour le travail fourni afin de qualifier, pour chacun de leurs résidents partis en 2011, leurs conditions de logement avant et après leur séjour dans la structure.

Organisme	Type de structure	Nom de la structure	Nom du responsable	Adresse	Code postal	Nom de la commune
Coallia	FTM	AULNAY Ftm	Madame Gadouche	9 R CALMETTE ET GUERIN	93600	AULNAY SOUS BOIS
Coallia	FTM	BOULOGNE 2 Ftm	Madame Youm	27 R NATIONALE	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Coallia	FTM	EPINAY LA BRUYERE Ftm	Monsieur Mouffet	1 R DE LA BRUYERE	93800	EPINAY SUR SEINE
Coallia	FTM	LE BOURGET Ftm	Monsieur Begnabole	56 R ANIZAN CAVILLON	93350	LE BOURGET
Coallia	FTM	MONTREUIL BARA Ftm	Monsieur Camara	18 R BARA	93100	MONTREUIL
Coallia	FTM	MONTREUIL BRANLY Ftm	Monsieur El Bahi	18 R EDOUARD BRANLY	93100	MONTREUIL
Coallia	FTM	MONTREUIL ROCHEBRUNE Ftm	Madame Aubin	24 R ROCHEBRUNE	93100	MONTREUIL
Coallia	FTM	NANTERRE R DE LISLE Ftm	Madame Joannes	65 R ROUGET DE L'ISLE	92000	NANTERRE
Coallia	FTM	PARIS BECCARIA Ftm	Monsieur D'Herve	20 R BECCARIA	75012	PARIS 12
Coallia	FTM	PARIS BELLIEVRE Ftm	Monsieur Cocu	11 R GIFFARD-BELLIEVRE	75013	PARIS 13
Coallia	FTM	PARIS CLISSON Ftm	Monsieur Wartelle	52 R CLISSON	75013	PARIS 13
Coallia	FTM	PARIS RETRAIT Ftm	Monsieur Simon	23 R DU RETRAIT	75020	PARIS 20
Coallia	FTM	PORCHEVILLE Ftm	Madame Majchrzak	19 R DES FEUILLEUX	78440	PORCHEVILLE
Coallia	FTM	SARTROUVILLE Ftm	Monsieur Dornadic	3 AV DU VAL NOTRE DAME	78500	SARTROUVILLE
Coallia	RS ex-nihilo	BROU Le Bouleur RS	Madame Boussemart	CHE LE BOULEUR	77177	BROU SUR CHANTEREINE
Coallia	RS ex-nihilo	PARIS BERZELIUS Rs	Monsieur Copain	18 R BERZELIUS	75017	PARIS 17
Coallia	RS ex-nihilo	ROISSY EN BRIE Rs	Madame Elfigenir	10A AV JOSEPH BODIN DE BOISMORTIER	77680	ROISSY EN BRIE
Coallia	RS ex-nihilo	ST GERMAIN Rs	Monsieur Dornadic	CITE DU GRAND CORMIER	78100	SAINT GERMAIN EN LAYE
Coallia	RS ex-nihilo	VERNEUIL S SEINE Rs	Madame Rudelle	46 BD DE SEINE	78480	VERNEUIL SUR SEINE
Coallia	RS-FTM	AUBERVILLIERS BARBUSSE Rs	Madame Benddimane	166 R HENRI BARBUSSE	93300	AUBERVILLIERS
Coallia	RS-FTM	GENNEVILLIERS Rs	Monsieur Younes	13 R TRAVERSIERE	92230	GENNEVILLIERS
Coallia	RS-FTM	IVRY JJ ROUSSEAU Rs	Madame Diawara	13 R JEAN JACQUES ROUSSEAU	94200	IVRY SUR SEINE
Coallia	RS-FTM	LA COURNEUVE Rs	Monsieur Traoré	16 R JEAN PIERRE TIMBAUD	93120	LA COURNEUVE
Coallia	RS-FTM	MONTIGNY Rs	Monsieur Landolsi	17 R DE L'ESPERANCE	95370	MONTIGNY LES CORMEILLES
Coallia	RS-FTM	MUREAUX 1 Rs Nouvelle France	Monsieur Ourouba	12 R DE LA NOUVELLE FRANCE	78130	LES MUREAUX
Coallia	RS-FTM	NANTERRE BUZENVAL Rs	Madame Magni	24 R DE BUZENVAL	92000	NANTERRE
Coallia	RS-FTM	OZOIR LA FERRIERE Rs	Monsieur Mahi	11 SQ FELIX EBOUE	77330	OZOIR LA FERRIERE
Coallia	RS-FTM	PARIS FALGUIERE Rs	Monsieur Compain	122 R FALGUIERE	75015	PARIS 15
Coallia	RS-FTM	PERSAN Rs	Monsieur Bonnay	109 R JEAN CATELAS	95340	PERSAN
Coallia	RS-FTM	ROSNY SOUS BOIS Rs	Monsieur Biscaro	1 R JULES ALLEMANE	93110	ROSNY SOUS BOIS
Coallia	RS-FTM	THIAIS Rs	Monsieur Kane	2 R DU DOCTEUR MARIE	94320	THIAIS
Coallia	RS-FTM	VITRY CONCORDE Rs	Monsieur Barsali	10 R DE LA CONCORDE	94400	VITRY SUR SEINE
Coallia	RS-FTM	VITRY RONDENAY Rs	Monsieur Ouzama	45 R ANSELME RONDENAY	94400	VITRY SUR SEINE

Pour Adoma, nous remercions madame Vandestoc, messieurs Angot et Quatresols et leurs équipes pour avoir facilité l'accès aux données de toutes les structures, mais aussi pour les échanges nombreux qui nous ont permis de mener à bien les traitements.

Des remerciements également à tous les responsables dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous pour le travail fourni afin de qualifier, pour chacun de leurs résidents partis en 2011, leurs conditions de logement avant et après leur séjour dans la structure.

Organisme	Type de structure	Nom de la structure	Nom du responsable	Adresse	Code postal	Nom de la commune
Adoma	FTM	ARPAJON	Madame Roland	46 R DOCTEUR CHARCOT	91290	ARPAJON
Adoma	FTM	AUBERVILLIERS NOUVELLE FRANCE	Monsieur Ahmed	24 R DE LA NOUVELLE FRANCE	93300	AUBERVILLIERS
Adoma	FTM	BEZONS	Madame Gane	36 R JEAN CARASSO	95870	BEZONS
Adoma	FTM	COLOMBES STALINGRAD	Monsieur Larabi	1 AV D'ORGEMONT	92700	COLOMBES
Adoma	FTM	CORBEIL TARTERETS	Monsieur Pacitto	5 AV LEON BLUM	91100	CORBEIL ESSONNES
Adoma	FTM	DRANCY	Madame Lomba	37 R HENRI LONGATTE	93700	DRANCY
Adoma	FTM	ERMONT	Madame Pierre-Nicolas	109 R F. PLASSON	95120	ERMONT
Adoma	FTM	SARTROUVILLE FRETTE	Madam Morin-Osmot	68 R DE LA FRETTE	78500	SARTROUVILLE
Adoma	FTM	EVRY MIROIRS	Madame Chaillou	113 PL DES MIROIRS	91000	EVRY
Adoma	FTM	GENNEVILLIERS LECOQ	Madame Diallo	26 AV GABRIEL PERI	92230	GENNEVILLIERS
Adoma	FTM	ISSY LES MOULINEAUX	Monsieur Sonder	4 R JEANNE D'ARC	92130	ISSY LES MOULINEAUX
Adoma	FTM	LA COURNEUVE PARMENTIER	Monsieur Vidon	34 R HONORE DE BALZAC	93120	LA COURNEUVE
Adoma	FTM	LEVALLOIS PERRET	Monsieur Lukac	14 R DU PARC	92300	LEVALLOIS PERRET
Adoma	FTM	MANTES BRAUNSTEIN	Monsieur Idiass	18 R MAURICE BRAUNSTEIN	78200	MANTES LA JOLIE
Adoma	FTM	MEAUX	Madame Moignard	AV DU CHEVALIER BAYARD	77100	MEAUX
Adoma	FTM	MEUDON REPUBLIQUE	Madame Pannetrat	83 AV DE LA REPUBLIQUE	92190	MEUDON
Adoma	FTM	NANTERRE PRIMEVERES	Monsieur Lukombo	1 ALL DES PRIMEVERES	92000	NANTERRE
Adoma	FTM	NEUILLY WINSTON CHURCHILL	Madame Yola	15 AV WINSTON CHURCHILL	93330	NEUILLY SUR MARNE
Adoma	FTM	PARIS CHARONNE	Madame Mboup	186 BD DE CHARONNE	75020	PARIS 20
Adoma	FTM	PARIS CHARONNE 61	Monsieur Ogunbona	61 R DE CHARONNE	75011	PARIS 11
Adoma	FTM	PARIS LA VILLETTE	Monsieur Souidine	70 R DE LA VILLETTE	75019	PARIS 19
Adoma	FTM	ROMAINVILLE PAUL DE KOCK	Monsieur Lo Tutala	88 R KERAUTRET	93230	ROMAINVILLE
Adoma	FTM	SAINT OUEN CHENNEVIERES	Monsieur Delisle	1 AV DE CHENNEVIERES	95310	SAINT OUEN L'AUMONE
Adoma	FTM	SANNOIS GAMBETTA	Madame Pierre-Nicolas	150 BD GAMBETTA	95110	SANNOIS
Adoma	FTM	VILLEMOMBLE LAENNEC	Monsieur Pedat	1 CHE DE LA PELOUSE LAENNEC	93250	VILLEMOMBLE
Adoma	RS ex-nihilo	BEZONS PRESSEDSE	Madame Gane	28 R A. DE PRESSEDSE	95870	BEZONS
Adoma	RS ex-nihilo	JUVISY SUR ORGE	Monsieur Boutouha	2 R DE DRAVEIL	91260	JUVISY SUR ORGE
Adoma	RS ex-nihilo	LA COURNEUVE F. DOLTO	Monsieur Vidon	28 R ROGER SALENGRO	93120	LA COURNEUVE
Adoma	RS ex-nihilo	MEUDON RUE DE PARIS ISOLES	Madame Pannetrat	12 R DE PARIS	92190	MEUDON
Adoma	RS ex-nihilo	MONTROUGE PERIER	Madame Charpentier	24 R PERIER	92120	MONTROUGE
Adoma	RS ex-nihilo	PARIS LA CHAPELLE	Madame Isbled	477 R DE LA CHAPELLE	75018	PARIS 18
Adoma	RS ex-nihilo	PARIS ROSA PARKS	Monsieur Dembelé	126 BD MAGENTA	75010	PARIS 10
Adoma	RS ex-nihilo	SAINT-CLOUD QUAI DASSAULT	Madame Courvoisier	62 QU MARCEL DASSAULT	92210	SAINT CLOUD
Adoma	RS ex-nihilo	ST-OUEN L'AUMONELUCIE AUBRAC	Monsieur Haine	58 AV DU CHATEAU	95310	SAINT OUEN L'AUMONE
Adoma	RS-FTM	ARGENTEUIL LES INDES	Madame Marie	108 R DE MONTIGNY	95100	ARGENTEUIL
Adoma	RS-FTM	ASNIERES SUR SEINE	Monsieur Haou	55 R DES BAS	92600	ASNIERES SUR SEINE
Adoma	RS-FTM	CHELLES ANTHONIOZ DE GAULLE	Madame Cossart	2 R GABRIEL DE MORTILLET	77500	CHELLES
Adoma	RS-FTM	CHILLY MAZARIN	Madame Rocher	33 R DELAUNAY	91380	CHILLY MAZARIN
Adoma	RS-FTM	CORBEIL ESSONNES R.DE SEINE	Madame Colle	14 R DE SEINE	91100	CORBEIL ESSONNES
Adoma	RS-FTM	DOURDAN R.S ALBERT SCHWEITZER	Madame Rousseau	ZI LA GAUDREE	91410	DOURDAN
Adoma	RS-FTM	EVRY BLAISE PASCAL	Madame Rocher	42 COURS PASCAL	91000	EVRY
Adoma	RS-FTM	EVRY RESID. ELSA TRIOLET	Madame Chaillou	36 BD DE L' YERRES	91000	EVRY
Adoma	RS-FTM	EVRY VILLA BLAISE PASCAL	Madame Rocher	7 PLACE DE LA GARE	91000	EVRY
Adoma	RS-FTM	GARGENVILLE	Monsieur Kpenze	51 AV JEAN JAURES	78440	GARGENVILLE
Adoma	RS-FTM	GARGES ANDRE MALRAUX	Monsieur Refoufi	93 AV DE LA DIVISION LECLERC	95140	GARGES LES GONESSE
Adoma	RS-FTM	PLESSIS TREVISE LA MARECHALE	Madame Vincent	76 AV DE LA MARECHALE	94420	LE PLESSIS TREVISE
Adoma	RS-FTM	RESIDENCE SANNOIS BELLEVUE	Madame Ngassiki	78 BD GABRIEL PERI	95110	SANNOIS
Adoma	RS-FTM	SAINT-DENIS BAILLY	Monsieur Lindjeck Nemi	19 R DE BAILLY	93200	SAINT DENIS
Adoma	RS-FTM	SAINT-DENIS JOINVILLE	Monsieur Ode	6 R DE JOINVILLE	93200	SAINT DENIS
Adoma	RS-FTM	TREMBLAY EN FRANCE	Madame Oukaci	56 R DU PARC	93290	TREMBLAY EN FRANCE
Adoma	CHRS	CHRS Adoma BOULANGERIE	Monsieur Gourrier	82 BD NEY	75018	PARIS 18
Adoma	CHRS	CHRS Adoma CHENNEVIERES	Monsieur Gourrier	2 RTE DE LA LIBERATION	94430	CHENNEVIERES SUR MARNE
Adoma	CHRS	CHRS Adoma ERMONT_SANNOIS	Monsieur Gourrier	150 R GAMBETTA	95110	SANNOIS
Adoma	CHRS	CHRS Adoma GARGENVILLE	Monsieur Gourrier	51 AV JEAN JAURES	78440	GARGENVILLE
Adoma	CHRS	CHRS Adoma IVRY	Monsieur Gourrier	5 R ALBERT EINSTEIN	94200	IVRY SUR SEINE
Adoma	CHRS	CHRS Adoma LES CHENES	Monsieur Gourrier	35 AV DE L'ÉGALITÉ	95250	BEAUCHAMP
Adoma	CHRS	CHRS Adoma PERRAY VAUCLUSE	Monsieur Gourrier	12 R PIERRE MEDERIC	91360	EPINAY SUR ORGE
Adoma	CHRS	CHRS Adoma SERRIS	Monsieur Gourrier	1 BD LA MERIDIENNE	77700	SERRIS

